

Décembre 1944
MONTREAL

Relations

BURTON LEDOUX

•

ALBERT PLANTE

•

ALEXANDRE DUGRÉ

•

LOUIS C. DE LÉRY

•

ALPHONSE HARDY

•

PAUL VIGNAUX

•

RICHARD PATTEE

•

JEANNE-M. SAINT-PIERRE

Cartel et
éclairage fluorescent

Acadie montante

Monsieur Bouchard:
martyr ou jacobin ?

Renaissance du
syndicalisme chrétien

Une réussite
aux Trois-Rivières

S O M M A I R E

DECEMBRE 1944

Éditoriaux 309

L'ÉPISCOPAT AMÉRICAIN ET L'APRÈS-GUERRE. — LE
FILM ÉDUCATIF À QUÉBEC. — QUI TROP EMBRASSE...

Articles

LE CARTEL ET L'ÉCLAIRAGE
FLUORESCENT Burton LEDOUX 311

UNE RÉUSSITE
AUX TROIS-RIVIÈRES Albert PLANTE 314

LES DÉMOBILISÉS ET LE RETOUR
À LA TERRE Alphonse HARDY 318

L'ACADIE MONTANTE. Alexandre DUGRÉ 320

MARTYR OU JACOBIN? Louis C. DE LÉRY 323

Commentaires 326

Avertissement... d'outre-mer. — Sur le front des armées
et des âmes. — L'éternel débat: culture ou instruc-
tion. — Au fil du mois: *Sa Majesté la langue française;*
Criminalité juvénile; Pour la terre; l'Abitibi coopératif;
Drôle d'attitude.

Chroniques

RENAISSANCE DU SYNDICA-
LISME CHRÉTIEN Paul VIGNAUX 328

LA QUESTION ARGENTINE. Richard PATTEE 330

CHARLEVOIX,
LE PÈRE DE NOTRE HISTOIRE A. D. 332

HORIZON INTERNATIONAL 333
Chine. — France. — Argentine. — Espagne.

LA BIBLIOTHÈQUE
DES ENFANTS. Jeanne-M. SAINT-PIERRE 336

En trois mots 336

Livres récents 337

Bienheureux ceux qui croient Paul FONTAINE

Collection catholique Claude SUMNER

Problèmes d'aujourd'hui Paul CHAMBAREAUD

La Quête de l'Existence Frédéric SAINTONGE

Souvenirs René GIRARD

Choix de poésies Claude DESJARDINS

La Musique intérieure Claude DABLON

La Vengeance des Hommes

de bonne volonté Gustave GAUVREAU

Journées dans la montagne Georges-Henri d'AUTEUIL

Paroles en liberté Claude DABLON

La Possession du Monde Marcel VIAU

Laframboise et Bellehumeur Georges-Henri d'AUTEUIL

Première Classe Guy MÉNARD

Le Calendrier de la Survivance } René GIRARD

Terre d'élection

TABLE DES MATIÈRES DE L'ANNÉE 340

NOS COLLABORATEURS

M. Burton LEDOUX, New-Yorkais d'ascendance canadienne-française, continue l'étude commencée en septembre sur le développement de l'éclairage fluorescent et ses répercussions. — Le P. Albert PLANTE, S. J., ajoute à la série de ses reportages déjà donnés à RELATIONS celui sur les œuvres de protection de l'enfance de M. l'abbé Bourgeois, aux Trois-Rivières, qu'il visita récemment. — M. Alphonse HARDY, décédé dans un récent accident, était chef de la section des établissements fédéraux-provinciaux du ministère de la Colonisation. Il venait de mettre la dernière main à une longue étude sur le rétablissement des militaires par le retour à la terre. — Le P. Alexandre DUGRÉ, S. J., a recueilli au cours d'un récent voyage cette nouvelle gerbe d'observations sur l'Acadie. — Le P. Louis C. DE LÉRY, S. J., professeur de droit canonique au Scolasticat de l'Immaculée-Conception et à l'Université Laval, traite un sujet de haut intérêt. — M. Paul VIGNAUX, professeur à l'École des Hautes Études annexée à la Sorbonne, fut, avant la guerre, l'âme dirigeante du service de formation des chefs de la Confédération française des Travailleurs chrétiens. Il est demeuré en contact avec des sources d'information de première valeur concernant son pays. — M. Richard PATTEE, dix ans professeur d'histoire hispano-américaine à Porto-Rico et à l'université catholique de Washington, est un spécialiste des choses de l'Amérique latine. Il fut attaché plusieurs années à la Division des Relations culturelles du Secrétariat d'État de Washington. — Mlle Jeanne-M. Saint-Pierre, diplômée de l'École des Bibliothécaires de l'Université de Montréal, est directrice de la Bibliothèque des Enfants depuis quatre ans.

RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur: Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs: Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT,
Alexandre DUGRÉ, Émile BOUVIER, Jacques TREMBLAY,
Émile GERVAIS, René GIRARD.

Secrétaire de rédaction et administrateur: Paul RACINE

Prix de l'abonnement:
\$2.00 par année

A l'étranger : \$2.50
Pour les étudiants : \$1.50

Publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,
sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est
MONTREAL

Tél.: CHerrier 3101
CANADA

Relations

IV^{ème} année, No 48

École Sociale Populaire, Montréal

Décembre 1944

ÉDITORIAUX

PERSPECTIVES CATHOLIQUES D'APRÈS-GUERRE

L'ÉPISCOPAT AMÉRICAIN vient de publier une déclaration officielle sur les problèmes de la paix et de l'après-guerre. Document d'une importance capitale par l'influence qu'il peut exercer sur le public et les dirigeants des États-Unis, à qui l'avenir réserve de jouer un rôle de protagoniste dans les affaires du monde.

Les principes d'une paix fondée sur la justice et la charité, l'Église les a toujours défendus et proclamés. Sa Sainteté Pie XII en a fait l'objet de multiples déclarations. Ce sont, en 1939, les cinq « points fondamentaux d'une paix juste et durable », en 1940, les « conditions indispensables à un ordre nouveau basé sur la morale », en 1941, l'éradication « des obstacles qui s'opposent à la paix ». Les évêques américains reprennent ces principes.

Ils déclarent d'abord: « Si nous voulons une paix juste et durable, elle devra nécessairement être le produit d'un réalisme sain, qui jouit d'une claire conception de la loi morale, d'une respectueuse soumission envers Dieu, son Auteur, et de la reconnaissance de l'unité de la race humaine, unité qui prime toutes les distinctions de races et de nationalités. » Ils acceptent comme terrain commun d'entente la *Charte de l'Atlantique* mais précisent: « Nous n'avons aucune confiance dans une paix qui ne mettrait pas en pratique les principes de la *Charte de l'Atlantique* ou qui ne le ferait qu'avec des réserves ou des équivoques. »

Et voici les principales applications de ces principes qui doivent dans leur opinion assurer l'organisation de la paix. Coordination et collaboration entre les nations dans les cadres d'un organisme international ouvert à toutes les nations « respectant l'égalité des droits de chacune, grande ou petite, faible ou puissante », et non instrument de domination pour une nation plus puissante. Le devoir de cet organisme international doit être « de maintenir la paix internationale et la sécurité, de promouvoir et d'adopter des moyens collectifs de résoudre les problèmes économiques, sociaux, humanitaires et autres, communs à tous les peuples. » Cette organisation devrait comporter une cour de justice capable de faire exécuter ses décisions.

De plus, il faudrait que l'organisme international possède assez de puissance pour punir ou arrêter, avec les armes au besoin, une nation récalcitrante ou coupable d'agression...

Mais ce qui fait le mérite original du document épiscopal, c'est qu'il apporte des précisions concrètes, qu'il ne craint pas même de prendre position dans des questions brûlantes. Ainsi il indique que la présente tuerie trouve son explication dans notre culture occidentale décadente, avec ses fausses philosophies qui ont « écarté la morale et refoulé Dieu hors de la vie ». Les auteurs du document répudient vigoureusement les principes « tragiquement faux de la *politique de la force*, de l'équilibre des puissances, des sphères d'influence réalisées à l'aide de gouvernements fantoches, et du recours à la guerre comme seul moyen de règlement des conflits internationaux. » L'organisation de la nouvelle Société des nations, disent-ils, pourrait comporter « un Conseil de sécurité ouvert à quelques membres seulement », mais « il ne faut pas qu'il devienne un instrument de domination impérialiste entre les mains de quelques nations puissantes ». De plus, il faut prévoir, par des clauses appropriées, la revision éventuelle des traités, « dans l'intérêt de la justice et du bien commun international ». Le document pose en principe que, « dans la poursuite et la promotion de la collaboration internationale, cet organisme doit tendre à garantir aux nations pauvres et affaiblies les moyens économiques nécessaires à doter ces peuples d'un niveau de vie raisonnable et doit s'efforcer de prévenir le monopole égoïste des matières premières, indispensables à la stabilité économique des autres nations ». De même dans la question très actuelle de la liberté de commerce, il prend nettement position: « sous la réserve de garanties efficaces, les nations devraient ouvrir à toute nation respectueuse des lois les routes de commerce et les moyens de communication du monde. Aussi la légitime protection légale des intérêts économiques nationaux ne doit-elle jamais nuire au flot du commerce international ni au sain exercice de la fonction sociale des échanges internationaux. »

Dernièrement on a posé, à Dumbarton Oaks, la question des pays agresseurs en regard de la nouvelle organisation internationale. On s'entendit pour confier le jugement de ces nations au Conseil général où les grandes nations occupent un siège permanent. Et pour qu'un pays soit mis en accusation, on exigea le vote unanime de ces grandes nations, le veto d'une seule suffisant pour empêcher les poursuites. Or, on proposa d'inclure une clause qui enlèverait le droit de veto à une de ces grandes nations, lorsqu'elle serait elle-même accusée d'agression; les Russes s'y opposèrent fermement. Les évêques américains condamnent la position russe: le Conseil de sécurité instituée par l'organisation internationale « ne doit pas tolérer qu'une nation y soit juge dans sa propre cause. » Autre fait et autre opposition. Il y a une entente entre les gouvernements alliés pour adopter envers la Russie une attitude d'extrême réserve afin de la rassurer sur leur intention bien arrêtée de ne se mêler en rien de sa politique intérieure, religieuse, civile ou autre, de l'accepter dans le nouvel organisme international telle quelle sans questions. Les évêques américains, au contraire, revendiquent pour le nouvel organisme un droit au moins préalable de regard sur des questions que les Russes considéreraient de politique intérieure: « En ce moment précis, notre propre nation, dans l'intérêt de la paix mondiale, donne un effort suprême afin d'extirper des pays que nous sommes en train de libérer certaines théories qui violent les droits de l'homme. Nous affirmons donc que si nous voulons une paix véritable et durable, l'organisme international doit exiger de chaque nation qui veut y entrer, comme condition préalable, qu'elle garantisse par des lois et qu'elle respecte en fait les droits naturels de l'homme. »

La déclaration de l'épiscopat américain aura sans doute un retentissement qui débordera les frontières des États-Unis. Elle contribuera à susciter cette indispensable opinion publique, alerte et bien informée, capable d'avoir une « influence extraordinaire sur la paix à établir et sur la détermination des moyens à prendre pour instituer la collaboration internationale nécessaire au maintien de la paix ».

Le film éducatif à Québec

L'INFLUENCE DU FILM pour la bonne ou la mauvaise éducation ne fait plus de doute. Tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de notre peuple ne peuvent rester indifférents devant le problème que pose le cinéma chez nous.

Ottawa possède son office national du film, qui a pour but primordial en temps de guerre d'éclairer et de stimuler l'effort des Canadiens. La province de Québec aussi possède son office du film qui a déjà à son actif des réussites remarquables. Le Québec a surtout l'originalité d'avoir pensé à encourager les amateurs. Leurs essais sont soumis à un jury. S'ils sont jugés satisfai-

sants, le gouvernement les recommande pour les écoles et le public en général. On en tire des copies à cet effet.

Le temps est venu pour le Québec de prendre une décision. Cet organisme provincial aura-t-il les ressources suffisantes pour continuer de doter notre province d'un cinéma éducateur adapté à sa mentalité et à ses besoins culturels ?

L'Office national du Film d'Ottawa entend aller de l'avant. Il y aura certainement heurt et friction comme l'expérience l'a déjà prouvé. Puis le trust du cinéma veille aux antichambres et cherche à détourner le gouvernement de la province de Québec d'aller de l'avant dans l'aide aux amateurs. Il voit d'un mauvais œil ces nouveaux venus lui enlever de plantureux bénéfices. D'ailleurs sur ce point, l'aide reçue par les amateurs a toujours été plutôt maigre. Seul le trust avait le droit de produire des chefs-d'œuvre payés à prix d'or.

Que notre province aille de l'avant et ne se laisse pas dominer par quelques individus. L'œuvre d'éducation par le film sera dirigée par des gens de notre mentalité. Québec possède les techniciens qualifiés pour ce travail. Qu'on ne les entrave pas, mais qu'on reconnaisse leur compétence et qu'on leur donne les fonds nécessaires. Que l'on prenne ailleurs ce qui peut nous servir, très bien, mais de grâce soyons maîtres chez nous.

Qui trop embrasse...

NOTRE PAYS JEUNE fait l'effort de guerre d'un géant. Churchill l'a dit. Belges et Français en sont tout surpris. Seul notre complexe d'infériorité n'est pas content. Pourtant M. Mitchell, ministre du Travail, disait il y a plus de deux ans aux Communes: « Je me demande si le Canada, pour un pays de son importance, n'a pas trop entrepris. » Et M. Power, ex-ministre de l'Air, qui a si bien réussi notre Aviation, vient de déclarer à la Chambre: « Ni la victoire ultime, ni l'honneur national, n'exigent que des troupes canadiennes combattent à toutes les heures de la journée et tous les jours, voire prennent part à chaque bataille nécessaire pour amener la victoire définitive, particulièrement lorsque des milliers d'Européens libérés... brûlent de se venger de l'opresseur. » Et M. Leslie Roberts dans un journal de Toronto: « Toute la question est que nous ne pouvons d'aucune façon rebâtir deux corps d'armée sur deux fronts, et il faut le savoir. Nous n'avons pas d'affaire à assumer une si lourde tâche, en plus de notre effort sur mer, dans l'air, aux champs et à l'usine; et nos dirigeants ne méritent guère de compliments. Jeter la responsabilité de ce gâchis sur l'ambition outreucidante d'une poignée de hauts gradés et de politiciens est la pure vérité. Il y a une limite à ce que l'on peut tirer d'une population de onze millions, et cette limite est franchie depuis longtemps. Il nous faut rentrer les cornes... » Nous croyons que, de Halifax à Vancouver, des millions de silencieux pensent comme eux — et comme nous.

LE CARTEL ET L'ÉCLAIRAGE FLUORESCENT

Burton LEDOUX

MON ARTICLE de septembre a soulevé des questions qui appellent des explications. Il était impossible d'y faire plus que d'exposer les grandes lignes du sujet; le présent article veut développer la thèse déjà émise et traiter quelques autres points soulevés par des correspondants.

L'article « La M. L. H. & P. voulait se vendre » présentait un groupe de faits généralement inconnus et qui doivent être pris en considération pour déterminer le prix que la Province va payer en retour des propriétés qu'elle a décidé d'acheter de la compagnie. Le titre en a été choisi à la suite de mes propres recherches et parce qu'il cadre bien avec le témoignage de MM. Godbout et Mathewson qui ont déclaré tous deux, en substance, que cette corporation voulait se vendre à la Province.

Quelques lecteurs ont compris que l'auteur est opposé en principe à l'expropriation. Loin de là; il tient pour éminemment convenable qu'une utilité publique qui a si longtemps et si durement exploité le public soit expropriée. Mais récompenser ses propriétaires en leur accordant un prix excessif, ce serait, selon lui, pousser la générosité trop loin. Puisque la transaction n'a pas été complétée et qu'aucun prix n'a encore été fixé ou accepté, le moment semble particulièrement propre à une discussion publique à la lumière de toute l'information disponible. Il est très heureux — et assez peu fréquent — que les termes commandant un tel achat puissent être examinés et discutés publiquement avant la fin de la transaction.

Un lecteur a fait l'observation suivante: quoique la lampe à fluorescence n'emploie que le tiers du courant requis par la lampe à incandescence, cependant

... le même parallèle s'est produit au début du siècle, alors que la lampe à filament de tungstène a déplacé l'ancienne lampe à filament de carbone. La même situation existait alors — la nouvelle lampe était évidemment plus efficace que l'ancienne... le public s'est vite habitué à s'éclairer mieux et la charge électrique a continué son augmentation progressive.

Cette analogie repose sur une conception erronée tant de l'histoire que de la situation actuelle. A partir de 1879 et jusqu'à 1906 la lampe électrique à filament de carbone concurrençait le gaz d'éclairage. Cette lampe à carbone, sous bien des aspects, n'était pas satisfaisante. Quand la lampe à filament de tungstène fut mise sur le marché, en 1906, les lampes à gaz et les lampes à l'huile étaient encore les moyens d'éclairage les plus répandus. La lampe à tungstène était plus efficace que la lampe à carbone et encore beaucoup plus efficace et plus sûre que la lampe à l'huile ou la lampe à gaz. En conséquence, le public se tourna en masse vers l'électricité pour l'éclairage industriel, commercial, résidentiel et municipal. Ce furent des jours glorieux et immensément profitables pour les utilités élec-

triques: elles absorbèrent les compagnies de gaz, jusqu'à alors indépendantes mais considérablement affaiblies par la baisse de leurs revenus. En d'autres termes, la lampe à tungstène offrit aux utilités électriques l'occasion de se développer sur une grande échelle. Voici qui illustre dramatiquement cette expansion: en 1906 les utilités publiques aux États-Unis avaient 1,700,000 clients faisant usage de l'électricité; en 1942, elles en avaient 27,000,000. Bien que la lampe à tungstène emploie moins de courant que la lampe à carbone, les compagnies d'électricité la virent arriver avec joie parce qu'elle signifiait une augmentation extraordinaire du nombre de leurs clients. Une expansion semblable de la clientèle se vit au Canada.

Aujourd'hui, la possibilité d'une expansion à cette échelle n'existe pas, sauf dans un cas très spécial, qui sera signalé plus loin. Pratiquement, tous les établissements commerciaux et industriels et les habitations dans les grandes et petites villes emploient l'éclairage électrique. Les utilités n'ont qu'une très pauvre perspective d'expansion *par le moyen de nouveaux clients*; elles dépendent donc, *pour leurs revenus, de leurs clients actuels*. Parce que la lampe à fluorescence n'utilise que le tiers du courant que consume la lampe à tungstène et parce qu'elle donne en même temps un rendement de meilleure qualité, les utilités publiques se voient acculées à la perspective d'une perte énorme de profits de la part de leurs clients actuels — dont l'ensemble constitue pratiquement tout le marché disponible. C'est pour ces raisons que la *General Electric* et les utilités se sont entendues, ainsi qu'il est rapporté dans le document que je citais en septembre, pour tenir le public dans l'ignorance de la valeur de la lampe à fluorescence, pour étouffer son développement et pour poser le plus possible d'installations consommant autant de courant que l'ancien système.

L'ingénieur électricien qui a fait la comparaison citée plus haut ajoute:

Je doute que les abonnés s'éclaireront à meilleur marché par suite d'un abaissement de la charge d'électricité par l'emploi des lampes à fluorescence. Cela se produirait si les gens se contentaient de demeurer au même niveau d'éclairage. La réalité prouve le contraire.

Cet argument suit de près la tactique des utilités dans leur tentative de réduire à zéro pour le client les avantages économiques de la lampe à fluorescence en lui faisant acheter plus de courant qu'il n'en a besoin.

En utilisant la lampe à fluorescence, le client peut réduire sa consommation à un tiers de ce qu'il emploie avec la lampe à incandescence, en s'élevant au surplus à un meilleur niveau d'éclairage. En fait, les prétentions exposées dans mon premier article ne disaient pas tout. Il y a des autorités pour affirmer que, même au stage actuel des choses, la fluorescence peut réduire jusqu'à

un sixième la consommation requise par les lampes à incandescence, et donner encore un meilleur éclairage. De plus, la recherche scientifique de ce côté a été étouffée, et, maintenant que le développement de cette invention va échapper à l'action des monopoles, de nouvelles perspectives d'amélioration se présentent.

C'est la publicité faite autour des enquêtes du gouvernement américain qui a accéléré le passage à l'éclairage fluorescent d'un si grand nombre de consommateurs newyorkais, depuis six mois. La nouvelle se répand et les cartels qui empêchaient le public de se prévaloir des avantages de la nouvelle invention sont l'objet d'attaques nombreuses dans nos journaux et magazines; même, la *General Electric* a modifié sa ligne de conduite et annonce maintenant la lampe à fluorescence, bien qu'elle fasse encore peu mention de l'épargne que celle-ci permet au client. Ce qui semble nécessaire, c'est l'établissement dans le Québec d'une commission de techniciens aguerris qui, après un examen approprié, mettent franchement leurs connaissances au service du public. Celui-ci alors saura profiter de la nouvelle invention et verra baisser ses factures.

M. Eugène L'Heureux semble porté dans ses écrits à s'opposer à la discussion des circonstances qui entourent la vente de la *M. L. H. & P.* à la Province. Je cite le passage qui paraît résumer ses raisons:

Assurément, l'éclairage fluorescent est un progrès appelé à se généraliser...

Mais lorsque tous les systèmes d'éclairage actuels auront été transformés en systèmes fluorescents — évolution inévitablement longue — ce n'est qu'une partie très minime de notre consommation d'électricité qui aura subi cette transformation.

Il ne faut pas oublier que l'électricité utilisée comme énergie industrielle et comme chauffage même domestique échappe complètement aux conséquences de ce progrès technique.

Si l'on ajoute à cela que l'électricité va servir à une multitude de fins nouvelles, que la population se développe constamment et que le goût du confort se répand, il faut bien admettre que le spectre de la faillite de l'Hydro-Québec par suite de la généralisation de l'éclairage fluorescent est un mythe politique et non un péril économique.

D'abord, personne, autant que je sache, n'a jamais considéré la généralisation de l'éclairage fluorescent comme « un péril économique », sauf les utilités publiques et les partenaires de la *General Electric*, et personne n'a jamais prédit la faillite à une utilité de ce seul chef.

Mon article ne traitait pas des perspectives d'affaires de l'Hydro-Québec, car celles-ci dépendront de l'attitude de la Province et de ses futurs administrateurs. Il ne considérerait que l'avenir financier de la *M. L. H. & P.* telle qu'elle était constituée et administrée, ce qui impliquait sa surcapitalisation, ses tarifs élevés et ses espoirs de profits. Le revenu de la *M. L. H. & P.* provenant de l'éclairage n'était pas une « partie très minime » de son revenu global; la compagnie, insinue M. L'Heureux, avait devant elle les mêmes perspectives d'expansion que l'Hydro-Québec, lui assurant une rapide compensation pour les pertes encourues par la généralisation de l'éclairage fluorescent.

Vu que les conclusions émises par M. L'Heureux constitueront probablement la ligne naturelle de défense de la *M. L. H. & P.*, quand viendra pour elle le temps de marchander pour tirer le plus haut prix possible en retour des biens vendus à la Province, il n'y a pas de meilleure occasion pour les étudier ici. D'autant plus qu'elles attirent l'attention sur l'une des situations les plus extraordinaires de l'actualité canadienne.

Pour mesurer l'importance du rôle de l'éclairage fluorescent dans la décision prise par les directeurs de la *M. L. H. & P.* de vendre leur entreprise, il est d'abord nécessaire d'avoir à l'esprit son histoire.

Utilisant tous les trucs connus en comptabilité et toutes les méthodes servant à manipuler et à mouiller les stocks, ses principaux propriétaires et directeurs avaient complété en 1938 une surcapitalisation formidable.

Bien qu'ils eussent tiré de cette bonne vache à lait d'énormes sommes sous forme de dividendes, de bonis de tous genres que nous ne pouvons, faute d'espace, détailler ici, la grande part de leurs gains au capital, résultant de leurs années de jonglerie financière, était et est encore représentée par les actions ordinaires. Ces gains au capital étaient d'une valeur continuellement changeante et dépendaient du jeu de la Bourse. A la Bourse, la valeur des actions montait ou baissait selon les dividendes payés ou en perspective. Ainsi, pour protéger leurs gains au capital, les directeurs devaient maintenir le plus haut possible la cote des actions ordinaires. Et pour maintenir ce niveau, ils devaient payer des dividendes sur un nombre injustifiable de parts. Autrement, les actions auraient baissé, chaque point perdu faisant sauter une tranche de \$4,489,019 sur l'ensemble des parts. Jusqu'en 1938, les directeurs n'eurent pas de difficulté à maintenir leurs hauts dividendes et il n'y a aucun signe qu'ils eussent eu à ce moment la moindre idée de vendre. Quelque chose survint après cette date qui fit changer leur politique; et ce ne fut pas la guerre.

En 1938, année choisie parce qu'elle précède la guerre et qu'elle offre ainsi un fondement plus solide pour apprécier les conditions en temps de paix, les revenus bruts de toutes sortes de la *M. L. H. & P.* étaient de \$24,625,000. De ce montant on peut estimer raisonnablement à \$7,067,000 la part provenant de l'éclairage. Si les clients montréalais de la *M. L. H. & P.* en cette année avaient employé l'éclairage fluorescent, il est raisonnable de croire que la compagnie aurait perdu les deux tiers de ce revenu; mais soyons plus modéré, et supposons que la *M. L. H. & P.* n'aurait perdu que la moitié de cette somme, soit \$3,533,000.

Ce manque à gagner aurait détraqué le mécanisme compliqué dont dépendait cette surcapitalisation immense.

La *M. L. H. & P.*, dans ces conditions, n'aurait pas perdu simplement le profit net qu'elle faisait sur \$3,533,000. La situation aurait été beaucoup plus grave. Si l'on fait la part des manipulations de chiffres habi-

tuelles aux grandes corporations, le coût d'exploitation et les charges fixes de la *M. L. H. & P.* n'ont pas varié beaucoup depuis plusieurs années. Tout revenu brut qui dépasse un certain niveau devenait automatiquement un profit net avant paiement des dividendes. Il suit de là que tout revenu brut perdu aurait, en grande partie, diminué d'autant ce même profit net. Ainsi l'examen du bilan de la *M. L. H. & P.* montre que dans ces circonstances le profit net de cette corporation avant le paiement des dividendes se trouverait réduit de quelque \$3,533,000 ou peut-être même davantage. D'où réduction marquée du dividende à payer cette année-là et, par voie de conséquence, baisse également marquée du stock à la Bourse.

Lorsque, sur la fin de 1940, en 1941 et en 1942, il devint clair, par ce qui se passait aux États-Unis, que la généralisation de l'éclairage fluorescent ne pourrait être empêchée indéfiniment, les directeurs de la *M. L. H. & P.* durent envisager la perte plus haut mentionnée en revenu brut et en revenu net.

Ils devaient considérer s'ils pouvaient compenser cette perte et ainsi maintenir le taux établi des dividendes, facteur primordial pour soutenir le prix des stocks leur garantissant les gains obtenus par leurs procédés de mouillage de capital. Ils n'avaient que trois moyens de s'en tirer: ou bien 1° abaisser les montants appliqués à la dépréciation, ou 2° élever les tarifs d'électricité, ou 3° l'expansion.

Réduire ou éliminer le compte de dépréciation, c'était perdre les avantages que leur politique de haute dépréciation leur avait gagnés — facteur influant considérablement sur la cote en Bourse. Le deuxième moyen devait être mis de côté dès qu'on y songeait. Car les tarifs de la *M. L. H. & P.* étaient déjà trop élevés et la compagnie subissait justement une pression dans le but de lui faire abaisser ses tarifs.

Au moment de l'expropriation de la *M. L. H. & P.*, la production et la distribution de l'énergie électrique dans la province de Québec étaient presque entièrement le monopole de quatre corporations: la *M. L. H. & P.*, la *Shawinigan Water and Power*, l'*Aluminium Ltd. of Canada* et la *Saguenay Power Co. Ltd.* Chacune de ces corporations possède une administration indépendante. Actuellement, cependant, elles sont associées de façon aussi efficace que si les quatre compagnies ne formaient qu'une seule corporation. La politique de chaque compagnie est déterminée à des assemblées de directeurs auxquelles assistent des représentants des trois autres. De cette façon, chaque compagnie adopte toujours une ligne de conduite qui concourt à l'intérêt des trois autres. Aucune de ces compagnies ne songerait à faire de la concurrence aux autres ni à suivre une politique qui fût au détriment des autres. Car non seulement les quatre compagnies reçoivent-elles leurs directives principales d'à peu près les mêmes hommes, mais encore les principaux propriétaires de chacune des compagnies sont ou bien les principaux

propriétaires de chacune des trois autres ou possèdent une partie substantielle du stock de ces trois autres compagnies. Ainsi, les avantages d'une transaction heureuse de la *M. L. H. & P.*, par exemple, vont profiter non seulement à la *M. L. H. & P.* mais aussi aux trois autres compagnies. Une perte subie par l'une est également ressentie par les trois autres.

Voilà un exemple véritable de cartel national. Et aussi de cartel international, l'aspect international étant apporté par l'*Aluminium Ltd.*, instrument au Canada de l'ALCOA et membre du cartel international de l'Aluminium.

Le fait marquant qui ressort de ce qui précède, c'est que la *M. L. H. & P.* n'est pas une corporation véritablement séparée ou indépendante. Elle n'est qu'une partie d'un groupe, organisé d'une façon très efficace, et il est bien sûr que le peuple du Québec ne peut s'attaquer avec succès à la *M. L. H. & P.* s'il ne se rend pas compte qu'il s'attaque du même coup à tout le groupe.

La *M. L. H. & P.*, qui est une portion des propriétés de ce cartel, a été offerte en vente à la Province. Tandis qu'une des mains du cartel de l'électricité agit ainsi, voyons ce qu'a fait l'autre main. Et c'est précisément ici qu'intervient, comme autre main, l'*Aluminium-Saguenay*.

La plupart de nos lecteurs sauront que l'ALCAN (ou ALCOA aux États-Unis) a construit durant ces années de guerre de nouvelles fabriques d'aluminium et le barrage de Shipshaw. L'argent pour exécuter ces constructions a été prêté à l'ALCAN surtout par l'Angleterre et les États-Unis. Par dispense spéciale du gouvernement canadien, toutes ces nouvelles propriétés sont venues en la ferme possession de l'ALCOA pour un prix qui est de 164 millions de dollars au-dessous du coût de leur construction. Toute cette affaire a été dénoncée d'un bout à l'autre du continent. Sur ce, le gouvernement canadien a chargé un comité parlementaire de faire enquête. On trouvera les déclarations de ce comité dans la brochure n° 120 des Votes et Procédures de la Chambre des Communes, 26 janvier 1944.

Ce rapport révèle que la section *ALCAN-Saguenay* du cartel est venue en possession du seul barrage de Shipshaw à un prix de \$41,250,000 inférieur au coût de sa construction. Le rapport justifie cette concession extraordinaire par le fait que le barrage ne servira pas après la guerre, que les centrales électriques actuellement existantes dans la province pourront fournir encore plus de courant qu'il n'en sera demandé alors et qu'en conséquence les possibilités d'expansion pour l'installation de Shipshaw sont éloignées. Le comité parlementaire ajoute — et c'est le point important ici — que l'électricité produite à Shipshaw

ne sera pas nécessaire pour le laps de temps actuellement prévisible... Montréal est le marché important le plus rapproché et possède déjà un surplus considérable d'énergie, établi depuis la guerre, à des endroits beaucoup plus rapprochés.

Ceci signifie tout simplement que l'*ALCAN-Saguenay* — l'une des mains du cartel — dispose d'une capacité de production d'électricité plus considérable que les besoins du public et de l'industrie qu'elle dessert, y compris toute possibilité d'expansion.

Cela signifie encore que, avant l'expropriation, la *M. L. H. & P.* — l'autre main du cartel — disposait elle-même de moyens de production électrique dépassant les besoins du public et de l'industrie qu'elle dessert — toute possibilité d'expansion comprise. En guise de justification pour l'allocation de \$41,250,000 à l'*ALCAN-Saguenay* le Comité parlementaire signale que

des usines oisives et des moyens de production d'énergie inemployés ne donnent aucun profit, mais au contraire engagent la Compagnie dans de très fortes dépenses annuelles d'entretien, d'assurance, réparation, personnel de surveillance, charges fixes, etc., qui doivent être payés. En ce sens ils constituent une occasion de perte plutôt que de gain.

Ce raisonnement s'applique tout aussi bien aux moyens de production d'énergie électrique que la *M. L. H. & P.* a développés pour fins de guerre.

Le jeu du cartel de l'électricité peut être résumé en peu de mots: d'une main il a recueilli \$41,250,000 sous prétexte que l'expansion de l'industrie électrique sera dans l'avenir un facteur négligeable; de l'autre main, il a offert la *M. L. H. & P.* à la Province sans l'avertir que la compagnie avait peu d'espoir d'expansion et qu'elle était effectivement menacée d'une baisse considérable dans ses revenus à cause de la généralisation de l'éclairage fluorescent.

Il semble que le cartel ne peut gagner des deux côtés à la fois. Il est sûr qu'il existe une preuve suffisante pour annuler la gratification indue faite à l'une des mains dans l'affaire de Shipshaw et aussi pour empêcher un prix d'achat excessif à l'autre main du cartel dans l'affaire de la *M. L. H. & P.* Car tels sont les faits qui s'imposent.

Ni *Shipshaw*, ni la *Saguenay Power Co.*, ni la *Shawinigan Water and Power Co.* n'ont été offertes à la Province. C'est que ces compagnies ont devant elles d'intéressantes perspectives d'expansion. Ce sont les régions que ces compagnies desservent qui ont besoin d'être électrifiées sur une large échelle; ce sont ces régions qui offrent les meilleures perspectives d'accroissement de leur population et de développement de nouvelles industries. Et le cartel est maintenant en position d'exploiter ces possibilités, avec des facilités de production d'électricité venues en sa possession à un prix de \$41,250,000 inférieur à celui de la construction.

Quand les principaux propriétaires et directeurs de la *M. L. H. & P.* virent que leurs gains au capital étaient menacés par l'éclairage fluorescent, ils durent se rendre compte que leur meilleure chance de passer l'entreprise à la Province, c'était pendant la guerre, alors que l'attention était détournée vers d'autres objectifs, et au moment où le rendement de l'entreprise atteignait un sommet jamais atteint auparavant.

DOCUMENTAIRE

UNE RÉUSSITE AUX TROIS-RIVIÈRES

Albert PLANTE, S. J.

DÉLAISSÉS? *NON.* Tel est le titre d'un film en couleurs présenté en primeur le 18 octobre dernier, aux enfants de l'orphelinat Saint-Dominique des Trois-Rivières. Plusieurs d'entre eux avaient vécu ce film qui amenait les assistants aux trois colonies de vacances de l'*Assistance à l'Enfant sans soutien*, cette intéressante centrale trifluvienne des œuvres de protection de l'enfance abandonnée. Le charme du décor particulier à chaque site, le charme plus prenant encore de la joie de vivre de ces jeunes, justifiaient le titre du film monté par M. l'abbé Reynald Rivard. Ces enfants, sans famille ou séparés de leur famille, ne manquent pas de bonheur en attendant le cadre plus intime d'un foyer adoptif ou d'un chez-soi recouvré.

Avant de détailler les activités de la centrale trifluvienne, quelques mots du prêtre qui la dirige.

Beaucoup de gens savent que M. l'abbé Charles-Édouard Bourgeois est le grand ami de l'enfance abandonnée. Soupçonnent-ils que cette amitié remonte bien haut, elle qui s'enracine dans le milieu familial de jadis où l'orphelin était aimé et secouru? C'était en 1910. Les Sœurs Dominicaines du Rosaire ouvraient cette année-là, rue Saint-François-Xavier, l'orphelinat Saint-Dominique. Elles remplirent très tôt la maison qui pouvait recevoir soixante enfants et durent refuser au cours des mois suivants plus de cent demandes d'admission. On ne pouvait agrandir. Il fallait vivre. Le cœur était riche, mais les ressources pauvres. Les religieuses avaient comme deuxième voisin M. John Bourgeois, ingénieur civil et arpenteur-géomètre. M. Bourgeois et sa femme firent de l'orphelinat leur œuvre. Ils donnèrent leur argent et leur temps. On rapporte, par exemple, qu'il arrivait à M. Bourgeois d'aller, sa journée terminée, peindre à l'orphelinat. Le jeune Charles-Édouard accompagnait parfois son père dans ses visites et ses travaux; il servait la messe, et les religieuses disaient à l'enfant de leur bienfaiteur: « Vous serez un jour notre aumônier. » Devenu séminariste, le jeune Bourgeois n'oublia pas les orphelins. Il organisait pour eux promenades dans les bois, pique-niques, voyages en automobile et en bateau, séances récréatives. Il les amenait chez ses parents. Ceux-ci préparaient chaque année à la maison un arbre de Noël pour les orphelins.

Ordonné prêtre en 1926, M. l'abbé Bourgeois fut nommé vicaire et s'occupa des pauvres. En 1930, les Dominicaines décidèrent de construire un nouvel orphelinat, boulevard du Carmel. Le gouvernement provincial accordait un octroi de \$160,000 et la ville des Trois-Rivières un autre de \$80,000. La communauté, pour sa part, allait se charger d'une dette de \$270,000. Pendant que les travaux avançaient, les confrères de

M. Bourgeois, reprenant l'ancienne prophétie des religieuses, lui répétaient souvent: « Vous allez devenir le premier aumônier-résident. »

Le passé du jeune vicaire donnait de l'assurance aux prédictions. Aussi, quand, le 19 mai 1931, les orphelins envahirent, tout joyeux, leur nouvelle demeure vaste et moderne, ils y trouvèrent leur ami de toujours arrivé depuis le 11 avec les religieuses. C'était le commencement de sa carrière. Le 15 avril 1934, il était nommé directeur diocésain du *Placement de l'Orphelin*, œuvre qui a pris en 1939 le nom d'*Assistance à l'Enfant sans soutien*. Encouragé par S. Exc. Mgr A.-O. Comtois, M. l'abbé Bourgeois a amplifié et unifié les efforts d'aide à l'enfance malheureuse.

En 1934, M. Bourgeois trouvait en marche d'excellents organismes comme la crèche Gamelin, l'orphelinat de la Providence et l'orphelinat Saint-Dominique. Une revue rapide des différentes sections et activités de la centrale donnera une idée de la situation actuelle.

Crèche Gamelin. — Pour bébés des deux sexes, de la naissance à trois ans. Établie en 1865 et dirigée par les Sœurs de la Providence. L'édifice actuel, construit en 1930, peut loger 135 enfants si l'on compte les fillettes de trois à neuf ans de la catégorie de l'école maternelle. Ces fillettes, logées au troisième étage, font plutôt partie de l'orphelinat de la Providence contigu à la crèche Gamelin. Dans la Crèche proprement dite, il y a de la place pour 90 bébés. L'orientation de l'édifice permet au soleil d'entrer à son aise tout le jour. La crèche Gamelin s'est distinguée, ces dernières années, par le bas taux de sa mortalité infantile.

L'orphelinat de la Providence. — Pour orphelines de trois à dix-huit ans. Fondé en 1865. Deux sections: celle des fillettes de trois à neuf ans dont il vient d'être question, et le grand orphelinat qui peut recevoir 80 orphelines. Ce qui fait, pour tout l'orphelinat, un total de 125. Les orphelines peuvent y suivre le cours primaire jusqu'à la neuvième année inclusive. C'est le cas du plus grand nombre. A ce stage, elles peuvent bénéficier d'un enseignement spécialisé. On les envoie, d'après leurs aptitudes et leurs goûts, dans d'autres établissements des religieuses de la Providence: soit à Saint-Tite ou à Sainte-Élisabeth de Joliette ou à Saint-Casimir pour le cours primaire supérieur, soit à l'École normale ou à l'École ménagère de Sainte-Ursule. Deux orphelines sont cette année à l'École normale et huit à Sainte-Élisabeth de Joliette. On compte actuellement parmi les anciennes neuf religieuses, cinq gardes-malades et une institutrice.

L'orphelinat du Rosaire. — Pour petits garçons de trois à six ans. École maternelle établie en 1935 au Cap-de-la-Madeleine et confiée aux Sœurs Dominicaines. Peut recevoir une soixantaine d'enfants.

L'orphelinat Saint-Dominique. — Pour orphelins de six à douze ans. Peut loger 275 enfants. Institution d'en-

seignement primaire, l'orphelinat, grâce à sa ferme-école, offre en même temps les avantages de l'orientation agricole aux jeunes qui ont le goût des choses de la terre. Cette orientation reste évidemment très élémentaire à cet âge. Elle prend un caractère définitif au patronage Saint-Charles pour ceux des orphelins qui choisissent la section agricole, où ils reçoivent un cours complet d'agriculture.

La ferme date de 1935, année où le gouvernement fédéral céda généreusement le « champ de tir » en arrière de l'orphelinat. La grandeur de cette ferme est de 58 arpents. La superficie cultivée actuelle en compte 48, dont 28 consacrés à la grande culture, grain et foin, 12 à la culture des pommes de terre et 8 à la culture maraîchère. On a récolté cette année 600 sacs de patates contre 1,400 en 1943, 60 sacs de carottes, 20 sacs de betteraves, 250 sacs de choux de Siam. On a fait environ 3,000 boîtes de conserves.

Dès 1935, la ferme possédait une section horticole. Elle en était redevable à M. Godbout qui nomma un instructeur et envoya des graines de semence et un wagon d'engrais chimiques. Depuis la fondation, le gouvernement a régulièrement donné, chaque année, graines et engrais.

En 1937, la ferme s'enrichissait d'une serre-école d'un arpent, grâce à MM. Duplessis et Dussault. Elle a fourni cette année 50,000 plants de tomates, 100 caissettes de plants de fleurs, 20 caissettes de plants de légumes. On consent à vendre au public, à un prix avantageux, des plants de légumes et de fleurs. Les revenus sont versés à la section horticole.

Un autre bienfaiteur assura la prospérité d'un poulailler-école. En 1937, M. George Briggs, gérant de l'élevateur à grain des Trois-Rivières, donna 1,400 poussins de race achetés au Comptoir coopératif de Louiseville. Douze cents survécurent, ce qui était un record. Le poulailler compte actuellement 500 volailles. On y a fait en 1944 l'élevage de 8,000 poussins.

L'orphelinat Saint-Dominique possède sa boulangerie. C'est sûrement une aubaine quand on songe aux quatre cents enfants de l'orphelinat et du patronage Saint-Charles. Ici encore la charité privée fut ingénieuse. En 1936, *le Nouvelliste* avait lancé la campagne du pain pour l'orphelin. Un peu partout, dans les édifices publics et ailleurs, les offrandes tombaient abondantes dans la « boîte aux sous de l'orphelin ». « Si l'orphelinat avait son four à pain! » pensa M. Floyd Preme, surintendant de la *St. Lawrence Paper Company*. Il communiqua son ambition aux employés de la Compagnie, lesquels se mirent à organiser concerts, parties de cartes, tirages. Les officiers et les employés de la *St. Lawrence* se chargeant de toutes les dépenses d'organisation, le plein montant des recettes était toujours sauf. Aussi pouvait-on inaugurer, dès 1937, la boulangerie-école placée au sous-sol de l'orphelinat.

L'instructeur a comme apprentis des élèves du patronage Saint-Charles. La production quotidienne actuelle est de 260 pains et de 380 brioches. On y fait aussi des gâteaux, des tartes et des biscuits.

Le patronage Saint-Charles. — Nous sommes arrivés à la section qui donne à l'œuvre de l'Assistance à l'Enfant sans soutien son caractère original. Cette section, en effet, résout l'angoissant problème de la préparation à un gagne-pain du jeune homme orphelin. Lancer cet orphelin dans la vie sans orientation industrielle ou agricole un peu poussée, c'est, l'expérience le prouve, l'exposer aux pires mécomptes. C'est également l'exposer à devenir un fardeau pour la société quand il était apte à prendre place parmi ses membres productifs.

Avant la fondation du patronage en 1937, M. l'abbé Bourgeois s'efforçait déjà de pourvoir à l'avenir des plus âgés de l'orphelinat Saint-Dominique en leur donnant une certaine initiation à la menuiserie, à la cordonnerie et à la reliure. On se rappelle que la section horticole avait été établie en 1935. Pour rendre cette initiation profitable on fermait souvent les yeux sur la limite d'âge de douze ans fixée pour le stage à l'orphelinat. Mais le maigre budget de l'institution ne permettait pas de perfectionner très rapidement l'orientation des orphelins. En 1937, M. Bourgeois gagna M. Maurice Duplessis, premier ministre, à l'idée d'un centre d'apprentissage. Il fut décidé, pour édifier solidement ce centre, que M. Bourgeois irait en France, en Belgique et en Italie visiter les établissements de ce genre. A son retour il présenta un rapport qui amena aussitôt la fondation du patronage Saint-Charles.

Situé à une dizaine de minutes de marche de l'orphelinat Saint-Dominique, le patronage est pour jeunes gens de douze à dix-huit ans. Ils y étaient cet automne au nombre de 140, dont soixante-quinze pour cent environ d'anciens de l'orphelinat. Le personnel se compose d'un aumônier-résident, de neuf religieuses Dominicaines qui prennent soin des enfants et de la maison, et de onze maîtres laïques, dont un préfet des études et de discipline, M. François Arsenault, quatre professeurs, trois instructeurs de métiers et trois surveillants. Une religieuse dirige la reliure. Cette reliure-école, souligne-t-on, doit beaucoup à M. Philippe Beaudoin, directeur de l'École des Arts Graphiques de Montréal.

En 1939, le gouvernement reconnaissait le patronage comme École d'Arts et Métiers. Outre l'allocation quotidienne de cinquante sous par orphelin, il accorde un octroi annuel pour le salaire des maîtres.

Les élèves continuent au patronage leurs études primaires jusqu'à la huitième année inclusivement. C'est après leur cinquième année qu'a lieu l'orientation vers un métier. A partir de ce moment, cours primaire et apprentissage se poursuivent simultanément. En octobre dernier, on comptait seize apprentis-menuisiers, dix apprentis-boulangers, neuf apprentis-cordonniers, huit apprentis-relieurs et trois étudiants à l'École

Technique de la ville. Neuf étaient inscrits à la section agricole. On espère voir cette dernière section reconnue un jour comme École moyenne d'agriculture. Actuellement elle est sur le plan des orphelinats agricoles et bénéficie des services des trois agronomes du Bureau régional des Trois-Rivières. Ajoutons ici que six orphelins font actuellement leur cours classique au Séminaire. Quatre d'entre eux pensionnent au collège et les deux autres à l'orphelinat Saint-Dominique. Le Séminaire accorde des bourses. Des proches parents ou des bienfaiteurs complètent la somme.

Le problème du gagne-pain ne se pose pour aucun des élèves du patronage. Chaque année, les demandes des employeurs dépassent le nombre des finissants. On regrette actuellement que l'abondance des emplois et l'appât du salaire élevé poussent plusieurs familles à retirer trop tôt leurs enfants.

Au patronage, la vie n'est pas morose. Une âme d'apôtre s'occupe avec une grande bonté de ces adolescents. Dix ans de ministère paroissial où on lui confia les mouvements de jeunesse ont préparé M. l'abbé Charles-Édouard Robert à son poste d'aumônier qu'il occupe depuis quatre ans. M. l'abbé Robert a lu le *Don Bosco* d'Auffray et s'inspire de cet idéal. « Voulez-vous être aimé ? disait Don Bosco, aimez. Et encore cela ne suffit pas, faites un pas de plus ; il faut que non seulement vos élèves soient aimés de vous, mais qu'ils se sentent aimés. » C'est ce qui a lieu au patronage. Interrogé sur la formule la plus apte à caractériser son activité, M. l'abbé Robert répondit : « Créer un esprit de famille. » Et il continua : « Je n'emploie pas le mot orphelin, mais celui d'écolier, d'étudiant. Il faut détruire en eux l'idée du complexe d'infériorité. »

— Et vos jeunes répondent, monsieur l'abbé ?

— Ils s'ouvrent avec une facilité dont vous ne vous faites pas idée !

Cette spontanéité toute simple prouve l'affection et la confiance des élèves du patronage. L'un d'entre eux disait à sa mère : « X..., X... et moi, nous travaillons avec les Sœurs qui sont très dévouées pour nous. Aussi j'aime beaucoup M. l'abbé Robert, car il est très dévoué comme s'il était le père de tous les enfants. »

Adoptions. — M. l'abbé Bourgeois n'oublie pas ce qu'il appelle dans un tract de propagande « l'irremplaçable joie de la vie de famille ». Depuis sa nomination comme directeur diocésain, il a atteint le chiffre de 1,313 adoptions définitives et légales. L'âge d'adoption le plus en vogue a varié ordinairement de six mois à un an. Les deux tiers des parents adoptifs se trouvent dans le diocèse. La plus grande partie de l'autre tiers habitent la province, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario. Quelques-uns seulement les autres provinces et aux États-Unis.

M. l'abbé Bourgeois poursuit une intense propagande d'adoption diocésaine : « placer chez nous les enfants de chez nous », afin de rester en contact avec

les orphelins et leurs familles adoptives. Il utilise tous les moyens: sermons, conférences, présentation avec commentaire de son film *les Petits Marchands de bonheur*. Cela presque à tous les dimanches et parfois en semaine. Il visite paroisses et communautés, quêtant « des prières, des sympathies, des aumônes, des adoptions ». En 1944, il donna quatre-vingt-une représentations de son film avec saynètes, déclamations et chants par des orphelins, atteignant 25,000 à 30,000 personnes.

Colonie de vacances. — « Nos enfants sont favorisés comme des millionnaires. » Trois splendides colonies de vacances leur donnent chaque été en abondance de l'air, de la lumière et des forces.

De mai à septembre inclusivement, les bambins de l'orphelinat du Rosaire du Cap-de-la-Madeleine émigrent à l'île Champlain, à douze milles des Trois-Rivières. Jusqu'en 1943, et depuis 1938, ils allaient au lac à la Tortue, près de Grand'Mère. L'an passé, la Chambre de Commerce cadette du Cap leur achetait une spacieuse maison sur le fleuve, enrichie d'une belle et longue grève. On parle d'agrandissement. La Chambre de Commerce se prépare à parfaire son œuvre en faisant appel à la charité des citoyens du Cap.

Le 18 juillet 1934, cinq orphelins, sous la conduite de M. l'abbé Henri Pellerin, aujourd'hui chancelier, arrivaient en avant-garde et prenaient possession de la colonie de vacances de l'orphelinat Saint-Dominique, au bord du lac Roberge, sur la route Saint-Tite-La Tuque. Ils y trouvèrent le décor délicat et grave à la fois d'un lac d'un mille et demi de longueur et de six à vingt arpents de largeur jeté entre une montagne abrupte et dénudée et une rive opposée beaucoup plus plane et plus fertile. La colonie est aujourd'hui arrivée à l'âge adulte avec ses nombreuses bâtisses: chapelle, dortoir, réfectoire, préau, salle commune. M. l'abbé Bourgeois a payé de ses biens personnels le coût de ces constructions. Une centaine d'enfants y passent deux mois entiers. M. l'abbé Ovide Levasseur veille sur la troupe joyeuse, assisté de M. l'abbé Marcel Marchand et d'un groupe de séminaristes.

Pointe-du-Lac. Un long bâtiment central flanqué de deux annexes et dominé par la large cheminée d'un foyer s'étend joliment sur le bord du fleuve, face à la Baie-du-Febvre. C'est la colonie de vacances du patronage. M. l'abbé Robert y conduit une centaine de jeunes gens pour les mois de juillet et août. Les jeunes eux-mêmes, dirigés par leurs instructeurs de métiers, ont construit la maison. Ils sont venus à la Pointe-du-Lac pour la deuxième fois cette année. L'expropriation de leur ancienne colonie du lac à la Tortue a fait acheter ce nouveau site, plus facile d'accès et très apprécié.

Placement et classement. — Un fichier central, don du ministère de la Santé, facilite le travail depuis 1939.

Par placement de l'orphelin, on entend soit l'admission de l'enfant dans une des institutions de la centrale, soit son retour dans sa famille quand la cause

d'hospitalisation a disparu, soit son adoption, légale ou non. Autant de mesures qui exigent, pour procéder sûrement, une ample information. M. Bourgeois appelle service « économique-social » l'ensemble des services d'information qui lui permettent de contrôler l'entrée des enfants, de les classer d'après leur âge, leurs aptitudes et les différentes modalités de leur situation familiale. La variété des motifs d'hospitalisation, l'importance d'épargner aux budgets provincial et municipal des contributions inutiles quand la situation familiale s'est améliorée, le souci d'assurer le plus efficacement possible l'avenir des enfants, nécessitent cette classification précise. Depuis mai 1942, la ville des Trois-Rivières a son département du Bien-Être auquel sont dévolus, dans les limites de la ville, les cas d'enfants sans soutien. Ce département se charge des enquêtes et envoie les enfants, s'il le juge nécessaire, à la centrale.

Le recensement du 1^{er} novembre dernier a donné les chiffres suivants:

	Orphe- lins de père	Orphe- lins de mère	Orphe- lins de père et mère	Naturels	Parents séparés	Parents pauvres	Parents internés	Arrière- men- taux
Garçons...	53	126	40	38	49	250	15	3
Filles.....	29	78	13	1	56	161	11	0
Garçons hospitalisés.....								574
Filles hospitalisées.....								349
Illégitimes (garçons et filles, de la naissance à trois ans).....								140
Total.....								1,063

Conclusion. — Nous l'empruntons à M. Arthur Saint-Pierre, qui, en novembre 1940, déclarait, dans un cours de pratique sociale donné à l'Université de Montréal: « L'organisation se développe suivant le plan le plus logique et le plus compréhensif qu'il m'ait été donné jusqu'ici de consulter, et les résultats apparaissent des plus satisfaisants. » C'est bien ce que le lecteur aura pensé en parcourant le bref exposé des faits. M. l'abbé Bourgeois a accompli du beau travail. Partisan convaincu du travail d'équipe, il aime à répéter que son œuvre est le résultat d'une splendide collaboration. Ces collaborateurs sont nombreux: religieuses, confrères, séminaristes, assistante sociale, secrétaires, gens de sa ville et de son diocèse. Il ne craint pas de dire que son œuvre est perfectible. Il espère puissamment en l'avenir. L'Assistance à l'Enfant sans soutien peut compter sur sa charité enthousiaste et sur son franc parler. En décembre 1941, S. Exc. Mgr A. Vachon l'a invité à organiser et à diriger une œuvre semblable dans son diocèse.

Un jour d'avril dernier, j'étais chez M. l'abbé Bourgeois. Ayant à visiter une famille par affaire, il me prit avec lui dans son automobile. Arrivés à destination, nous nous trouvions à un mille du Cap-de-la-Madeleine. Sa visite terminée, il me dit: « Allons au sanctuaire. J'ai l'habitude de m'y rendre quand je passe auprès. » La souriante Madone du Cap doit se plaire à donner à M. Bourgeois et à ses collaborateurs la charité du Maître pour les enfants qui souffrent.

LES DÉMOBILISÉS ET LE RETOUR À LA TERRE

Alphonse HARDY

QUE FERONS-NOUS de nos démobilisés ? Grave problème qui doit préoccuper tous les citoyens, en particulier les autorités publiques. Le gouvernement fédéral, auquel cette question ressortit en premier lieu, y apporte une solution partielle par son projet d'établissement d'un bon nombre sur la terre. C'est la loi de 1942 que nous étudierons plus bas, à la lumière de l'expérience de l'après-guerre 1918.

I. — L'EXPÉRIENCE D'APRÈS-GUERRE 1918

Le nombre de nos soldats était d'environ 600,000, dont 63,000, un bon dix pour cent, désiraient se livrer à l'agriculture. Quarante pour cent des aspirants — 25,000 environ — donnèrent suite à leur projet ou furent acceptés, c'est-à-dire un peu plus de quatre pour cent de l'enrôlement total. Ce chiffre n'est pas absolu, vu que nombre de combattants se dirigèrent d'eux-mêmes vers l'agriculture sans demander ni recevoir l'aide de l'État. Plusieurs aussi de ceux qui désiraient se faire établir ne disposaient pas de la mise de fonds exigée par la loi.

Le choix des candidats fut confié à des commissions provinciales dont un membre au moins, généralement le président, était un agronome en exercice, à qui fut adjoint un cultivateur d'expérience.

On semble avoir négligé de s'enquérir des qualités d'initiative et de persévérance, de l'esprit d'économie, de la ténacité, de la conduite morale des postulants, vertus aussi indispensables que l'expérience pour atteindre au succès. Au lieu d'enquêtes précises à domicile et dans l'entourage des candidats, les examinateurs se contentèrent de les faire défiler devant eux en compagnie de leur épouse, et de les soumettre à une série de questions. Ceux qui ont l'expérience des hommes savent qu'il faut de la psychologie pour discerner *a priori* les bons sujets des incompetents. Les déchets furent nombreux. Dans un mouvement de cette envergure, ils sont inévitables, mais plus d'attention eût écarté un grand nombre d'inaptes. Admettons qu'il ait été difficile de refuser le bénéfice du doute à des soldats qui avaient accepté de lourds sacrifices. La sympathie parla souvent plus fort que la raison. Plusieurs manquant des qualifications requises furent envoyés à des écoles d'agriculture ou dans des centres d'entraînement. Cette tentative ne dura guère. On les plaça de préférence sur des fermes pour les familiariser avec les travaux pratiques, ce qui eut pour effet d'éliminer les indésirables et les indécis.

Choix des fermes. — Une plainte souvent formulée, c'est que trop de vétérans reçurent en partage des fermes déjà fatiguées ou abandonnées exigeant beaucoup d'habileté professionnelle et plusieurs années de

labeur avant de produire un rendement raisonnable. Il est malheureusement vrai que nombre de soldats, victimes de solliciteurs peu scrupuleux, firent instance pour se faire acheter des terres de valeur douteuse; mais il est inexact de dire que le gouvernement ou la commission administrative les ont choisies pour eux.

A part certaines concessions, telles que les réserves indiennes ou les terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson, jugées convenables par des experts, les administrateurs du plan n'assumèrent pas la responsabilité du choix des fermes. Les postulants, ou des représentants délégués par eux, désignèrent les localités et les propriétés qu'ils désiraient. Sur réception d'une demande officielle sollicitant des fonds pour acquérir une propriété, la Commission d'établissement la faisait évaluer selon les procédés en usage dans les sociétés de prêts. On s'en rapportait à l'estimation confirmée par le comité d'experts, attestant que la propriété remplissait bien les conditions de fertilité requises. Les personnalités des différentes provinces qui prêtèrent leur concours aux autorités indiquent bien qu'on voulut prévenir la spéculation et les avances de fonds sur des fermes sans valeur. Les transactions ne furent donc pas l'affaire de soldats sans expérience, comme on l'a insinué en certains quartiers. Les citoyens chargés de cette besogne étaient d'une compétence reconnue, jouissaient d'une réputation établie, étaient nés ou demeuraient au pays depuis longtemps. Ils étaient en outre au courant des conditions locales, et les autorités pouvaient se fier à leurs recommandations. On peut dire que toutes les précautions raisonnables furent prises contre l'exploitation ou l'inexpérience.

La prudence exigera qu'on ait recours aux méthodes scientifiques de classification des sols, pour éliminer les erreurs involontaires du passé dans le choix des régions et des propriétés.

Causes d'échecs. — Une des causes du grand nombre d'échecs fut le prix élevé payé pour les terres et les obligations onéreuses qui en résultaient pour les nouveaux cultivateurs. C'était l'inflation; le gouvernement finançait l'acquéreur: d'où la surenchère. L'outillage, le cheptel, les matériaux de construction, tout suivit une marche ascendante. Et puis, les naïfs concevaient l'agriculture comme une entreprise payante — ce qu'elle n'est pas, — au lieu de la considérer comme un mode de vie, une vocation, une entreprise familiale, morale. L'aide financière était trop large, infligeant une dette hors de proportion avec les revenus. L'avance maximum était de \$7,500 pour un établissement: \$5,500 sur la ferme et les améliorations, plus \$2,000 sur le cheptel et l'outillage, avec remboursements échelonnés sur une période de vingt-cinq ans, à 5 pour cent d'intérêt. On

avait trop escompté l'avenir et voulu faire trop beau, trop généreux. On avait envisagé le succès de l'agriculture en fonction des besoins anormaux de quatre années de guerre. L'absence des cent mille cultivateurs transformés en consommateurs, avait creusé dans les réserves des vides à combler; la demande se décuplait. Mais une fois les hommes retournés aux semences, il fallut revenir à la réalité: les marchés extérieurs n'absorbaient pas nos produits. Ce fut le désenchantement, un dégonflement imprévu. Trop endettés, les nouveaux cultivateurs furent vite incapables d'acquitter leurs obligations. Devant la baisse des denrées agricoles, et donc des revenus de la ferme, le gouvernement dut rajuster les dettes, renoncer à une partie des créances. Un trop grand nombre, inhabiles à tenir le coup ou découragés d'avance, renoncèrent à leur entreprise. L'autorité, intervenant à juste titre, dégreva en partie les établissements, facilita les termes de remboursement, ce qui semble justifiable devant l'importance de retenir ces gens loin des centres où ils avaient tendance à se réfugier. En dépit de ces mesures, les abandons furent nombreux, trop nombreux.

Les anciens combattants ne furent d'ailleurs pas les seuls à bénéficier d'une remise de dettes. En vertu de la loi du *concordat*, environ cinquante mille cultivateurs de toutes les provinces purent, de 1935 à 1941, rajuster leurs créances à une moyenne de \$2,100 chacune.

Parmi les causes d'abandons il faut aussi tenir compte des cas de maladies, d'invalidité, de mortalité, plus fréquents chez les retours des tranchées. L'agriculture eut encore à souffrir des fléaux périodiques de sécheresse et de grêle qui taxèrent à l'extrême limite la patience et la ténacité des cultivateurs novices.

Une lacune à signaler: dans plusieurs secteurs, la direction et l'entraînement furent inadéquats. On oublia le côté humain. L'éparpillement constituait un obstacle sérieux au contrôle efficace. Seule une orientation compétente aurait pu suppléer à l'absence d'une politique rurale. Le nombreux personnel d'un si vaste plan compta évidemment des fonctionnaires inférieurs à la tâche. Ces faiblesses créèrent du mécontentement, accentuèrent les griefs et causèrent des défections dans certains secteurs. Pourtant, la grande majorité des fonctionnaires firent preuve d'un dévouement et d'une compétence dont s'enorgueilliraient toute entreprise privée. Presque tous anciens soldats eux-mêmes, ils eurent à cœur le succès des vieux compagnons d'armes.

Résultat financier. — Pour faire saisir l'importance des obligations contractées par le gouvernement, extrayons des rapports officiels quelques chiffres utiles à mettre sous les yeux du lecteur.

Les avances s'élevèrent à	\$108,000,000
Les frais d'administration, les intérêts accrus, etc., exigèrent une autre tranche de	85,000,000
donnant un déboursé total de	\$193,000,000
moins les recouvrements	92,000,000
le tout accusant un découvert de	\$101,000,000

Le nombre de soldats établis fut de.....25,017
au coût moyen par établissement de.....\$4,000
L'avance moyenne par établissement a été de \$4,300

Après vingt-deux ans d'opération, le nombre des anciens combattants qui exploitent encore leur ferme est de 8,832 (chiffres de février 1941).

Les terres abandonnées n'ont pas constitué une perte sèche puisque le gouvernement les revendait et que les montants perçus entrent dans les recouvrements de \$92,000,000.

L'État tenta évidemment l'impossible en avançant \$4,300 sur un établissement d'une valeur moyenne de \$3,300. Ce ne serait pas une opération à recommander aux prêteurs d'argent. Le législateur prévoyait bien ce qui arriverait, mais le prix n'était pas trop élevé pour une mesure de sécurité sociale, destinée au maintien de la paix et au développement du pays. Occuper des milliers de familles à produire leur subsistance, et les éloigner des centres où bouillonnaient des ferments de révolte, faisait office d'exutoire et enlevait des chances aux agitateurs de haines et de promesses dorées. Le contribuable devait solder le coût d'une entreprise à caractère national, utile à la tranquillité générale. Sans exagérer d'ailleurs l'échec financier, nos gouvernants devront s'inspirer de cette première expérience pour éviter bien des erreurs et faire donner le meilleur rendement possible à la nouvelle législation.

Après un quart de siècle, des événements identiques à une échelle beaucoup plus considérable suggèrent les mêmes mesures de prudence et de sécurité. Il n'est pas loisible de discuter si les dirigeants doivent recourir à une politique de *retour à la terre*, puisque la chose est décidée, et qu'une loi de 1942, calquée sur celle de 1919, est prête à fonctionner. Il n'est pas trop tard pour faire le point, pour demander à l'expérience de 1919 si la somme requise pour l'établissement sur une ferme ou sur un lopin à proximité d'un centre industriel, ou en vue d'exploiter concurremment la pêche commerciale, selon ce que permet la nouvelle loi, peut raisonnablement être remboursée, avec les intérêts, à brève échéance. Au surplus, si cette poussée vers la terre fait partie d'un programme de réhabilitation, les contribuables ne doivent-ils pas en défrayer une part du coût comme la première fois? La quotité de cette contribution et le montant avancé par l'État doivent être l'objet d'une étude minutieuse. Les témoignages de diverses enquêtes démontrent que le pays devra se préparer à assumer une plus forte proportion du coût des établissements pour que le colon ou le nouveau cultivateur ne débute pas dans la misère. Autrement, l'aventure se trouverait compromise au départ, comme l'autre fois. Le contribuable ne devra donc pas s'énervier de la part que le gouvernement devra absorber, ni croire préférable de retarder une réintégration relativement coûteuse. Il faudra choisir entre donner du travail ou des aumônes, une vie d'homme libre ou d'esclave.

Nous étudierons dans un prochain article la législation de 1942 et ce que l'on peut en attendre.

L'ACADIE MONTANTE

Alexandre DUGRÉ, S. J.

LE PREMIER APERÇU de Moncton est la tour imposante de la cathédrale de la Reconnaissance, — quelque chose comme la tour Eiffel à Paris, mais autrement significatif. Qu'on arrive par Saint-Jean ou par le nord, c'est une église catholique française qui situe l'ancien « Coude » perdu et retrouvé, le grand Moncton qui dédoublait voilà trente ans sa paroisse anglaise en une laborieuse desserte acadienne aujourd'hui siège de l'archevêché de S. Exc. Mgr Robichaud, encerclée de toujours plus de clochers.

En février 1914, quand Mgr Henri Cormier, vicaire de *St. Bernard's*, fut chargé de grouper les ouvriers acadiens du C. N. R., à condition d'y trouver deux cents familles, il en dénicha six cents et commença avec rien, pas même deux cierges pour la messe. Il a trouvé le terrain et le reste sans tapage, avec l'aide surtout de trois hommes qui vivent encore: le docteur Richard, le juge Leblanc et le sénateur Léger. Le premier tour de roue donné, le train marchait. Grâce à une souscription nationale, la cathédrale de l'Assomption est peut-être le plus beau temple des Maritimes, avec sa tour, ses marbres, son sanctuaire, son caveau, ses verrières qui détaillent l'histoire acadienne. Une conséquence heureuse de ce prestige accru d'une Église sortie des catacombes, c'est qu'aux mariages mixtes, le côté anglais ne répugne plus à signer que les enfants seront catholiques, ou à les envoyer à l'école bilingue.

Comme l'Église n'est pas faite de pierres mais d'âmes, il fallait trouver des religieuses pour les écoles proprement acadiennes. Quelques pensionnats étaient desservis par les Sœurs de la Charité de Saint-Jean (N.-B.), où devaient entrer les Acadiennes pour travailler chez elles, car les communautés du Québec envoyaient plutôt dans l'Ouest ces bonnes recrues bilingues. Mgr Édouard Le Blanc autorisa une séparation, une maison-mère des Sœurs de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à Memramcook, en face de l'université Saint-Joseph; tandis qu'au nord Mgr Melanson créait à Campbellton les Filles de Marie de l'Assomption, qui rayonnent aux écoles paroissiales. Grâce à certaines bonnes diplomates, les classes bilingues reçoivent presque partout des subsides; et grâce à la charité, de grands hôpitaux, des foyers, des maisons de retraites fermées complètent l'organisation religieuse, et même deux classes latines des Frères de Laprairie préparent au collège des externes qui n'y pouvaient trouver place. Memramcook s'est donné une école d'Agriculture, pour rebâtir l'âme agricole des anciens, perdue avec le sol et dans l'obligation de vivre de la mer. On en rêve d'autres et d'orphelinats agricoles, de fermes modèles, et d'enseignement ménager. On devra obtenir une école normale bilingue. Actuellement les professeurs de français n'apprennent qu'à enseigner l'anglais.

Ça ne va pas toujours tout seul, même si l'on en gagne. La loi du Nouveau-Brunswick attribue les subsides selon la demande des commissions scolaires. Là où la majorité est acadienne, on s'entend bien; pas avec une majorité jaune. Alors on s'anglicise à l'école publique, ou bien le prêtre donne des cours privés au presbytère, ou encore on paie double taxe. Des aguerris s'acharnent à guetter les maisons ou les lopins à vendre, pour y installer des familles et prendre la majorité. L'on se demande pourquoi un fonds roulant de quelque cent mille piastres, comme chez les Juifs, ne viserait pas les bonnes occasions, les belles fermes à vendre.

— Pourquoi ces livres de messe en anglais, Père ?

— Mes gens ne savent pas lire le français. Notre école est récente. Les jeunes sauront mieux.

— Combien payez-vous les Sœurs ?

— Rien. Je tâche de leur fournir la soupe, le charbon, le logis. Elles s'aident. Elles enseignent le piano, chantent les grand'messes, se chargent de la sacristie et gardent le revenu des lampions. Elles sont admirables. Personne ne les critique ni ne se plaint des classes moins belles. Un confrère a remodelé un garage. L'école publique reçoit tout le budget.

— Quand vous aurez la majorité, vous partagerez ?

— Bien sûr ! La force ne crée pas le droit d'assommer !

— A certains endroits l'on s'entend bien ?

— Oui, mais pas chez nos bigots de *baptists*, les plus noirs ignorants de la Basse Église. Vous savez qu'entre eux les protestants ne s'accordent pas bien, pas même entre universités. Imaginez alors ces ignorants, quand ils nous ont ! Les *baptists* ont trois articles de foi : le baptême à la grande eau, la haine des catholiques et l'abstention du tabac et des boissons *en public*. Ils sont têtus et bornés, farcis de préjugés incroyables. Écoutez bien ceci : un jour, un curé qui n'a pas froid aux yeux reçoit la visite d'une *baptist* qui se donne une raison quelconque de venir jaser. Comme elle se prépare à partir, le prêtre lui demande : « Madame, je vous prie de répondre franchement à la question que je vais vous poser. Vous êtes ici depuis une demi-heure, et vous ne m'avez pas regardé une seule fois le visage, mais les pieds. Pourquoi ça ? — Oh ! je n'ai pas fait attention... — Vous n'êtes pas franche, madame. Je vais l'être pour vous : vous êtes venue voir si j'ai les pieds fourchus comme un bouc. C'est ça, votre visite. Eh bien ! vous ne viendrez pas pour rien. Je vais vous renseigner. Restez là, ne bougez pas ! Vous allez voir que les pieds d'un prêtre ne sont pas les pieds du diable. Vous pourrez le dire à vos pareils. » Le prêtre, fin comme quatre, se déchausse et lui montre ses pieds, séance tenante. La confondue *baptist* avoua qu'elle avait entendu dire, Dieu sait par qui, que les prêtres avaient des pieds de bouc, même de petites cornes...

On sait d'où le relèvement acadien est parti, d'une mort, d'une vision d'Ézéchiël d'ossements dispersés au loin, qui se sont rassemblés. On n'admira jamais trop cet effort unique d'un peuple qui revient par morceaux de Boston, de la Virginie, de la Géorgie, d'Europe, mourant de faim à travers les bois ou ballotté sur de mauvais canots le long des côtes, au Cap-Breton, à la baie de Shédiac, à la baie des Chaleurs, au Madawaska... Par groupes de dix à vingt, dénués de tout, nourris de misère et d'on ne sait quoi, ils défrichent des terres sans obtenir les titres légaux, mais avec le droit naturel, qui ne vaut rien pour eux; on les chasse trois, quatre fois: « Le bon Dieu ne fait-il donc plus de terre pour les pauvres Cayens? » gémit un dépossédé.

Certains records de patience ne s'imaginent pas et désarment la fiction. Des rapatriés défrichent l'admirable vallée de Memramcook, où la succession du calviniste Desbarres les fera choisir entre déguerpir ou payer leurs terres faites. En 1766, les ruines françaises de Jemseg voient revenir des familles qui reconstruisent, essouffent, labourent Dieu sait avec quoi, et refont leur vie si bien qu'ils pourront, en 1780, envoyer aux Loyalistes établis à Parrstown, à ces ex-Bostonnais qui les avaient mal reçus, des canots chargés de vivres et d'effets. En récompense, lesdits réfugiés obtinrent du gouverneur Parr leurs bonnes fermes de Jemseg, d'Écoupag, de Sainte-Anne des Pays-Bas (Frédéricton), etc. On protesta de sa loyauté. Non, il fallut partir encore, monter un peu plus le fleuve Saint-Jean, secourus par ces Indiens convertis qui voulaient les défendre malgré eux. Le souvenir français demeurerait cher aux Malécites. On en trouve la raison sur un *cairn* érigé au fort Médoctec, qui garde de l'ancienne église la pierre angulaire ainsi gravée à l'aide d'un clou: *Deo opt. max. in honor D. 10A BAB. Hoc tem pos. an Do. MDCCXVII Malecitate M. P. 10A. Loyard soc. Jes. sacerdote.* « Au Dieu très bon et très grand, ce temple fut bâti en 1717 aux Malécites, par Loyard, prêtre de la Compagnie de Jésus. » Que signifient les initiales?... Une autre inscription, latine et française, sur une pierre dite *Priest's Stone*, commémorait, dit-on, la noyade d'un Père. Des ignares en ont fait du macadam.

C'est encore l'Église qui va sauver la nouvelle Acadie. En 1768, le futur Mgr Bailly, envoyé de Québec par Mgr Briand, missionne dans les trois provinces actuelles et une partie du Maine, en canot, à pied, couchant dehors, mangeant peu et mal, affrontant des difficultés que nos meilleurs athlètes n'accepteraient guère. Il ne s'en plaint pas, mais ses registres conservés à Caraquet le proclament entre les lignes: c'est la souffrance consolant la souffrance. Une belle écriture ferme authentique les actes: *Registre des actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures, faits en la nouvelle-Écosse ou acadie, commencé le vingt unième jour de juillet de l'année 1768, par nous charles françois Bailly, prêtre missionnaire des sauvages et acadiens sujets de sa majesté britannique.* Suit l'acte de mariage de huit couples

à la fois, « dans la ville d'Halifax »... A Pisiqid (Windsor), il inscrit à la suite les noms de vingt-huit enfants de sept ans et moins « baptisés sous condition, qui avaient tous été ondoyés n'ayant pas de missionnaires depuis une dizaine d'années »: des Melanson, Mayet, Landry, Saunier, Janson, Braud, Petitpas, Brein (Brun), plus quarante-sept mikmaks, plus sept mariages de blancs. Le ministère se continue à Petkoutiak, à Ékoupag, sur la rivière Saint-Jean... De retour à Halifax, « nous avons réhabilité les mariages des cy-dessous nommés, que le manque de prêtres avait obligés de contracter auparavant, avec la volonté de se présenter à la première occasion pour recevoir la bénédiction nuptiale, par le renouvellement du consentement en présence de témoins suffisants ». Les mariés sont des expulsés de Mesagouèche, de Beaubassin, des Mines, de Port-Royal. Ensuite ce sera le Cap-Breton, l'île Saint-Jean, Tracadie...

L'abbé Bourg prend une tranche de la Baie des Chaleurs. Des prêtres français, exilés de la Révolution, arrivent providentiellement au secours: les Leroux, Sigogne, Joyer, Orfroy, Castanet, Lejamtel, Champion, de Calonne; les Canadiens Bédard, Gagnon, Girouard, Cooke, Lafrance, de Bellefeuille, Belcourt, Paquet; puis les Acadiens formés dans Québec et les gradués de Memramcook, où les religieux de Sainte-Croix du P. Lefebvre reprennent l'œuvre du curé Lafrance, en attendant les Eudistes de la Pointe-de-l'Église et de Bathurst.

En 1803, Mgr Denault consacre cinq mois de misère à faire le tour, la seconde tournée épiscopale, la première depuis Mgr de Saint-Vallier. Il confirmera huit mille huit cents âmes de dix à quatre-vingts ans, s'arrêtant parfois tout ému devant les bonnes vieilles figures en pleurs. Mgr Plessis revient en 1811, 1812, 1815 et 1816. Puis ce seront les évêques de langue anglaise, car les catholiques persécutés d'Écosse et d'Irlande s'installaient au pays.

On sait les beaux témoignages rendus aux Acadiens « honnêtes et vertueux » de 1750 par les exécuteurs de la déportation eux-mêmes. Voici plus récent, des souvenirs du P. Bourque, c. s. c., sur la vie qui reprend:

En 1860, c'est à peine si nous pouvons compter deux ou trois prêtres des nôtres. Pas de médecins, pas d'avocats, de juges ou de sénateurs. Peut-être avions-nous un député. Quant aux marchands, industriels et autres hommes d'affaires, on les comptait sur les doigts de la main. Les fermiers instruits n'avaient pas encore fait leur apparition. Quelques maîtres d'école à redingote, qui passaient pour grands savants — ils savaient lire, écrire, compter et conter des contes merveilleux — menaient une vie de bohème, logeant une semaine ici, une quinzaine là, enseignant les lettres et les chiffres à qui leur donnait le vivre, le couvert et un salaire que nos petits vendeurs de journaux considéraient bien au-dessous de leur dignité. N'importe! on les aimait, on les choyait. Ils ont jeté le grain de sénévé, attisé la mèche qui voulait briller, permis les progrès d'éducation, la survivance de l'Acadie tenace à ne pas mourir. Grâce à eux, grâce à leurs successeurs mieux armés, grâce à nos universités, l'on ne regarde plus l'Acadien comme une race inférieure dénuée d'intelligence, un peuple de parias, de *half-breeds*, propres tout au plus à servir de valets aux messieurs.

Tel curé, un type, un vraisaint, brave patriote, n'ambitionnait après ou pour le salut des âmes que de bénir et d'établir

autant de mariages que possible: « Mes frères, les fréquentations sont nécessaires, mais les fréquentations de la bonne espèce. Que les garçons aillent voir les filles, une bonne fois par semaine, et qu'ils prennent bien garde de ne pas prolonger la visite après dix heures du soir; car pour des travailleurs, pour des honnêtes gens, pour tout le monde enfin, c'est l'heure de rentrer se reposer... Mariez-vous jeunes, si c'est votre vocation; mariez-vous en chrétiens, non pour la beauté ou l'argent. La beauté n'apporte point à dîner; l'argent sans la vertu ne rend jamais heureux. Les parents peuvent donner une maison; seul le Seigneur donne une femme sage et prudente. A vous de le prier. Jeunes filles, ne faites jamais l'irréparable folie d'épouser un ivrogne ou un paresseux. Vaut mille fois mieux coiffer sainte Catherine que de mener une vie d'enfer en ce monde et en l'autre. » Parfois il ajoutait aux publications de bans l'éloge des futurs: « Garçon vaillant; sa maison blanchie, même sa clôture: tout reluit de propreté. Certains devraient l'imiter. La mariée est digne de lui. Je me demande comment sa mère pourra se passer d'elle. Le bon Dieu arrangera cela. »

Pour établir ses jeunes, il prônait la terre, « cette bonne mère qui donne l'abondance quand on la traite comme il faut. Pourquoi aller à l'étranger suer sang et eau pour les autres, puis revenir ruiné de santé, pas de maison, pas de terre, pas d'argent?... Restez au pays, mettez sur des lots la moitié du travail que vous donnez aux usines, et vous serez vite indépendants sinon riches, et vous vous sauverez mieux ». Un beau dimanche, il s'embrouilla dans une belle péroraison et souhaita à tous « le bonheur d'aller prendre des terres sur les limites de l'évêque. Au nom du Père... ».

C'est ainsi qu'on a pu tenir, gruger le bord du golfe, tisser une dentelle de paroisses qui montent du Cap-Pelé à Caraquet, à la Gaspésie, sans parler de la *république* agricole du Madawaska, sur les deux rives du fleuve Saint-Jean, sans parler non plus des îlots de la Nouvelle-Écosse et de l'Ile-du-Prince-Édouard, où ils souffrent de l'anglicisation malgré eux. L'éducation des adultes et la meilleure vente des produits, le blocus de l'immigration et la formation de bons chefs permettent aujourd'hui de beaux espoirs. On ne veut plus faire un piédestal de son dos courbé; on veut être des continuateurs de vie, mieux que des donneurs de sang. Les quatre, six, huit fils voudront conquérir pour soi, au retour de la guerre. Comme l'écrivait l'abbé Casgrain en 1888, « sans le Dérangement, au lieu de cent mille Acadiens, l'Angleterre en aurait aujourd'hui des millions, sujets fidèles et utiles ».

J'aime mieux guérir ma blessure que de me faire répéter comment je l'ai reçue, dit un héros de tragédie. La besogne actuelle chez les Acadiens comme chez nous est de ne regarder le passé que pour continuer le sillon, le destin, la vocation, sans tomber dans la névrose des opérés qui racontent leurs bobos des heures de temps avec une espèce de volupté. Qu'on imite plutôt les Juifs, regardant moins les malheurs d'hier que les biens de demain, ou cette Madeleine Le Blanc rapatriée avec ses parents à la Baie-Sainte-Marie et saisissant la hache: « Assez pleuré! Songeons maintenant à nous faire un abri! » La force d'inertie ne suffit plus. La timidité trop polie est mortelle. L'énergique leçon du passé devra se traduire en œuvres, en fierté, en solide reconquête, peut-être aussi servir de mise en garde: ainsi le vilain plan de Shirley qui promettait en 1744 le denier de Judas à tout Acadien traître à sa foi, et proposait de lui octroyer une terre *entre deux protestants*, semble vouloir revenir à la surface « pour

une meilleure entente », comme si le moyen d'avoir la paix était d'attacher ensemble chien et chat...

L'on devra trouver mieux, admettre le fait acadien, ne plus mesurer la liberté au compte-gouttes, ni prendre pour des étrangers (*foreigners*) les aînés du pays. Si les fonds publics ne se soucient guère d'établir les jeunes au sol ou à la mer, les fonds particuliers des Caisses, de l'Assomption, que sais-je, devront former une Croix-Rouge, un Fonds patriotique, un Emprunt de la victoire pacifique. Plaie d'argent finit par être mortelle. Rejeter la faute sur le dos des autres ne guérit rien. Notre Québec ne sert pas toujours de modèle, sans doute, mais la négligence à établir son monde et à élire les meilleurs députés est plus dangereuse pour une minorité. Consultons la sagesse du fabuliste:

Jupin, pour chaque état, mit deux tables au monde:
L'*adroit*, le *vigilant* et le *fort* sont assis
À la première, et les *petits*
Mangent leur reste à la seconde.

À défaut de grands chefs civils, le clergé veille comme sur ses yeux à l'éducation des enfants et des adultes, aux coopératives, aux Caisses populaires, aux retraites fermées qui sont l'âme des âmes et des œuvres; il prépare un collège à Edmundston; il prévoit l'U.C.C., des écoles d'agriculture, une colonisation des forêts intouchables, un retour à l'âme et à la force agricoles. Par besoin de manger, la moitié de ce peuple de grands propriétaires est devenu pêcheur — et pas mal errant. Il faut le fixer, redonner aux jeunes l'âme terrienne, l'attachement au coin de pays qui a coûté si cher, obtenir du sol neuf des compagnies forestières, donner du corps à cette province toute en bordure et rattacher les fermiers de Kent à ceux du Madawaska. La jeunesse acadienne est terriblement fauchée aux divers fronts. Les exemptions de fermiers sont rares, fussent-ils propriétaires, mariés, pères de famille. Ceux qui reviendront de libérer les petits peuples devront trouver chez eux la liberté du sol à prendre, la liberté du français à l'école et la liberté toujours refusée d'une École normale où préparer les professeurs bilingues. Ceux qui ne veulent plus entendre parler du hideux 1755 n'ont qu'à ne pas continuer la dispersion obligatoire, l'anglicisation en douce, l'étouffement sans douleur. Priver un peuple de terre et d'écoles ne revient-il pas à le tuer? Sans doute le groupe acadien est-il fort, mais on le gruge sur les bords, on est heureux de trouver des Fougère, Chiasson, Doiron, transformés en *Fisher* ou *Fraser*, *Chisholm*, *Doran* ou *Gould*...

Tant qu'il n'y aura pas de paroisses françaises, avec écoles vraiment bilingues, à Sydney, Saint-Jean, Halifax et dans certains bons groupes de l'Ile-du-Prince-Édouard, tant que certains couvents créés acadiens s'écraseront sous le programme officiel, on verra fondre des espérances dans le tonneau sans fond de l'assimilation. C'est dangereux de ne pas savoir lire le français. Quelle sera la pensée? Le sens national ne germe pas tout seul; il se développe ou s'éteint par l'éducation,

la lecture, la texture des idées acquises. Et puis, Québec ne doit plus scandaliser en criant ses pseudo-besoins, ses appétits, ses admirations de tout ce qui n'est pas nôtre. Car la déduction n'est pas lente à se faire: si le vigoureux Québec en est là, qu'avons-nous à tant résister, nous qui sommes une minorité?... Quant aux Jaunes qui s'alarment de voir monter une deuxième province française, qu'ils aient donc le cœur de se marier, de ne pas divorcer, d'avoir les enfants que Dieu leur offre, — ou bien qu'ils ne soupçonnent pas de vengeances, qu'ils admirent le traitement des minorités chez nous: l'injustice n'entre pas dans nos cordes.

MARTYR OU JACOBIN ?

Louis C. de LÉRY, S. J.

LE 22 JUIN DERNIER, en lisant leur journal, les Canadiens apprirent qu'un grave danger menaçait leur pays: une société secrète, l'Ordre de Jacques-Cartier, cherchait à implanter le fascisme dans le Québec, qu'elle prétendait séparer des autres provinces. Telle était la bombe que M. Bouchard venait de lancer, la veille, dans son *maiden speech* au sénat. De toute la province affluèrent les dénégations. Pris de panique à l'approche d'élections déjà plus qu'incertaines, M. Godbout jeta par-dessus bord M. Bouchard, qui dut quitter la présidence de l'Hydro. Depuis lors, M. le sénateur pose au martyr, crie à la persécution, livre aux revues anglaises force articles grassement payés, donne des causeries bien rétribuées, se voit choyé, fêté, banqueté. Et de Halifax à Vancouver, la presse anglo-canadienne fait écho avec fracas à ses moindres dires et écrits.

Le Canada anglais crie à l'intolérance. Il y a quelques années, l'univers apprit qu'Édouard VIII voulait épouser une divorcée. L'on a pu discuter des motifs secrets qui poussèrent le premier ministre à exiger l'abdication du roi. Personne n'accusa d'intolérance l'opinion anglaise qui appuyait M. Baldwin. Il y a des gestes, des paroles, qu'un personnage officiel ne doit pas se permettre. Le peuple anglais, dont pourtant la religion et la loi reconnaissent le divorce, ne tolérerait pas que son roi, où s'incarne la majesté britannique, épousât une divorcée. *Mutatis mutandis*, la population canadienne-française, mal comprise de ses compatriotes, n'admettait pas qu'un des siens usât de son prestige pour propager une calomnie et détruire l'unité nationale déjà compromise.

L'unanimité des nôtres fut remarquable. Tous nièrent avec énergie les prétentions de M. Bouchard. Seul fit exception le *Journal*, dont les intérêts financiers ne sont pas surtout canadiens-français, notait récemment la *Saturday Night*. Pour le châtiment de M. le sénateur, le *Journal* se constitua son défenseur passionné.

Des considérations politiques ne peuvent expliquer semblable unanimité. Sans doute, le parti de M. Bouchard agit-il par motif électoral; et d'aucuns ont trouvé peu élégante la mise au rancart d'un serviteur fidèle durant quarante ans. D'autres, avec plus de raison, s'étonnent qu'on l'ait supporté si longtemps. Là n'est pas la question. Il s'agit ici de la levée générale de boucliers contre M. Bouchard. La dénégation universelle de ses affirmations trouve son explication la plus simple dans leur fausseté.

Le geste de M. Bouchard n'était guère plus élégant. Voilà un homme qui, de la politique, a fait sa vie. Son parti le récompense — telles sont nos mœurs — en lui accordant la présidence de l'Hydro. A peine est-il casé dans son plantureux fromage — qu'il estime perpétuel — et nommé sénateur par surcroît, il prononce le discours le plus incendiaire de sa carrière. On s'explique la rage de ses compagnons de la veille, menacés dans leur réélection. Mais l'homme de la rue a le droit de lui dire: « Vous flairez un complot, vous dénoncez une société secrète, vous redoutez le fascisme. Et vous attendez, pour faire ces révélations, d'être sénateur inamovible et sorti à jamais de la politique active. Vous comprenez bien mal vos devoirs civiques. »

Il y a au pays une police. Au début des hostilités — la chose s'est répétée partout ailleurs — elle a prouvé son savoir-faire en arrêtant quelques fascistes, pas tous, ni même la plupart de langue française. Si l'Ordre de Jacques-Cartier — supposons qu'il existe — menaçait nos libertés, la gendarmerie royale le saurait.

Est-ce à titre de société secrète que l'Ordre de Jacques-Cartier serait dangereux? Le Canada renferme bien d'autres associations du genre: *Oddfellows*, *Knights of Pythias*, maçons, etc. D'après le catalogue de la maçonnerie anglo-américaine, *List of Regular Lodges Masonic* (1942), il y a 13,568 maçons dans notre province, 92,247 dans l'Ontario, plus de 160,000 au Canada. Sans doute, ils ne complotent pas le renversement de l'État; car, au nombre qu'ils sont, ils auraient réussi depuis longtemps. Mais leur arrivisme, leur façon de serrer les coudes et d'exclure les *profanes* de bien des postes alléchants paraît à plusieurs contraire à l'esprit démocratique, qui suppose la possibilité d'accès de tous à toutes les places. Si l'on supprimait toutes les sociétés secrètes, la démocratie s'en porterait mieux. Mais pas de souhaits chimériques.

M. Bouchard accuse certains de vouloir faire du Québec un État catholique. Mais Québec a toujours été catholique. C'est un lieu commun de parler de la « catholique province », laquelle traite ses minorités en enfants gâtés. Il les accuse de prôner le corporatisme. Mais, répond M. Somerville dans le *Canadian Register*, leur corporatisme n'est qu'une plus grande collaboration entre employeurs et employés. La chose existe en Angleterre sous le nom de *Whitley Councils*. Ici, on insiste plus sur la coercition légale. Mais, là-bas, certains *Whitley Councils*, instruits par l'expérience, ré-

clament aussi des sanctions juridiques. M. Bouchard frémit d'apprendre que l'Angleterre tourne au corporatisme. Il n'a pas fini de frémir. La Société des Nations a besoin, proclame-t-on, de sanctions efficaces pour réussir. L'univers s'en va au corporatisme!

Corporatisme n'est pas fascisme. Celui-ci est totalitaire. Même dans une démocratie — nous croyons trop en elle pour ne pas discerner ses faiblesses — certaines pratiques s'apparentent aux méthodes totalitaires. Un parti longtemps au pouvoir tend à régenter toute la vie politique, éducationnelle, économique. Par le patronage qu'il distribue, le chantage qu'il exerce, les journaux qu'il influence, les subsides souvent maigres dont vivent forcément même des œuvres de charité, par une surveillance tracassière, un parti, une faction, un clan peut dominer un pays, une province, une ville. Sans sa permission, on ne peut plus respirer, ni manger, ni boire. Nous ne faisons pas allusion à la taverne de M. Bouchard, laquelle, a-t-il dit au *Toronto Telegram* du 8 novembre, lui rapportait bon an mal an \$35,000. Plus le parti se cramponne au pouvoir, plus son oppression devient tyrannique, tentaculaire, antidémocratique.

M. Bouchard a fait une longue carrière dans sa bonne ville de Saint-Hyacinthe à titre d'échevin et de maire, et dans notre bonne province de Québec comme député et ministre. Il est amusant de l'entendre reprocher leur intolérance à des électeurs fidèles durant quarante ans. S'il avait plus souvent partagé le pouvoir avec ses adversaires, la démocratie aurait paru à d'aucuns mieux pratiquée. Sans doute avait-il d'exceptionnelles qualités d'organisation. On lui reconnaît de la compétence administrative, du courage, de l'activité. Ce furent ses qualités maîtresses, qui firent passer ses graves défauts. Il a voulu servir son pays dans la politique. Celle-ci ne l'a pas desservi. On nous permettra d'admirer d'autres hommes de chez nous — tels MM. Lapointe, Bourassa, Chapais, — plus désintéressés.

Homme d'action, M. Bouchard se croit un penseur. Nous avons discuté certaines de ses opinions dans un article intitulé *Deux fondations démocratiques*, de RELATIONS, juillet 1943. Revenons ici sur une autre idée, fondamentale chez lui, parce qu'elle commande beaucoup de ses attitudes jacobines. Elle nous expliquera comment la crainte d'un complot fasciste a pu germer dans son cerveau. Le 22 juin 1943, dans une manifestation tenue au Forum en l'honneur de la Russie, M. Bouchard déclarait dans un style de collégien:

Depuis bientôt quatre longues et angoissantes années, l'humanité entière est comme secouée par les spasmes violents de la nymphe d'une chrysalide géante qui serait au terme de sa transformation définitive. Nous sommes, dans l'histoire du monde, au crépuscule d'un millénaire dont l'aurore n'a jeté que des lueurs blafardes sur les peuples dominés par les tyrans de l'époque. L'âme humaine, comprimée par le despotisme servi par la superstition, n'avait pu faire bénéficier l'homme des bienfaits de la science mise au service de la civilisation. Pendant plusieurs années au cours

de la longue durée du moyen âge, cette condition déprimante a été maintenue par ceux qui furent en réalité les précurseurs des chefs du nazisme et du fascisme.

M. Bouchard ne se promène pas dans le monde des idées avec la grâce d'une nymphe. On admettait communément que les précurseurs d'Hitler et de Mussolini — eux-mêmes s'en vantent — étaient Machiavel, Schopenhauer, Kant, Hegel, Nietzsche, Sorel, etc. M. le sénateur a changé cela. Les ancêtres du nazisme et du fascisme, ce sont les tyrans du moyen âge. Pour le jacobin M. Bouchard, la liberté date de la Révolution française. Et encore « l'aurore de cette liberté n'a jeté que des lueurs blafardes ». Les *immortels principes* de 1789 n'ont jamais lui sur le Canada français. Le moyen âge — ancêtre du fascisme, selon M. Bouchard — nous tient toujours captifs. Nous serons la proie du fascisme, craint M. le sénateur, qui a fondé son Institut démocratique pour nous sauver.

Voyons ce qu'il en est des idées de M. Bouchard, et faisons une incursion — une digression, si l'on veut — dans ce terrible moyen âge, dont la tyrannique emprise pèse si lourdement sur notre destinée. Prenons un guide non suspect, M. Carlyle, de Glasgow, *fellow* de la *British Academy* et de l'*University College* à Oxford.

Au moyen âge, écrit Carlyle dans *Political Liberty* (1941), la loi, c'est la coutume. Et cette coutume, c'est le peuple qui la fait. Le peuple fait donc sa propre loi. Et sûr de contrecarrer des préjugés tenaces, il reprend vingt fois la même idée. Le peuple, par ses manières d'agir, produit des coutumes, qui deviennent lois. Façon de légiférer assez démocratique; et l'Angleterre, qu'admire M. Bouchard, l'a retenue dans son droit coutumier.

La Rome impériale avait connu le mot d'Ulpien: « Ce qui plaît au prince a force de loi. » Le moyen âge est plus démocratique. A l'empereur, il substitue le peuple, qui par son comportement fabrique les lois qui le régiront. La loi devient le reflet de la vie et des mœurs de la communauté. On s'en doutait dans le Québec — sauf M. le sénateur — car notre Code civil reproduit la coutume de Paris.

Le moine Gratien, un des plus grands canonistes de tous les temps, écrit en 1140 que le genre humain est gouverné par la loi naturelle ou la coutume — une forme assez douce de despotisme, admettra M. Bouchard. Pour Gratien, explique Carlyle, toute loi positive est coutume. C'est aussi l'avis des deux plus grands juristes du XIII^e siècle. Bracton en Angleterre et Beaumanoir en France. Bracton, un clerc, père de la *common law*, « avec une ignorance tout anglaise du monde au delà de la Manche », note avec humour Carlyle, « affirme que, tandis que les autres pays ont une loi écrite, l'Angleterre seule possède un droit coutumier. Bracton, probablement, avait une vague impression que le droit romain prévalait sur le continent. Son contemporain, Beaumanoir, écrit vers le même temps: « Le roi doit observer et faire observer les coutumes de son pays. »

La souveraineté du droit coutumier ne reste pas un principe abstrait. La loi prend corps dans les cours de justice, indépendantes du prince. Aucun homme ne peut être emprisonné sans l'assentiment de ses pairs ou contre la loi du pays. Ce principe règne en Angleterre, en France, en Espagne, dès le douzième siècle. Les tribunaux prévalent sur les rois, ces « précurseurs des chefs nazis », au dire de M. Bouchard.

Peu à peu se développe une nouvelle façon de légiférer, par le système représentatif. Il a commencé en Espagne cent ans avant l'Angleterre et s'est répandu dans toute l'Europe occidentale durant les XIII^e et XIV^e siècles. Le parlement anglais eut comme pendants les diètes allemandes, les états généraux français, les cortès espagnols. L'Espagne, tant décriée par nos jacobins modernes, a donné le jour à ces grands théoriciens du gouvernement représentatif, dominicains et jésuites, Soto, Victoria, Molina, Suarez, Mariana. Et quelles sont les prérogatives des diètes, cortès, parlements, etc. ? La levée des impôts, la guerre et la paix, les nouvelles lois et peu à peu le contrôle de l'administration et des aviseurs de la Couronne. Et Carlyle de qualifier d'absurde la prétention jacobine que la conquête de la liberté serait chose récente.

Malheureusement, les états généraux de France cessent avec Richelieu et Louis XIV. La monarchie absolue, contraire à l'enseignement des théologiens espagnols déjà cités, rencontre, du reste, en France, des adversaires résolus, tels Coquille, Loyseau, Joly, Montesquieu, Fénelon. Le *Télémaque* de ce dernier, un peu fade — mais où M. Bouchard pourrait assouplir son style — est une critique à peine voilée de l'autocratie du Roi Soleil. L'année 1789 ne marque donc pas l'aurore de la liberté, comme disent nos jacobins, mais le retour à la liberté. La Révolution française, dans ce qu'elle eut de légitime, fut une réaction contre l'absolutisme.

Le Canada, qui commence avec Québec (1608) — six ans avant les derniers états généraux (1614) et seize ans avant Richelieu (1624) — échappe à l'absolutisme. Pour prouver cela, nous n'avons pas fait de grandes recherches; et les historiens, s'ils nous lisent, nous excuseront. À côté du gouverneur, de noblesse terrienne, il y a l'intendant — Talon, Duchesneau, Dupuy, etc., sans la particule, — et qui ne pense pas toujours comme le gouverneur. Il y a l'évêque, qui lui tient tête aussi. Tous les trois et quelques honnêtes bourgeois forment le Conseil.

Il y a aussi le seigneur. « Les fils d'habitants achètent parfois les seigneuries », note le Père Lejeune, oblat — ce qui est assez démocratique, reconnaîtra M. Bouchard. « Ce n'était pas rare », disait Mme Tchiang Kai-chek dans son discours au parlement canadien, le 16 juin 1943, « de voir le seigneur d'un manoir, sa femme et ses enfants, travailler ensemble dans les champs. C'est ainsi que la vie du pionnier rapprochait les classes. » Voit-on souvent nos barons de l'industrie enfile la

salopette et coudoyer leurs ouvriers ? Quand la province a racheté les rentes seigneuriales, M. Bouchard, avec son imagination jacobine, a vu sans doute tomber des chaînes et crouler quelque bastille. De fait le gouvernement rendait service aux censitaires — aux seigneurs aussi, dont les modestes rentes ne rentraient plus guère. Il abolissait les derniers vestiges de coutumes surannées. Québec aime le progrès, mais tient à ses traditions innocentes — comme l'Angleterre. Ce serait, avec bien d'autres, un terrain d'entente entre les deux races, sans M. Bouchard.

« Les autorités coloniales, continue Mme Tchiang, instituèrent dans chaque paroisse un capitaine de Milice. Le candidat recevait sa nomination du gouverneur; mais les commissions étaient données ou retenues selon que le peuple approuvait ou rejetait le choix. Exemple frappant de représentation publique. » Outre leurs fonctions militaires, les capitaines de Milice — comme on sait — s'occupaient des publications d'ordonnances, travaux publics, transports, etc., comme délégués du gouverneur, de l'intendant et du grand voyer. Quand M. Bouchard était notre grand voyer, que n'a-t-il fait élire ses employés par le peuple ? C'eût été très démocratique.

« Les coureurs des bois, poursuit Mme Tchiang, avec leur courage et leur compréhension des Indiens, fondèrent sur le nouveau continent un héritage sans prix : un milieu favorable à la liberté. » Il fallait venir du lointain Orient pour expliquer à M. le sénateur que les coureurs des bois humaient l'air de la liberté à travers les vastes espaces qu'ils parcouraient.

Avec son gouverneur surveillé par l'intendant, l'évêque et le Conseil, avec ses seigneurs aux allures de *gentlemen farmers*, ses capitaines de Milice démocratiquement élus par le peuple, ses habitants qui manient le fusil autant que la charrue, ses coureurs des bois grisés d'air et de liberté, la colonie présente un aspect assez débonnaire.

Faut-il s'étonner si nos pères, passée la surprise de la défaite et une fois initiés aux institutions britanniques, réclamèrent avec fougue nos libertés parlementaires ? Bédard, Eustache de Lotbinière, Papineau, Lafontaine et tant d'autres nous ont conquis le gouvernement responsable, sauvegarde de nos droits. Aucun Canadien français ne peut vouloir d'un régime nazi et totalitaire, où la majorité opprime et supprime la minorité. Personne ne songe au fascisme chez nous.

Que M. Bouchard se rassure. Le fascisme, issu de Machiavel, de Nietzsche et de Hegel, n'existe pas dans le Québec et n'a pas la moindre chance de s'y implanter. Le Canada français possède une tradition dix fois séculaire de liberté. Canadiens des deux races se rejoignent là, comme sur bien d'autres terrains. Ils s'entendraient mieux sans M. Bouchard. L'attitude de M. le sénateur ne s'expliquerait-elle pas — à défaut d'une obsession — par son ignorance, doublée d'un manque de jugement ?

Sa Majesté la langue française. — Dans une des dernières livraisons de *School and Society*, le professeur Calvin Claudel, de l'Université de la Caroline du Sud, rapporte l'attitude d'un Brésilien de grande culture avec lequel il s'entretenait de l'importance relative des langues: «Après la langue maternelle, me dit-il, le français occupe dans mon pays la première place. Il en est de même de tous les pays sud-américains. Assurément, toutes les langues ont leur importance pour celui qui s'intéresse aux choses internationales, mais, au Brésil, nous estimons que le français est par excellence la langue de la culture moderne... Vous, Américains, ne semblez pas le réaliser... » Et nos Canadiens de langue anglaise?

Criminalité juvénile. — Ce n'est pas tout d'en gémir, il faut la prévenir. On dit que dans certains asiles d'aliénés, pour savoir si un nouveau client est guérissable, on lui fait essuyer l'eau qui coule d'un robinet sur le plancher. Si le malade commence par fermer le robinet, c'est bon signe; mais s'il se morfond à éponger, sans arrêter l'eau, il s'avère incurable. Où en sommes-nous?... Le juge Fraser, d'Ottawa, vient de saler certains petits restaurants, mauvais refuges d'après-souper des adolescents: «Si vous entendiez les conversations, si vous voyiez les agissements, si vous saviez combien de vols et d'autres crimes s'y préparent ou s'y terminent, vous exigeriez leur fermeture (*tear them down*). Les jeunes fréquentent ces antres d'iniquité faute de mieux, faute de pouvoir se réunir pour la veillée aux salles d'écoles ou d'églises. Ça coûterait de l'argent? Imagine-t-on de calculer piastres quand la morale des enfants est en jeu? Qu'on exige des loisirs convenables, et bonjour la dépense!... Entretenir des salles de lecture et d'amusements coûtera moins cher qu'agrandir les prisons et y pensionner les jeunes à trois piastres par jour. Et, surtout, la civilisation chrétienne ne doit-elle pas s'occuper des consciences?...»

Pour la terre. — Les catholiques étatsuniens, trop déracinés dans les villes mangeuses d'hommes, organisent un retour aux champs pour trois raisons: pour assurer leur accroissement, leur moralité, leur vie matérielle. Ils s'inquiètent de ce que les calculs des fonctionnaires pour les rétablissements d'après-guerre ne semblent comporter que des positions en ville, ce qui est clairement absurde: comment trouver dix millions d'emplois dans les industries déjà en activité jour et nuit? Les officiels oublient le principal, le plus sûr placement, l'espace vital, la terre. Pour suppléer aux calculs bureaucratiques, on a tenu à Cincinnati, du 10 au 13 novembre, un congrès catholique rural pour dessiner une vie convenable aux fermiers par les coopératives, les corporations, etc., selon la doctrine sociale de l'Église. Déjà les maisons d'éducation — heureusement mises à contribution pendant le chômage forcé des vacances — avaient reçu 1,757 prêtres, 1,452 séminaristes, 9,824 religieuses, 12,404 laïques et même 3,033 non-catholiques, dans cinquante-deux diocèses de dix-sept États.

Grâce à Dieu, la moitié de nos Canadiens ont conservé, malgré tout, leur vocation agricole. Si nous voulons garder, augmenter, cette force qui nous vient du sol, il est temps d'y voir, de préparer des cantons, une large propagande, une canalisation de nos surplus des vieilles paroisses, une aide sérieuse d'argent et de mécanique pour les conquêtes nécessaires. Que la campagne, réduite à n'être qu'un quart de notre Québec, remonte son chiffre et reprenne une place qui équilibre de nouveau le pays désaxé par l'exode rural de la crise et des guerres, sinon...

A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

AVERTISSEMENT... D'OUTRE-MER

UN OFFICIER nous écrit du front de l'Ouest: «... Avant de penser aux réjouissances folles par lesquelles certains, paraît-il, se proposent déjà de marquer la fin des hostilités, je crois qu'il serait beaucoup mieux, pour la paix et l'ordre intérieur du pays, qu'on s'organise sérieusement pour aider le rétablissement civil des militaires. Ceux qui, sans doute, se réjouiront le plus fort ne seront pas ceux qui se feront casser la g..., mais je sais que, parmi ces derniers, ceux qui rentreront au pays auront des idées plus précises que ceux d'il y a vingt-cinq ans. Et plusieurs disent et pensent que si l'on a pu trouver les millions nécessaires à nous faire tuer, il faudra bien en trouver quelques-uns pour nous aider à survivre. Le plus beau monument à la Victoire sera du travail pour les bras valides et un salaire permettant de vivre, de fonder un foyer, avec, en plus, l'assurance pratique qu'on ne s'est pas battu cinq ou six ans pour une chimère ou de vains mots.»

LE DR ROBERT H. LOWIE, un des premiers anthropologues des États-Unis, disait récemment devant l'Association Américaine pour l'Avancement des Sciences (voir *Science* du 13 octobre 1944, p. 325): «Grâce aux occasions qui se sont offertes et à l'organisation de l'entraînement anthropologique, nous avons rassemblé une vaste somme de renseignements excellents, mis au point des techniques, et produit des artisans compétents. Malheureusement, ces dernières dizaines d'années coïncident aussi avec une dégénérescence chez nous de l'éducation générale qu'on aurait peine à croire ailleurs. Pour cette raison, nous avons de nouveaux gradués qui ne connaissent pas le sens des mots ordinaires, et des «Ph. D.» dont le style ne serait pas digne d'un élève de *high school*. Je ne puis m'extasier devant une science que l'on pratique comme un métier. La seule compétence dans l'emploi des techniques sur le terrain fait peut-être un bon artisan de l'ethnographie, mais pas un spécialiste en anthropologie culturelle.»

L'état lamentable de la culture générale révélé par les examens militaires a effaré l'opinion publique étatsunienne; on a enfin commencé d'entrevoir que *culture désintéressée* ne signifie pas *culture inutile*, mais *culture de base*, à laquelle il faut joindre, pour gagner sa vie, une technique professionnelle. Le mouvement de retour est très marqué, et les études se multiplient sur les problèmes psychologiques qui se posent.

Une des plus importantes, dirigée par le Dr Sidney L. Pressey, à l'Université de l'État d'Ohio, porte sur l'âge des étudiants. Citons une conclusion récente du Dr Pressey lui-même: «Je me propose d'établir dans cet article que les études collégiales, professionnelles et spéciales devraient être terminées *au moins deux ans plus tôt* qu'on ne l'a fait, et que nous possédons maintenant des données surtout psychologiques appuyant ces conclusions et permettant de déterminer l'âge où il est désirable de compléter le travail exclusif de l'éducation.» (*Journal of Psychology*, octobre 1944, p. 217.) C'est nous qui soulignons. Il y a plus de trois ans, RELATIONS a soutenu cela (voir le numéro d'avril 1941, pp. 91-93).

SUR LE FRONT DES ARMÉES

LE MAJOR-AUMÔNIER Guy Laramée, S.J., écrit de Belgique: «Le ministère, trop actif au début, à cause de la sévérité du combat, s'est ralenti depuis, fort heureusement. Nos gens n'en donnent pas moins grande édification sur leur passage. Et surtout en France, le nombre considérable de nos communiantes a beaucoup édifié les hommes, et même les femmes. Les curés, tous très sympathiques, n'en revenaient pas! Nos courses furibondes, avec les déplacements presque quotidiens des quartiers généraux, m'ont fait perdre contact avec les troupes que je dessers. Mais à l'occasion des arrêts, le tout reprend et est beaucoup plus consolant que le trop long séjour en Angleterre!... Nos régiments canadiens-français font très bien, mais, comme tous les autres, ont dû mettre le prix fort pour certains de leurs succès. J'y ai perdu de bons amis des premières heures de l'armée. Une consolation, c'est que tous, même ceux qui faisaient parfois les réfractaires, sont morts bien préparés.»

L'ÉTERNEL DÉBAT: CULTURE OU INSTRUCTION

Aussi prévoit-on pour l'après-guerre une évolution très nette de l'enseignement vers une structure plus en accord avec ce que nous n'avons cessé de demander chez nous. Un témoignage, entre beaucoup d'autres, soulignera cette orientation très actuelle, celui du professeur W. C. Ruediger, de l'Université George-Washington (Washington, D. C.).

«Deux années, ou quatre, ne peuvent suffire à une éducation libérale; l'humanité est trop riche; mais nous devrions y arriver en sept ou huit ans. Ce qui suppose nécessairement l'intégration du cours entier en vue d'une culture libérale...»

«Si notre système d'éducation était ainsi réorganisé, nous aurions une école élémentaire de six années, une *high school* de quatre ans et un *college* de quatre ans, cette dernière division en deux fois quatre ans restant arbitraire. Le grade de bachelier serait conféré à la fin du *college*. Ce qui laisserait à l'université tout son sens professionnel. Telle préparation, insuffisante pour certaines professions, pourrait être complétée au cours des études professionnelles...»

«Je me rends bien compte que nous sommes engagés dans la voie d'une réorganisation comme celle que je viens de décrire. Il nous faut prendre plus nettement conscience des raisons qui nous y acheminent.» (*School and Society*, 14 octobre 1944, pp. 253-254.)

RELATIONS retrouve là ses conceptions. Nos voisins ont voulu hâter la préparation professionnelle aux dépens de la culture générale, avec les résultats qu'ils déplorent aujourd'hui. Pour gagner du temps à l'université, la véritable solution ne consiste pas à se décharger sur l'enseignement secondaire de cours professionnels, mais à ramener l'âge initial des élèves au cours secondaire à son niveau psychologique naturel. Nos collégiens, finissant plus tôt leurs études classiques, auraient le loisir de suivre à l'université tous les cours nécessaires, et aborderaient encore à un âge plus normal leur vie professionnelle. Certains collèges ont abaissé de près de deux ans déjà l'âge moyen de leurs Élémentaires. Qu'on poursuive, qu'on généralise, et on pourra laisser à chacun, université et collège, son rôle connaturel. C'est encore la meilleure façon de collaborer.

L'Abitibi coopératif. — L'Abitibi est lancé. Le seul Magasin coopératif de Landrienne, ouvert en 1941, compte 62 sociétaires, avec un actif dépassant \$20,000, et de bien-faisantes ristournes.

L'Abitibienne d'Amos, de 1940, a vendu en neuf mois pour \$80,000 avec ristourne de 3 pour cent. Elle vient d'acheter la succursale locale de la Coopérative fédérée pour les grains, moulées et engrais chimiques.

Une Coopérative des coopératives groupe achats et ventes. Cela va trop bien, au gré des anciens profiteurs, qui voudraient bien taxer deux fois: les coopératives, puis les coopérateurs. Les Caisses populaires et scolaires font l'admiration des vieux centres. L'U. C. C. du diocèse d'Amos compte 1,730 membres pour une population de 30,000 colons. Sous l'ardente et souriante impulsion de M. Audette et l'encouragement paternel de S. Exc. Mgr Desmarais, tout s'organise en vitesse, harmonie et profit: syndicats de travail, propagande, formation de chefs, retraites fermées, journées d'études, coopératives et caisses. On ne sera pas pris au dépourvu quand la paix sera venue et que reprendra la colonisation. Déjà ce grand pays neuf possède les organisations des vieux centres: collège classique, pensionnat, écoles normale et ménagère, le tout érigé par miracle, par nécessité, par zèle apostolique et presque sans aide des pouvoirs publics.

Drôle d'attitude. — Au congrès annuel de la *Canada Newfoundland Educational Association* à Toronto, les Canadiens français d'Ontario demandèrent un représentant dans le bureau de direction de l'association, tel que promis il y a trois ans et tel qu'accordé à la minorité protestante et anglophone du Québec. Les délégués de toutes les provinces, présents, se déclarèrent tous favorables, sauf M. Crutchfield, du Québec, directeur du *Shawinigan Technical Institute*, déjà connu de nos lecteurs, qui opina publiquement pour un nouveau délai. S'il était au nombre des directeurs de la C. N. E. A., remarqua-t-il, ce n'était pas comme représentant de la minorité du Québec, mais bien comme délégué de la *Canadian Teachers' Federation*. Si les Canadiens français des autres provinces désirent des représentants à la direction de l'association, qu'ils commencent donc par faire entrer les instituteurs du Québec dans la *Canadian Teachers' Federation*.

Un membre distingué de l'auditoire fit remarquer que là n'était pas la question. Si la C. N. E. A. est vraiment l'association nationale d'éducation qu'elle prétend être, et si elle veut collaborer, même sans mandat officiel à l'étude des problèmes d'envergure nationale, comment des directeurs exclusivement anglophones, fussent-ils assistés par des directeurs français du Québec, peuvent-ils comprendre les problèmes très particuliers des nombreux groupes français des autres provinces? L'absence de représentants de ces groupes dans le bureau de direction place l'association dans une position absurde chaque fois qu'elle prétend étudier les problèmes d'éducation sous un aspect national.

L'auditoire, en majorité d'expression anglaise, approuva. A la surprise générale, M. Percival, secrétaire protestant du département de l'Instruction publique du Québec, se leva pour appuyer M. Crutchfield et s'opposer à une représentation des minorités françaises et catholiques des autres provinces dans le bureau de direction de la C. N. E. A. La harangue de M. Percival fut reçue froidement par un auditoire surpris et décontenancé de cette double intervention, mais on ne voulut pas, en cette fin de congrès, discuter davantage la proposition. Et c'est ainsi que cette année encore les groupes français d'en dehors du Québec n'auront pas de représentants à la direction de la C. N. E. A.

Simple incident de congrès, mais qui vaut la peine d'être souligné et retenu.

RENAISSANCE DU SYNDICALISME CHRÉTIEN

Paul VIGNAUX

FAUT-IL MÊME DIRE renaissance ? C'est parce que le syndicalisme chrétien a duré, résisté, qu'après quatre ans d'épreuve il se retrouve libre et fort. La *Confédération Française des Travailleurs Chrétiens* est représentée au *Conseil National de la Résistance* par son secrétaire général depuis 1919, Gaston Tessier, qui retrouve là deux représentants de la *Confédération Générale du Travail* : Saillant, de la tendance « vieille C. G. T. » (non communiste), et Frachon, communiste. Les nouvelles qui nous parviennent de France montrent que, par ses Unions départementales, la C. F. T. C. est également représentée dans les *Comités Départementaux de Libération*, de Cherbourg et Rennes à Grenoble et Lyon, du département du Nord à celui des Alpes-Maritimes. Ces nouvelles nous apportent aussi des noms de militants, victimes de la répression nazie : un jeune ouvrier de Brest, Georges Bernard, fusillé à vingt-deux ans le 10 décembre 1941, — le président du Syndicat de la Métallurgie de Toulouse, un des premiers militants de la résistance dans le Sud-Ouest, André Etcheverlepo, assassiné par la Milice de Darnand, — un militant des Mineurs du Nord, Cosme Chevalier, — le secrétaire de l'Union Départementale de Montauban, Labouisse, pendu par les nazis...

Devant la conscience ouvrière, devant l'opinion publique, les syndicalistes chrétiens se sentent forts de leur participation à quatre ans de lutte pour la liberté. Ils ont évidemment mis l'accent sur la liberté *syndicale*. Dans une analyse, par ailleurs très critique, de l'attitude des catholiques français, une publication parisienne, anciennement clandestine, écrit : « Les syndicats chrétiens ont été presque tous opposés à l'esprit de la Charte du Travail, qu'ils ont généralement combattue. » (*La France intérieure*, n° 64, septembre 1944.) L'esprit de la Charte auquel s'oppose le syndicalisme chrétien, c'était la mise en tutelle des organisations ouvrières par un État à tendance totalitaire. Comme le reconnaissait le cardinal Villeneuve dans un message à la France du 21 décembre 1941, les syndicats chrétiens refusaient de « devenir des rouages d'État destinés à tromper la classe des travailleurs », de « composer avec des doctrines délicatement trempées de totalitarisme ». De cette résistance ouvrière chrétienne, on peut aujourd'hui découvrir quelques préparations aux plus sombres heures de 1940 : l'auteur de ces lignes se rappelle la rencontre qu'il fit à Toulouse, en août 40, de jeunes militants pleinement résolus, dont l'un devait par la suite assurer personnellement la liaison entre les groupes de militants à travers toute la France. En même temps, des militants lyonnais organisaient

un centre de résistance dont l'influence devait s'étendre sur toute la zone sud et au delà : des initiateurs de ce groupe lyonnais, l'un alla en juin 1941 porter dans le monde libre le témoignage de la résistance ouvrière chrétienne ; l'autre est aujourd'hui un des trois représentants des organisations syndicales au *Comité Départemental de Libération* du Rhône, après avoir assuré pendant ces quatre ans la continuité de l'*École Normale Ouvrière* de Lyon. Il est remarquable que des militants ouvriers aient pensé, en ces heures, au maintien et à la formation de cadres syndicaux pour le moment de la libération. C'est au printemps de 1941 qu'une *École Normale Ouvrière* était fondée à Toulouse, où la résistance syndicaliste avait toute la sympathie de l'archevêque, désormais célèbre pour sa lucidité et son courage, Mgr Saliège. C'est en mars 1941, dans une réunion de dirigeants tenue à Lyon, que fut bloquée toute tendance à une adaptation opportuniste au régime d'armistice. De ce jour, le mouvement syndical chrétien était engagé dans la résistance. Comme devait l'écrire en 1943 le *Courrier du Témoignage Chrétien*, dont nous connaissons maintenant les animateurs : un jésuite, le P. Chaillet, un dirigeant de la *Jeunesse Étudiante Chrétienne*, Mandouze, « les syndicalistes chrétiens ne sont pas de ceux qui croient qu'il faut toujours pratiquer une politique de présence, même si on doit y perdre la raison d'être présent ». Volontairement absents du régime d'armistice, ils ont voulu rester disponibles, vraiment libres, pour l'heure de la libération.

En même temps, de nouveaux rapports s'établissaient entre les syndicats chrétiens et la *Confédération Générale du Travail*. Dès juillet 1940, Gaston Tessier était en correspondance avec Léon Jouhaux pour une action coordonnée de défense de la liberté syndicale. Le 17 août 1940, au lendemain de la loi de Vichy dissolvant C. G. T. et C. F. T. C., des syndicalistes chrétiens allaient affirmer leur solidarité dans la résistance dans les secrétariats de la C. G. T., réfugiés à la Bourse du Travail de Toulouse. Quelques mois après, Gaston Tessier participait à la fondation du *Comité d'Études Économiques et Syndicales* qui devait diriger la résistance à la Charte du Travail, maintenir sous le régime d'armistice la tradition du syndicalisme français ; il comptait parmi ses fondateurs les hommes qui ont clandestinement reconstitué la C. G. T. : Saillant, Gazier, Neumeyer. Les syndicalistes chrétiens eurent assez d'influence dans ce cercle pour que le *Comité* déclarât, le 10 septembre 1940 : « Le meilleur moyen d'assurer la libre expression de la volonté ouvrière est le pluralisme syndical, chaque travailleur choisissant son organisation en fonction de ses convictions personnelles. »

C'était l'espoir des syndicalistes chrétiens qu'une majorité au moins des dirigeants de la C. G. T. reconnaîtraient, après l'expérience de la résistance, que la formule à venir de l'unité ouvrière serait une *coordination* plutôt qu'une *fusion*. Dans le *Courrier du Témoignage chrétien* du 30 septembre 1944, Gaston Tessier exprimait cet optimisme: « Le problème de l'unité ouvrière a évolué d'heureuse façon. Depuis juillet 1941 des relations cordiales s'étaient précisées entre la C. G. T. et la C. F. T. C. Elles ont abouti à des ententes soit régionales, soit par fédérations de métier, et, plus récemment, à un accord entre les deux confédérations. A tous les degrés, la liberté syndicale, l'autonomie des groupements, le pluralisme raisonné ont été sauvegardés. » Telle est la conception *fédéraliste* de l'unité ouvrière que les syndicalistes chrétiens proposent au monde ouvrier français, périodiquement divisé par les luttes de tendances au sein de la C. G. T.

Pour le moment, les dirigeants de la C. G. T. (cinq secrétaires venus de la vieille C. G. T., socialistes ou syndicalistes révolutionnaires, trois appartenant au Parti Communiste) reviennent à leur conception traditionnelle de l'unité organique. Par lettre du 19 septembre, le bureau de la C. G. T. a proposé au bureau de la C. F. T. C. une fusion immédiate des deux organisations. Le bureau de la C. F. T. C. a répondu en maintenant son idée de *coordination*, de *coordination permanente* (30 septembre). La C. G. T. a évidemment regretté cette réponse, tout en déclarant vouloir « continuer les relations qui ont été nouées dans l'illégalité sous l'occupation », en acceptant, dans certaines circonstances, une consultation mutuelle et une coordination des efforts. Comme en 1936, les dirigeants de la C. G. T. croient sans doute à un courant unitaire plus fort que tout. Les syndicalistes chrétiens, après avoir mené, entre 1940 et 1944, la plus dure, mais non la première des luttes pour l'existence même de leur mouvement, expriment comme suit leur conviction de toujours: « Le syndicalisme chrétien, constitué depuis près de soixante ans par le fait d'adhésions volontaires, spontanées, parfois courageuses, représente l'exercice d'une liberté essentielle, d'un droit d'association auquel, dans l'intérêt même de la démocratie, nous ne saurions renoncer de gaieté de cœur. »

L'intérêt de la démocratie n'est pas invoqué ici sans raison: Gaston Tessier s'en est expliqué dans un article de *l'Aube*, le quotidien catholique démocrate qui, disparu en juin 1940, a reparu au milieu même de la bataille de Paris. La démocratie, explique Tessier, ne peut revivre que si l'on « fait vraiment confiance à la liberté », si l'on se défie de l'unification systématique. Nous croyons avec lui que *c'est sans doute une des fonctions du syndicalisme chrétien dans la vie française de faire obstacle à toute unité totalitaire*: en s'opposant entre 1940 et 1944 à un totalitarisme de « droite », le mouvement s'est acquis le droit de résister éventuellement à des menaces totalitaires venues de la « gauche ».

Comme l'écrit encore Tessier, la C. F. T. C. a conscience de répondre à « des doctrines, des traditions, des sentiments », d'introduire dans le mouvement ouvrier français une « diversité qui naît de la liberté même de l'esprit ». Il s'agit de faire comprendre que cette diversité est une richesse et une force.

Dans cette situation, il est normal que les syndicalistes chrétiens insistent sur l'originalité de leur mouvement. Cela vient d'être fait, dans *l'Aube* également, par un jeune dirigeant, l'un des animateurs de la résistance. Il ramène à quatre points l'originalité du syndicalisme chrétien devant la conscience ouvrière.

Vient en premier lieu le sens chrétien de la dignité ouvrière, de la dignité individuelle du travailleur. C'est là que le mouvement trouve sa plus profonde inspiration pour lutter contre les abus du capitalisme privé, qu'acceptait le libéralisme économique et, dans le présent et l'avenir, contre « certaines poussées vers un capitalisme d'État » qui traite les hommes en purs instruments de politique.

En second lieu, le syndicalisme chrétien se préoccupe de la *famille ouvrière*: il la veut assez « vivante et respectée » pour qu'elle soit un « milieu éducatif », qu'elle satisfasse le besoin d'expansion personnelle de ses membres et qu'elle soit un foyer d'éducation antitotalitaire, que sa vitalité même empêche l'emprise de l'État sur les âmes.

En troisième lieu, quelles qu'aient été les déceptions passées, les syndicalistes chrétiens gardent comme programme la *normalisation* des rapports entre employeurs et employés, en limitant autant que possible les épreuves de force et en évitant, en même temps, de se laisser duper.

Quatrième point enfin: le syndicalisme chrétien poursuit des *réformes de structure* qui, dans l'économie dirigée qui s'institue en France, assurent aux travailleurs une part de gestion et un droit de contrôle. L'expérience a enseigné aux militants que des formules d'organisation professionnelle peuvent couvrir une puissance accrue des monopoles privés. En même temps, ils souhaitent que les nationalisations, si en faveur dans la France d'aujourd'hui, ne soient pas de simples étatisations, ne constituent pas une économie purement bureaucratique. Bien qu'encore indécises, ces réserves devant un « capitalisme d'État » nous paraissent essentiellement saines et fort utiles pour réagir contre le collectivisme doctrinaire toujours en honneur dans les milieux socialistes.

La C. F. T. C. a victorieusement surmonté l'épreuve du régime d'armistice. Selon toute probabilité, ses effectifs, à la fin de cette année, dépasseront ceux d'avant-guerre, au niveau le plus élevé. Les responsabilités des syndicalistes chrétiens se trouvent accrues d'autant. De la manière dont ils y feront face dépendra le destin du mouvement ouvrier chrétien en France et, dans une grande mesure, en Europe occidentale.

LA QUESTION ARGENTINE

Richard PATTEE

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE a été durant ces dernières années un signe de contradiction pour les pays d'Amérique qui l'avaient exclue virtuellement des ententes panaméricaines. Menaces et sanctions de leur part étaient de nature à l'orienter vers une politique axiste. Alors on l'accusa de faire cause commune avec l'ennemi. Le gouvernement de Buenos-Aires eut beau rompre ses relations diplomatiques avec les puissances de l'Axe, on accusa quand même la république méridionale de constituer un centre permanent d'agitation contre les intérêts vitaux des alliés, d'être un noyau de totalitarisme du type nazi-fasciste. Rares dans l'histoire américaine, ou l'histoire tout court, les pays qu'on ait accusés avec plus de véhémence de manquer à leurs obligations et d'avoir contribué à ce point au malaise international. Et comme il est par ailleurs difficile d'exagérer l'importance de l'Argentine dans la vie internationale, il semble raisonnable d'affirmer que le problème argentin, insoluble par les moyens ordinaires, est cependant un élément capital dans l'équilibre du nouveau monde. Essayons de l'examiner sous ses aspects fondamentaux, et voyons :

1° Si la République argentine a vraiment cessé de collaborer avec les nations unies;

2° Quelle est la situation réelle intérieure et extérieure de l'Argentine;

3° A quoi aboutissent les mesures que l'on a prises contre elle.

On affirme couramment que l'Argentine n'a rien fait pour collaborer avec les nations unies, et même qu'elle a fait tout en son pouvoir pour favoriser les intérêts de l'Axe. Voyons les faits. Le 26 janvier 1944, le gouvernement argentin rompait ses relations diplomatiques avec les pays axistes. Cette mesure incluait l'Allemagne, le Japon, l'Italie, cela va de soi, et en même temps la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, et la France de Vichy. Le 27 du même mois, le gouvernement prenait des mesures pour expulser les agents diplomatiques et consulaires de ces pays. En cinq mois, malgré les difficultés de transport, tous ces agents avaient quitté l'Argentine. Plusieurs autres gouvernements y mirent beaucoup plus de temps.

L'Argentine avait affecté à ce service un de ses meilleurs bateaux, le *Rio Jachal*. Le 27 janvier, le gouvernement décréta la suspension totale de toute relation financière et économique avec l'Axe et avec tous les territoires contrôlés par l'Allemagne et par le Japon. Le même jour, l'Argentine suspendait communications téléphoniques, télégraphiques et radiotéléphoniques avec tous ces pays, témoignant ainsi de son adhésion complète à l'article 40 de la conférence de Rio. Cela mérite attention, car on accuse vivement

l'Argentine de n'avoir point respecté les engagements de cette Conférence.

L'Argentine fut le seul gouvernement américain à reconnaître l'état de guerre entre l'Allemagne et l'Italie du Sud après la chute du gouvernement fasciste. Elle fut aussi le seul gouvernement hispano-américain qui ait établi des relations normales avec le nouveau gouvernement de Victor-Emmanuel. Et dès que la légation danoise annonça à Buenos-Aires qu'elle n'était plus liée au gouvernement de Copenhague, dominé par l'Allemagne, l'Argentine renoua immédiatement avec elle.

Dès avant ce moment, l'Argentine avait fait le même geste envers la Norvège, la Belgique, les Pays-Bas, la Yougoslavie et la Grèce, accomplissant par là la résolution 38 de Rio sur la non-reconnaissance des territoires occupés par la force.

La résolution 3 de la Conférence avait trait à l'exportation de matériel aux autres pays américains. Or, même avant cette conférence, l'Argentine avait signé avec les États-Unis un accord par lequel elle s'obligeait à n'exporter qu'à ce pays tout son tungstène d'exportation. La résolution 4 sur les transports a été rigoureusement respectée par l'Argentine. Toute la flotte nationale a été nolisée au service des nations unies. Le gouvernement affecta 75% de tout son tonnage au seul service des États-Unis, et 25% au service des autres pays américains qui font large importation d'Argentine. Ces bateaux, qui ne sortent pas des eaux américaines, sont à la disposition du *War Shipping Board* des États-Unis. Avec la Bolivie et le Chili, le transport par voie ferrée a augmenté considérablement.

Quant à la résolution 5 sur la rupture de toutes relations financières et économiques avec l'Axe, c'est avec la plus grande fidélité que l'Argentine s'en est acquittée. C'est depuis mai 1940 que l'Argentine avait commencé à atténuer ses relations avec l'Axe. Par exemple, en mai, juin et juillet 1940, le gouvernement interdit l'envoi de fonds à nombre de pays occupés, tels les pays scandinaves, la Belgique, les Pays-Bas, etc. Le 19 décembre 1941, l'Argentine rompit toute relation commerciale avec le Japon. La deuxième partie de la Résolution a trait aux activités des nationaux des pays de l'Axe en territoires américains. Or, par le décret 110790 du 9 janvier 1942, le gouvernement argentin abolit totalement les activités commerciales de ces nationaux. Le décret du 15 juin 1943 obligeait tous ceux qui avaient des relations commerciales avec les pays non américains d'en informer la Banque Centrale de la République. Conséquence: plus de treize compagnies et entreprises se trouvaient contrôlées par l'État. La mesure la plus importante fut peut-être la déclaration de non-belligérance des États-Unis selon les dispositions du droit international. Cette décision per-

mettait aux navires de guerre étatsuniens de fréquenter les ports argentins sans restriction et, surtout, sans ce maximum de quarante-huit heures de mouillage pour les pays en guerre. Quand le Brésil entra dans la guerre, l'Argentine porta le même décret et déclara non belligérants tous les pays américains, y compris le Canada. On ne peut certainement pas parler d'une neutralité favorable à l'Axe, lorsque tous les agissements furent nettement favorables aux Alliés. L'Argentine a pris des mesures contre les agents de l'Axe et surtout contre l'espionnage. Toutes les agences de presse ont été fermées. Des mesures rigoureuses furent prises contre les postes clandestins de radio, contre les individus qui avaient des relations avec l'Allemagne ou le Japon. En juillet 1944, l'Argentine arrêta plusieurs personnes qui donnaient des signes d'activité subversive.

Le sentiment profond anti-axiste de l'Argentine est plus évident encore lorsque l'on considère qu'elle a donné gratuitement des produits alimentaires à la Norvège, à la France — 100,000 tonnes de blé et 5,000 tonnes de viande; au Saint-Siège pour Rome; à la Grèce; et tout cela sans aucune rétribution. Remarquons, d'autre part, que l'Argentine est le seul pays américain et presque le seul pays du monde à avoir un excédent de produits alimentaires, ce qui est un facteur d'importance dans la réorganisation de l'économie.

L'Argentine est-elle un pays totalitaire et nazi-fasciste, comme on le dit? Nous ne le croyons pas, décidément. Qu'est-ce qui caractérise le nazi-fascisme? D'abord l'abolition de toutes les mesures démocratiques qui pourraient empêcher l'érection de structures gouvernementales totalitaires. Rien de cela en Argentine. Pas d'unique parti; on n'y emploie pas la violence pour supprimer toute opposition; la presse, après quelques semaines de restrictions, a récupéré toute sa liberté; les agences étrangères peuvent librement fournir les informations sur la situation. La constitution a été intégralement respectée par le gouvernement militaire. Le tribunal suprême ainsi que ceux des provinces ont continué de fonctionner, et cela au point qu'en juillet il arriva au tribunal suprême de la République de rendre un jugement opposé à celle-ci; et le gouvernement a refusé d'exercer aucune pression auprès des juges. Les militaires qui gouvernent présentement ont donné leur démission et l'on commence déjà à organiser l'élection qui aura lieu à l'automne. J'ai suivi avec attention pendant ces derniers mois la presse argentine, et j'y ai noté la liberté avec laquelle elle s'exprime sur les questions de politique intérieure. De grands journaux comme la *Nacion* et la *Prensa* publient chaque jour des observations, des commentaires et des critiques contre l'Argentine qui font leur tour de presse mondiale. Ce qui veut dire que le public argentin se trouve parfaitement informé sur ce qui se passe dans son propre pays, mieux peut-être que les citoyens de beaucoup d'autres nations. Le gouvernement y est critiqué. On

y trouve des éditoriaux sur les agissements militaires du gouvernement. Qu'y a-t-il de typiquement fasciste dans tout cela? Que le gouvernement soit composé de militaires? Mais les gouvernements de la très grande majorité des pays de l'Amérique latine se composent de militaires. Ce peut être pour le moment une dictature militaire; mais entre cette situation et celle du fascisme il y a une marge considérable.

Nous employons trop facilement les grands mots. Le gouvernement actuel de l'Argentine se distingue par la protection accordée aux institutions religieuses et par l'attention qu'il donne aux écoles, aux communautés, au développement de l'esprit chrétien. Nous verrons avec plus de clarté encore que ce gouvernement n'est pas du tout totalitaire, si nous portons attention au décret du ministère de l'Instruction publique permettant aux enfants juifs de quitter les cours des écoles nationales de la république pour assister aux cérémonies religieuses, les jours de fête, sans aucun préjudice. Ce qui n'indique pas précisément que le général Farrell et Hitler fraternisent...

Les États-Unis ont fait contre l'Argentine de violentes dénonciations. D'autres pays américains les ont imités. Quel but poursuivait-on par là? On peut faire plusieurs suppositions. D'abord presser les Argentins à changer de gouvernement. En ce cas, c'est une mauvaise tactique, car c'est de nature plutôt à fortifier le gouvernement, comme l'a très bien démontré M. Sumner Welles dans une série d'articles. On voulait en second lieu l'obliger à entrer en guerre. Or, si la politique générale est orientée vers ce but, il aurait donc fallu faire pression aussi sur beaucoup d'autres pays comme le Chili, le Pérou, la Colombie, le Vénézuéla, etc., qui n'ont pas déclaré la guerre. Que veut-on de l'Argentine, puisqu'elle a déjà rompu avec l'Axe? Elle offre une collaboration économique effective aux Alliés. Le Mexique commence à importer ses denrées alimentaires de l'Argentine. Le Brésil importait le mois dernier quantité de viande de l'Argentine. Elle est le seul pays américain dont l'économie très développée soit quand même équilibrée et stable. La Grande-Bretagne dépend absolument de l'Argentine pour la viande et le blé, sans lesquels le peuple anglais et les troupes américaines en Angleterre se trouveraient dans la pénurie. Blocus ou interdiction sont alors ridicules. Les États-Unis pourraient rompre tout commerce avec l'Argentine sans que son existence économique en soit profondément affectée.

La Bolivie, le Chili, l'Équateur et le Paraguay ont pleinement reconnu le régime du général Farrell. Le Brésil, le Mexique et même le Pérou entretiennent des relations tout à fait cordiales avec l'Argentine, et leurs relations commerciales sont de plus en plus actives. Les États-Unis se trouvent devant un problème dont la solution requiert une judicieuse clairvoyance. Et la poursuite d'une politique de « bon voisinage » dépendra des moyens employés dans la solution de ce problème.

CHARLEVOIX, LE PÈRE DE NOTRE HISTOIRE

EN 1744, le P. de Charlevoix, S. J., publiait à Paris, en deux formats — trois volumes in-quarto et six in-douze, avec des cartes excellentes pour l'époque — son *Histoire et Description de la Nouvelle-France* avec le *Journal d'un voyage dans l'Amérique septentrionale*, qui lui valut de grands éloges et la reconnaissance des générations. Écoutons l'historien abbé Scott: « Écrite de cette façon, l'histoire est bien la maîtresse des peuples et des rois. Non seulement elle instruit, mais elle est un guide, une lumière. Tel est le P. Charlevoix comme historien de la Nouvelle-France. On ne lit plus guère son histoire aujourd'hui. On a tort. Pour la domination française, qu'il a traitée presque tout entière, qu'a-t-on fait de mieux? On a pu corriger quelque menu détail, ajouter quelques faits. Mais où trouver une narration comme la sienne, qui, une fois commencée, nous empoigne, nous captive, nous retienne jusqu'au bout? Il mérite bien le nom de « Père de l'Histoire de la Nouvelle-France. »

Traduit en anglais, en italien, en espagnol, il a servi à tous les modernes selon les diverses tournures d'esprit. On oppose actuellement deux histoires du Canada écrites par deux professeurs de Toronto, le sympathique M. Burt et le pamphlétaire M. Creighton. Les mêmes faits ne sont plus les mêmes: pourtant les sources étaient là.

Charlevoix, né en 1682 à Saint-Quentin, meurt à La Flèche en 1761. Quatre années d'enseignement au collège de Québec, de 1705 à 1709, lui font connaître le pays et les gens qu'il devra décrire, et qu'il visitera de 1720 à 1723, de Québec au golfe du Mexique. Devenu rédacteur au *Journal de Trévoux*, le Père trouve le temps d'écrire l'histoire du Japon, celle de Saint-Domingue, la nôtre et celle du Paraguay, toujours d'un style plein de « simplicité et de bonhomie. Il a eu ce désavantage — qui au point de vue du mérite est un grand avantage — d'être venu le premier, d'ouvrir la voie. Son Histoire, divisée en vingt-deux livres, embrasse deux siècles et réserve une belle place à l'Église; mais la colonisation, le commerce, l'organisation de la justice, les événements civils et militaires y sont soigneusement étudiés. Non seulement l'auteur raconte les faits, mais il en recherche les causes, en montre les conséquences, en juge avec toute l'indépendance de l'historien et la maîtrise d'un esprit supérieur. Avec l'histoire, il fait la philosophie de l'histoire:

« L'impopularité du Canada vint de ce qu'il n'offrait pas d'or. L'éclat de l'or et de l'argent qui venaient du Mexique et du Pérou éblouit tellement les yeux de l'Europe qu'un pays qui ne produisait pas ces précieux métaux était regardé comme un mauvais pays. C'était la pensée de Lescarbot: « Les demandes ordinaires qu'on nous fait sont: Y a-t-il des trésors? y a-t-il de l'or et de l'argent? Personne ne demande: « Ces peuples-là sont-ils disposés à entendre la doctrine chrétienne? Quant aux mines il y en a vraiment: mais il les faut fouiller avec industrie, labeur et patience. La plus belle mine « que je sache c'est du bled et du vin, avec la nourriture du « bestial: qui a ceci, il a de l'argent; et des mines, nous n'en « vivons point. »

On connaît les passages classiques sur le caractère canadien: « Ils respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent... Tout est ici de belle taille et le plus beau sang du monde, dans les deux sexes: l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous;

et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées. »

Il revient sur le sujet et peint la vie facile et heureuse des anciens Canadiens: « Tout le monde a ici le nécessaire pour vivre: on y paye peu au roi; l'habitant ne connaît point la taille; il a le pain à bon marché; la viande et le poisson n'y sont pas chers; mais le vin, les étoffes et tout ce qu'il faut faire venir de France coûtent beaucoup. Les plus à plaindre sont les gentilshommes et les officiers qui n'ont que leurs appointements et sont chargés de famille. Les femmes n'apportent ordinairement pour dot à leurs maris que beaucoup d'esprit, d'amitié, d'agréments... Dieu répand sur les mariages la bénédiction qu'il répandait sur ceux des patriarches. Il faudrait, pour faire subsister de si nombreuses familles, qu'on menât aussi la vie des patriarches; mais le temps en est passé. La plupart des gentilshommes ne sont pas à leur aise. Ils y seraient encore moins si le commerce ne leur était pas permis, et si la chasse et la pêche n'étaient pas ici le droit commun. Après tout, c'est un peu leur faute s'ils souffrent de la disette: la terre est bonne presque partout, et l'agriculture ne fait point déroger. Combien de gentilshommes dans nos provinces envieraient le sort des simples habitants du Canada s'ils le connaissaient! Et ceux qui languissent ici dans une honteuse indigence sont-ils excusables de ne pas embrasser une profession que la seule corruption des mœurs et des plus saines maximes a dégradée de son ancienne noblesse? »

Même aux yeux bienveillants de Charlevoix, les Canadiens ne sont pas sans quelques défauts. « La légèreté, l'aversion d'un travail assidu et réglé, l'esprit d'indépendance » sont du nombre, avec l'amour excessif des courses lointaines et « une grande avidité pour amasser ». Mais, ajoute-t-il, en atténuation, « il est peu d'hommes moins intéressés, qui dissipent avec plus de facilité ce qui leur a coûté tant de peines à acquérir, et qui témoignent moins de regrets de l'avoir perdu... Ils ont beaucoup d'esprit, surtout les personnes du sexe, qui l'ont fort brillant, aisé, ferme, fécond en ressources, courageux et capable de conduire les plus grandes affaires... »

« On doit rendre cette justice à la Nouvelle-France que la source de presque toutes les familles qui y subsistent est pure et n'a aucune de ces taches que l'opulence a bien de la peine à effacer. C'est que ses premiers habitants étaient, ou des ouvriers qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des personnes de bonne famille qui s'y transportèrent dans la seule vue d'y vivre plus tranquillement et d'y conserver plus sûrement leur religion qu'on ne pouvait le faire alors dans plusieurs provinces où les religionnaires (calvinistes) étaient fort puissants. Je crains d'autant moins d'être contredit que j'ai vécu avec quelques-uns de ces premiers colons, presque centenaires, de leurs enfants et d'un assez bon nombre de leurs petits-fils; tous gens plus respectables encore par leur probité, leur candeur, la piété solide dont ils faisaient profession, que par leurs cheveux blancs et le souvenir des services qu'ils avaient rendus à la colonie. »

Fêtons ce deuxième centenaire de notre Histoire en la lisant.

A. D.

AVIS

En nous adressant le plus tôt possible leur renouvellement, nos lecteurs faciliteront la tâche de nos employés et ils seront assurés que leur service ne subira aucune interruption.

L'ADMINISTRATION

HORIZON INTERNATIONAL

CHINE *COMME LA PLUPART des gens bien élevés, les Chinois ont horreur de la vantardise, tant individuelle que collective.* Ils mettent tant d'empressement à s'excuser de leurs fautes, de leurs échecs, voire de leurs succès qui auraient pu être plus sensationnels, qu'on finit par prendre leur déférente courtoisie pour de l'incapacité. Pour cette raison, la propagande chinoise à l'étranger est à peu près nulle, bien différente, assurément, de celle des « grands » alliés, héroïques au feu, habiles à proclamer ce qu'ils font, et parfois enclins (honneurs soit qui mal y pense!) à attribuer à eux seuls tout le mérite de l'effort commun. Par là, le Chinois se rapproche du Canadien français. Ce dernier a beau se battre en Extrême-Orient, en Afrique, en Italie, en France, en Belgique, en Hollande, et maintenant en Allemagne. Pour sa peine, il se fera traiter de *zombie* par quelque bourgeois qui n'aura donné, pour gagner la guerre, que ses augustes colères. Le monde est ainsi fait, et c'est pourquoi, au Canada, on n'a pas de peine à comprendre les Chinois.

Mais depuis quelques mois, les Chinois ne s'excusent plus, et c'est un très mauvais signe. Le récent rappel du général Stilwell a simplement rendu publique une crise que les gens au courant suivaient avec la plus vive anxiété.

Le 21 août 1944, le congressman du Minnesota, Walter H. Judd, déclara à la Chambre des Représentants:

Pour nous, ce qu'il y a de plus important à comprendre au sujet de la crise actuelle de la Chine, c'est qu'elle est en grande partie de facture américaine. Chiang Kai-shek est attaqué parce qu'il a risqué le destin de son pays et le sien propre en faisant foi aux démocraties occidentales et à leurs promesses. Dans certains milieux chinois, on est mécontent de lui parce que les démocraties n'ont pas répondu à la confiance qu'on avait mise en elles; donc, on doute de la sagesse de Chiang. Il n'y a qu'un moyen de résoudre la crise et de rétablir l'unité: montrer par nos actes que Chiang a eu raison de mettre sa foi dans les démocraties occidentales, au lieu de s'unir, d'abord, au Japon en faisant de cette guerre une guerre de races, ensuite, aux communistes, pour en faire une guerre de classes.

Ces remarques de Walter H. Judd furent publiées sous le titre impressionnant: *Our last chance in China*.

La malaise qui existait depuis des mois, peut-être depuis des années, se changea en tempête après la déclaration de Winston Churchill du 28 septembre 1944:

« Je dois noter avec un vif regret que, malgré l'aide surabondante (*lavish help*) accordée par les États-Unis à la Chine, ce grand pays a souffert de graves revers, dont la perte de précieux champs d'aviation sur lesquels comptaient les aviateurs américains de Chennault. C'est un désappointement des plus vexants. »

Le Chinois bondirent à ces paroles. Ils parlèrent de Hongkong, Kowloon, Singapore, Penang et Bornéo, places fortes conquises par les Japonais, non au bout de sept années de guerre, mais en quelques semaines. Durant ces terribles revers, Chiang Kai-shek n'avait pas parlé de l'encerclement de la Chine qui en devait être la conséquence, ni des terribles souffrances que le peuple chinois aurait à endurer dans sa chair à cause de l'imprévoyance des Alliés. Au lieu de leur lire une homélie, il proclama son entière solidarité avec les démocraties en détresse. Et puis, les Chinois se mirent à analyser le *lavish help* qu'on leur avait envoyé, et calculèrent qu'un peu moins de la moitié d'un pour cent (*less than one half of one per cent*) des \$21,534,870,000 qui constituaient, en juin 1944, la valeur des exportations américaines en *lend-lease* avait été alloué à la Chine, soit \$153,584,000. C'était quelque chose, mais pas assez pour maintenir une seule division anglaise ou américaine au combat pendant une semaine. Déduction faite du matériel destiné aux aviateurs

de Chennault, et de ce qui fut réservé pour la campagne du Salween, où les Chinois rendirent d'énormes services à la cause commune, il restait, pour la guerre chinoise proprement dite, cinquante canons anti-tanks, soixante pièces d'artillerie, et trente millions de cartouches pour fusils et mitrailleuses. C'était tout, et ce n'était pas *lavish*. Ces chiffres furent donnés par le Dr P.-H. Chang au nom du Gouvernement de Chungking le 11 octobre 1944. C'est tout ce que la Chine, bloquée, encerclée, déchirée, affamée, avait obtenu depuis que le prêt-bail avait été mis en œuvre. Cela, et de vénérables visiteurs qui prodiguaient les bons conseils alors que l'on se mordait les lèvres pour ne pas hurler en demandant poliment des vivres et des munitions. Si, pendant que les Russes s'étaient repliés jusqu'au Volga, on leur avait envoyé (et s'ils avaient accueilli) d'innombrables conseillers au lieu de munitions, ils auraient peut-être eux aussi perdu quelques champs d'aviation, au lieu d'acquiescer la gloire de Stalingrad.

En tout cas, tant qu'on n'avait adressé aux Chinois que des reproches et des chargés de mission, ils avaient réussi à se taire. Le jour où l'on suggéra à Chiang Kai-shek qu'il faisait un mauvais usage des matériaux que le *lend-lease* lui envoyait, qu'il était incapable de diriger toute la Chine contre le Japon, qu'il devait abandonner le haut-commandement de la guerre chinoise dans les mains d'un général américain dont la première tâche serait d'unifier la Chine, alors le généralissime chinois se fâcha, et Stilwell fut sacrifié.

Croit-on vraiment aux États-Unis qu'il suffira de confier le haut-commandement chinois à un Américain pour que la « corruption » disparaisse, et que les communistes reviennent au bercail commun ?

La corruption ? Pas besoin d'aller en Chine pour retrouver son visage immonde. Il n'y a pas seulement des archanges parmi les hommes qui, élus ou non, dirigent nos villes, provinces et pays, — sans faire la moindre allusion au grand pays voisin. N'insistons pas; nous sommes sur un terrain par trop glissant, et nous risquerions de dire des méchancetés. Que reste-t-il en Chine pour favoriser une corruption tellement scandaleuse ? Depuis longtemps le pays est saigné à blanc. Quant aux ressources du *lend-lease*, nous avons vu jusqu'à quel point elles pouvaient compter dans sa vie nationale. Dans les circonstances présentes, il y a quelque indécence à trop insister sur la « corruption » chinoise. J'aurais moins de scrupule à analyser la récente littérature électorale des États-Unis, moins ravagés, moins affamés que la Chine. Où l'argent coule, il risque de coller aux doigts.

L'autre accusation mérite plus d'attention: au lieu de faire la guerre contre le Japon, Chiang utilise ses meilleures troupes à surveiller les communistes du Shensi. On ne peut donner de *lend-lease* dans ces conditions. La guerre contre le Japon exige l'unité chinoise et comme Chiang Kai-shek est incapable de la réaliser, il faut qu'un autre s'y essaye. Les communistes chinois, d'ailleurs, ont proclamé qu'ils étaient prêts à lutter contre le Japon sous un haut-commandement américain. Que sont, au juste, ces communistes chinois ?

En 1927, les communistes, puissamment organisés au Kiangsi, organisèrent leur armée rouge. Ils refusèrent de collaborer avec le Kuomintang, et Chiang partit en guerre contre eux. Il les chassa du Kiangsi, de toute la Chine centrale, jusqu'au lointain Shensi où ils sont encore aujourd'hui. Alors, le Japon qui en 1931 avait envahi la Mandchourie, attaqua la Chine, et l'œuvre colossale d'unification nationale fut interrompue. Dans l'intervalle, Chiang avait fait des prodiges. Il avait multiplié les routes; les établissements d'enseignement supérieur montèrent de 45 (1925) à 108 (1937); les écoles secondaires étaient au nombre de 3,264, et elles

avaient, en 1939, 622,803 élèves. 12,847,924 enfants fréquentaient, en 1937-1938, les écoles primaires du Gouvernement national. Dans le Kiangsi, Chiang Kai-shek avait bâti la jolie ville modèle de Nanchang, avec parcs, édifices publics, qui devait servir de type aux futures cités chinoises. Le pays était en plein essor, et c'est pourquoi à peu près tous les missionnaires chinois sont intarissables à louer le généralissime. Sous l'influence de Chiang Kai-shek, la Chine était en marche, pour la première fois depuis des siècles, vers la paix et la prospérité, quand le Japon l'attaqua. Les communistes, battus et pourchassés, profitèrent de l'aubaine et Chiang les accueillit. L'union se fit sur les bases suivantes:

1. Afin de sauver l'indépendance et la liberté du peuple chinois, une guerre de résistance sera proclamée. Les provinces perdues ne pourront être recouvrées, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays ne pourront être maintenues que par une telle guerre.
2. Le parti communiste est prêt à lutter pour la réalisation des principes révolutionnaires de Sun Yat-sen, parce qu'ils répondent aux besoins actuels de la Chine.
3. Sera reniée et abandonnée la politique d'insurrection qui tend à renverser le pouvoir politique du Kuomintang, la politique de confiscation des terres, et la politique de propagande communiste.
4. Le Gouvernement soviétique chinois disparaîtra pour faire place à un système de démocratie politique, afin que le pays puisse devenir politiquement unifié.
5. L'ancienne armée rouge, devenue la 8^e armée, sera sous les ordres du Conseil militaire national, et toujours prête à aller au front.

Telles furent les promesses communistes du 22 septembre 1937. La 8^e armée, plus tard devenue la 18^e armée, fut mise sous les ordres du général Chu Teh qui la commande encore. On forma aussi une 4^e armée avec les communistes du Sud. Celle-ci, en janvier 1941, au lieu de se battre contre les Japonais, attaqua la 40^e division chinoise. Elle fut immédiatement supprimée, et son chef, Yeh Ting, fut arrêté. La 18^e armée, au début, livra quelques batailles aux Japonais dans le Shensi; puis elle se retira au Shensi pour préparer la révolution contre le Gouvernement national. « Le gouvernement communiste » du Shensi perçoit ses impôts, bat monnaie, réclame l'indépendance totale vis-à-vis du Gouvernement national. Il ne restait qu'une chose à faire à Chiang Kai-shek: entourer les communistes du Shensi d'un cordon de troupes assez fort pour les empêcher de lancer la Chine dans une guerre civile. C'est peut-être regrettable, mais que faire si les communistes, qui ont eu toutes les chances de se distinguer dans la guerre de libération, préférèrent la révolution à la guerre? Réduits à l'incapacité, ils voudraient qu'un généralissime américain vienne leur ouvrir les portes du reste de la Chine et, pratiquement, les aider à conquérir le pouvoir? Ou bien, alors, que la Chine s'effondre avant qu'ils ne consentent à collaborer avec Chiang Kai-shek pour la sauver! Il n'est pas difficile de voir à quoi tend cette manœuvre. La Chine du nord-ouest deviendrait une république soviétique authentique; le reste du pays aurait un gouvernement, d'abord amical, puis orthodoxe. C'est tout l'avenir de la Chine qui est en jeu.

Le *New York Times* estime que les communistes chinois ne sont pas des « communistes », mais des agrariens. Le chef du Shensi est pourtant Mao Tse-Tung, membre depuis des années du Présidium de l'Internationale communiste et représentant de la Chine dans son comité exécutif. Les informations de *Time* (13 novembre 1944) sur le communisme des dissidents chinois (p. 23) sont aussi précises qu'on peut le désirer. Que les États-Unis refusent d'accorder les privilèges du *lend-lease* au général Chiang tant que celui-ci n'aura pas capitulé devant les communistes, qu'ils abandonnent la Chine à une ruine presque certaine, c'est évidemment leur droit et leur responsabilité, comme ce fut leur droit de fournir le Japon de ferraille durant les quatre, presque les cinq an-

nées où cette ferraille fut déversée sur les Chinois sous forme de bombes et d'obus. Seulement, si les Chinois sont aujourd'hui laissés à leurs propres efforts et s'ils finissent quand même par mettre les Japonais à la porte de la Chine, il est possible qu'ils se souviennent, alors, qu'ils ont été abandonnés au moment où la ville même de Chungking était menacée. Et l'Orient a la mémoire très longue.

FRANCE LA RENTRÉE DE LA FRANCE parmi les grandes puissances, marquée par la visite de M. Churchill à Paris, a justifié l'invincible obstination du général de Gaulle. Durant les années terribles, le général français rassembla la France dispersée et la mena à la victoire. Il résista à d'incroyables pressions, surmonta les méfiances les plus tenaces, ne céda rien de ce qu'il estimait devoir appartenir à la France. S'il a triomphé sur toute la ligne, c'est qu'il n'a jamais été l'esclave d'un parti. Il fut, dans toute la force du mot, le soldat de la France.

Il affronte aujourd'hui la tâche la plus dure: refaire l'unité nationale. Il est significatif que son premier choc ait été avec les communistes.

Ceux-ci, depuis la guerre russo-allemande, avaient pris une part active à la résistance. Dans le Conseil national de la Résistance, qui dirigeait les activités des Forces françaises de l'Intérieur, ils avaient trois membres sur dix-sept. A les entendre parler, on eût cru que la résistance française s'identifiait avec le communisme. Tant que l'effort commun était dirigé contre les Allemands, on laissa dire. Après la libération, leur indiscipline devint insupportable.

La chasse aux « collaborateurs » était ouverte. C'était une chance unique pour éliminer, non seulement ceux qui avaient trahi la France, mais de simples adversaires! Les Forces françaises de l'Intérieur et, plus encore, les Milices Patriotiques, — milice rouge du parti communiste — établirent leurs « tribunaux militaires », arrêtaient, fusillèrent. Le général de Gaulle ordonna aux Forces françaises de l'Intérieur de s'incorporer dans l'armée régulière. Le 19 octobre, Mgr Théas, évêque de Montauban, libéré par les Alliés de la prison de Compiègne où l'avait enfermé la Gestapo, protesta contre les exécutions injustifiées dont trop de Français étaient victimes. Quelques jours auparavant, de Gaulle avait proclamé que les traîtres n'étaient qu'une « poignée ».

Le 28 octobre, le Gouvernement ordonna que les Milices Patriotiques devaient remettre leurs armes et se dissoudre. Le Conseil national de la Résistance, qui n'avait pas été consulté, protesta, mais le Gouvernement tint ferme. Le 31 octobre, les mesures suivantes furent promulguées:

1. La police devra mettre en force la loi contre le port d'armes par des personnes qui n'appartiennent pas à l'armée ou à la police régulière.
2. Si l'on n'obéit pas à la loi, la police devra saisir les armes, et arrêter et poursuivre ceux qui les portent.
3. Ceux qui ont des « armes de guerre » et qui n'appartiennent pas à l'armée ou à la police devront remettre leurs armes au poste de police le plus proche. On leur en donnera reçu, et les armes seront remises à l'armée.
4. Les Volontaires pour la Défense des Libertés Républicaines sont invités à s'inscrire aux mairies ou aux postes de police. Si les autorités les appellent, on donnera priorité aux anciens membres de la Milice Patriotique.
5. Des centres d'entraînement militaire seront ouverts dans chaque région militaire. Là aussi on accordera la priorité aux anciens membres de la Milice Patriotique.

Les communistes s'insurgèrent. Le 2 novembre, le Bureau Politique du parti communiste déclara: « Le président du Gouvernement a pris sur lui la responsabilité de traiter la résistance française à la légère. Le C. N. R., les comités locaux et départementaux de libération, et tous les Français conscients des droits qu'ils ont acquis en combattant l'ennemi, s'en souviendront... La direction politique proclame que le parti communiste refuse d'être associé aux décisions

qui tendent à désarmer le peuple tandis que la cinquième colonne hitlérienne reste intacte. » Des automobiles circulaient dans Paris avec l'affiche: « Ils veulent désarmer la Milice Patriotique en faveur de la cinquième colonne. Ne laissez pas désarmer la Milice Patriotique. »

Puis, le général de Gaulle accorda à Maurice Thorez, ancien chef du Parti communiste français, le pardon nécessaire pour qu'il puisse revenir en France. Thorez avait déserté au début de la guerre, et avait été condamné par contumace le 28 novembre 1939. On disait, alors, qu'il s'était réfugié en Allemagne — qui n'était pas encore en guerre avec l'U.R.S.S. Puis, il disparut! Les communistes français prétendent aujourd'hui qu'il fut un chef de la résistance française de l'intérieur jusqu'au début de 1943, quand il partit pour Moscou par voie secrète. On a remarqué que le retour de M. Thorez verserait une nouvelle lumière sur la question de l'épuration. Après tout, si un déserteur, authentiquement condamné par un tribunal militaire, peut être pardonné, ceux qui ont commis des offenses incomparablement moins graves pourraient n'être pas fusillés.

Pendant que l'on désarme la Milice Patriotique, on prépare les élections municipales de février. Les communistes ont proposé que dans chaque localité la population et les Conseils de Résistance choisissent spontanément un délégué, proposé par le Conseil de Résistance local. Ces délégués éliraient à leur tour les délégués départementaux. Jusqu'à présent, le Conseil national de la Résistance et le Parti socialiste se sont prononcés contre l'initiative communiste. De fait, il y aurait alors, en pratique, l'élection d'un seul parti: un pays gouverné par un parti unique avec milice armée créée par ce parti, et responsable à lui seul. On sait ce que cela veut dire. Donc, que chaque parti aille aux urnes avec son propre programme. S'il y a second tour, on pourra s'entendre sur le nom d'un candidat commun. Les communistes ne sont ni exclus, ni favorisés; ils occuperont dans le pays, comme les autres, la place qui leur est due.

Ainsi, de tous les pays d'Europe occidentale, il semble que c'est encore la France qui montre le plus de stabilité.

ARGENTINE *DANS LA REVUE FINANCIÈRE DE BUENOS-AIRES, Veritas (juin*

1944), nous avons trouvé une table complète des importations et exportations de l'Argentine durant les quatre premiers mois de 1943 et les mois correspondants de 1944. La place nous manque pour la transcrire tout entière; notons les pays de quelque importance politique internationale.

IMPORTATIONS

4 premiers mois 1944 (en pesos) 4 premiers mois 1943 (en pesos)

EUROPE

Allemagne.....	61,063	98,899
Espagne.....	8,789,672	5,415,198
France.....	29,413	44,975
Grande-Bretagne.....	33,709,592	65,883,257
Grèce.....	4,613	67,930
Irlande.....	13,710	2,955
Pays-Bas.....	5,258	2,281
Portugal.....	1,431,255	3,230,338
Russie.....	155,107	30,770
Suède.....	18,904,384	7,975,176
Suisse.....	16,317,176	12,436,736
Tchécoslovaquie.....	17,156	2,482

AMÉRIQUE

Brésil.....	87,637,636	57,810,547
Canada.....	7,908,636	5,520,070
Chili.....	8,177,294	12,826,791
Colombie.....	313,199	679,070
Etats-Unis.....	46,341,696	65,145,751
Pérou.....	2,744,181	1,783,340
Terre-Neuve.....	1,303,072	2,384,016
Amérique Centrale Britannique.....	133,247	35,642
Amérique Hollandaise.....	9,030,940	6,917,632

Uruguay.....	2,063,638	1,936,531
Afrique du Sud.....	9,377,480	2,159,313
Inde.....	19,205,949	6,477,206
Ceylan.....	1,827,772	352,751
Total.....	290,417,542	272,861,277

EXPORTATIONS

4 premiers mois 1944 4 premiers mois 1943

EUROPE

Allemagne.....	19,831,909	19,031,743
Espagne.....	—	84,425
France.....	—	172,167,494
Grande-Bretagne.....	312,601,777	171,743
Grèce.....	1,111,745	780,352
Irlande.....	2,972,402	156,936
Pays-Bas.....	189,802	945,043
Portugal.....	7,850,246	321,877
Russie.....	—	8,364,252
Suède.....	22,299,666	5,137,355
Suisse.....	15,927,888	—
Tchécoslovaquie.....	—	—

AMÉRIQUE

Brésil.....	60,987,341	38,008,941
Canada.....	933,082	184,939
Chili.....	22,111,878	24,583,637
Colombie.....	7,205,731	7,425,507
Etats-Unis.....	165,559,900	135,254,049
Pérou.....	14,447,636	7,810,312
Terre-Neuve.....	—	—
Uruguay.....	9,689,925	11,724,055
Amérique Centrale Britannique.....	1,921,700	2,516,068
Amérique Hollandaise.....	2,632,114	3,371,125
Afrique du Sud.....	17,590,500	38,634,710
Inde.....	300,811	241,175
Ceylan.....	236,393	—

Total..... 777,019,917 534,951,116

A la lumière de ces chiffres, il semble impossible de pouvoir appeler l'Argentine un pays « fasciste ». Les affaires avec l'Allemagne et les pays satellites sont à peu près nulles. Les grosses exportations à la Grèce peuvent être retracées, croyons-nous, à l'activité de la Croix-Rouge. Le commerce avec l'Espagne se réduit à peu de chose.

Par contre, les chiffres du commerce avec les États-Unis semblent démontrer que l'économie argentine n'est pas dominée par les États-Unis. En effet, ce n'est pas tout à fait le quart des transactions argentines qui sont conclues avec la grande République du nord. Par contre, l'Argentine est en étroits rapports commerciaux, non seulement avec l'Angleterre, mais avec tout l'empire britannique.

Serait-ce pour cette raison que, lors des accusations de « fascisme » récemment adressées à l'Argentine, la presse et les hommes d'État britanniques ont montré tant de réserve? Après tout, si l'Argentine est « fasciste », pourquoi la même accusation ne s'appliquerait-elle pas à son plus gros client?

ESPAGNE *ON AURAIT VOULU ADMIRER la même discrétion, en fin octobre, quand*

les journaux de la métropole annoncèrent, avec des titres flamboyants, que le régime du général Franco était balayé par la guerre civile. La tempête dura quelques jours; puis, les honnêtes rédacteurs songèrent que le public, gentiment oublieux, ne se rappellerait plus qu'il avait été berné. Il est vrai qu'un mouvement avait été préparé en France par des groupes indisciplinés, que ces groupes sont en communication avec un bon instrument de publicité internationale, et que tout ce qui est contre Franco, vrai ou faux, est sûr de paraître. La « guerre civile » n'alla pas loin. Le bilan final a paru dans le *Devoir* du 16 novembre: environ 1,500 « républicains » tués ou exécutés; 300 soldats espagnols tués. Cela, et beaucoup de propagande anti-franquiste.

LA BIBLIOTHÈQUE DES ENFANTS

LA BIBLIOTHÈQUE DES ENFANTS fut fondée il y a huit ans, par un groupe de dames et de messieurs désireux de fournir gratuitement de la lecture aux enfants. On voulait ainsi leur procurer des loisirs sains et agréables et contribuer à leur développement intellectuel et moral, tout en les amusant.

La première présidente du Comité fut Mme Gurth Pretty, et la présidente actuelle est Mme E. de B. Panet. La première bibliothèque du genre commença la distribution de ses livres au mois de juillet 1937, dans le quartier d'Hochelaga.

La bibliothécaire fondatrice, Mlle Gabrielle Labelle, établit un système de classification et de prêt basé sur les données modernes de la bibliothéconomie et apporta un grand soin au choix des livres. Ceux-ci, au nombre de 600 au début, se chiffrent maintenant à 4,500.

Livres très variés: des albums abondamment illustrés, des histoires d'animaux, des contes de fées, des légendes de tous pays. Les œuvres de la comtesse de Ségur, la collection « Bibliothèque de Suzette », les romans scouts et les récits d'aventures de Jules Verne occupent les premières places parmi les œuvres d'imagination. À côté des romans enfantins figurent des biographies et des ouvrages de vulgarisation sur tous les sujets: sciences, voyages, histoire, art, littérature classique et religion.

Tous ces livres peuvent être apportés à la maison par les abonnés, moyennant 5 sous par année et la signature des parents sur une formule servant à enregistrer chaque nouveau membre. De plus, un bon nombre de livres de recherches sont mis à la disposition des enfants qui peuvent consulter ces ouvrages à la bibliothèque même. Une salle est affectée à notre service de références, ce qui permet aux jeunes chercheurs de travailler dans une atmosphère tranquille et agréable. Lorsqu'un concours s'organise à la radio ou dans les écoles, les enfants viennent se documenter et même rédiger leurs travaux à la bibliothèque. Les questions traitées en classe, les sujets d'actualité, certains problèmes personnels sont souvent résolus à l'aide de nos livres de consultation.

Pour retenir l'intérêt des abonnés et pour attirer des nouveaux membres, presque toutes les bibliothèques pour enfants multiplient des organisations, qui, à première vue, semblent ne pas se rapporter aux livres, mais qui servent vraiment à orienter les lectures des jeunes. À Hochelaga, nous avons eu, pendant un an, *l'Heure du Conte*, avec M. Joseph Brunet comme conteur attiré. À plusieurs reprises nous avons fourni l'occasion à nos abonnés d'entendre des causeries éducatives, la plupart illustrées de projections.

Depuis deux ans, grâce à Mlle Irène Senécal, professeur à l'École des Beaux-Arts, nous donnons à nos abonnés des leçons de dessin, complétées par des causeries sur les métiers d'art et sur les œuvres des grands peintres. La leçon de dessin est un plaisir, un amusement, mais c'est aussi, pour certains enfants qui ont du talent, une occasion de travailler, de développer leur initiative et leurs dons naturels.

Il y a trois ans la Bibliothèque des Enfants fonda, conjointement avec la *Montreal Children's Library*, une succursale bilingue à Rosemont. Grâce à son service de Caisse, la Bibliothèque alimente aussi neuf dépôts.

L'année dernière, 85,000 volumes ont été lus grâce à cette œuvre. Les chiffres, plus éloquentes que de longues phrases, démontrent clairement l'utilité et la nécessité de multiplier les bibliothèques pour enfants.

Jeanne-M. SAINT-PIERRE,
Bibliothécaire.

En trois mots

¶ La collaboration entre le collège et la famille s'établit de plus en plus. Au collège Garnier de Québec, il se fait des réunions de parents par groupes de classes: causerie, questions, visite de la classe, du collège...

¶ Si les divorces aux États-Unis continuent de se multiplier au rythme actuel, en 1965, 51% des mariages se termineront par un divorce. Les divorces en Ontario sont passés de 747 en 1939 à 1,080; en Angleterre, ils se sont multipliés par six, en dépit de la lutte pour la civilisation chrétienne. L'évêque de Bristol y voit un péril national.

¶ Les agences de presse sont épatantes: lord Moyne, assassiné par deux Juifs au Caire, a moins fait parler de lui que le soubassement de la synagogue de Québec légèrement grillé par on n'a jamais su qui...

¶ Un employé de banque, à \$11 par semaine, a risqué sa vie contre un voleur, et empêché le vol. La récompense de \$10,000 promise à qui fait cela lui est refusée. Il perd même sa position. Et poursuit en justice. Espérons...

¶ Les Acadiens de la Baie-Sainte-Marie ont fêté le centenaire de l'abbé Sigogne, le saint prêtre français qui, chassé par la Révolution, s'usa de 1799 à 1844 à regrouper les rapatriés de la dispersion, à préparer les belles paroisses et le beau collège du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

¶ Un inspecteur d'écoles de Saskatchewan ayant jeté par terre un illégal crucifix, l'institutrice pendit à la place une affiche d'Emprunt de la Victoire qui représentait exactement la même scène exécutée par la Gestapo d'Hitler, avec la légende: *Voulez-vous de ça par ici?* L'inspecteur fila.

¶ Une revue de Winnipeg publie un prétentieux article, *The truth about Quebec*, de Carolyn Cox, une Christophe Colomb de Toronto qui nous a découverts. Où? Dans quelques auteurs choisis, dont Ryerson et Rose, de Montréal, deux communistes, et le sénateur T.-D. Bouchard, du *No man's land*. Quoi répondre? On est bien ça, tout ça, rien que ça, misérablement ça, et c'est bien triste.

¶ Les Gallois, qui forment un trentième de la population d'Angleterre, réclament le droit de parler gallois au parlement de Londres. Puisqu'ils meurent pour la liberté, pour les petits peuples, charité bien ordonnée...

¶ L'idée unitaire de dompter Québec rappelle cette caricature d'un bon bourgeois lisant un traité sur la *Manière de dompter un chien*, tandis qu'un gigantesque danois se hisse en riant pour lire par-dessus le fauteuil ce qui va lui arriver. Québec ne s'énervait pas plus.

¶ Deux jeunes Pères jésuites belges, les PP. René Lange et Albert Descampes, ont été fusillés par les Allemands parce qu'ils servaient d'aumôniers à l'armée de l'intérieur. Plusieurs Pères belges, dont le supérieur de la résidence de Bruxelles, ont été emmenés en Allemagne comme prisonniers.

¶ Un aumônier en France vient d'écrire que plusieurs Pères jésuites auraient été mis à mort par les Allemands parce qu'ils étaient de la « résistance ».

¶ La mort d'Alexis Carrel, un des plus grands savants contemporains, décédé pieusement à Paris le 4 novembre, rappelle une fois de plus que *Science* et *Religion*, loin de s'opposer, s'appuient l'une l'autre: manifestations diverses de l'unique et éternelle Vérité.

LIVRES RÉCENTS

VIE CHRÉTIENNE

Rodrigue NORMANDIN, O. M. I.: *Bienheureux ceux qui croient*, Ottawa, Éditions de l'Université, 1944. 146 pp., 20.5 cm.

CE LIVRE du P. Normandin contient des considérations sur la nécessité, les avantages et les devoirs de la foi. Après l'avoir lu et médité même, nous reconnaissons à cet ouvrage une grande valeur. Nous voudrions le voir dans la bibliothèque de tous les groupes d'Action catholique pour la formation des militants. Il faudrait qu'il fût lu et médité par nos professionnels pour perfectionner leurs connaissances religieuses et leur faire acquérir des convictions plus intenses et plus profondes. Le chapitre IV: *Se former une mentalité chrétienne*, devrait être tiré à part et répandu partout.

Le style est simple, clair et coulant. Nous souhaitons la plus ample diffusion de cet excellent petit livre et nous en félicitons vivement l'auteur.

Paul FONTAINE.

L'Immaculée-Conception.

Collection Catholique, dirigée par André DAVID. — Paris, Gallimard, 1937-1941; Montréal, Éditions Variétés, 1943. Dix volumes, 19 cm.

LA COLLECTION CATHOLIQUE présente, dans les études de Sertillanges ou de Bruckberger, la beauté unique et capable d'épanouissements infinis, qu'André David recueille, silencieusement, sous les arches des monastères. Il livre sa joie: *La retraite aux hommes chez les Dominicains* est moins l'histoire d'une longue recherche de la vérité, que l'évocation de la cellule monastique, des vies consacrées à Dieu. — C'est le privilège de la piété chrétienne de rejoindre Dieu en des objets sensibles comme l'humanité de Jésus et les sacrements: R.-M. Bruckberger nous l'indique dans *Rejoindre Dieu*. — Des prières de la messe, René Fernandat dégage une pensée, pleine d'émotion, riche et sobre, qu'il abandonne au souple rythme de ses vers, et sait retirer pour que l'évocation poétique s'achève en prière. — Dans *Hommes mes frères*, dont la vigueur de pensée façonne une phrase concise et limpide, A.-D. Sertillanges, O. P., étudie nos rapports avec le prochain, l'amitié et l'aversion, la grandeur de l'une et le pardon auquel l'autre oblige le chrétien. — C'est moins « l'homme d'une époque, un enfant du siècle dont les cris feraient rire aujourd'hui » que présentent François Mauriac et quelques autres écrivains dans *Lacordaire et nous*, que « l'apôtre de la jeunesse éternelle », celui dont le message nous atteint et nous guide encore. — Avec M.-S. Gillet, O. P., nous suivons la carrière apostolique du cardinal Pacelli jusqu'au couronnement final: apôtre plus que jamais, puisque successeur de Pierre, *Sa Sainteté Pie XII* guide son immense troupeau vers la paix. — *La vie de Jeanne d'Arc par elle-même* reproduit les paroles authentiques de la Pucelle; les *Lettres de sainte Catherine de Sienne* sont rangées autour des thèmes du Sang, de la Croix et de la Vérité; *Notre Dame* groupe les pages mariales de Péguy, et *Ainsi donc encore une fois...* les poèmes de guerre de Claudel et quelques autres.

Les dix volumes de la Collection sont, chacun à leur manière, un témoignage de l'immense fécondité de l'idée chrétienne.

L'Immaculée-Conception.

Claude SUMNER.

POLITIQUE

Louis MARLIO: *Problèmes d'aujourd'hui*. — Montréal, Parizeau, 1944. 235 pp., 19.5 cm.

SUITE DISPARATE d'essais sur des sujets entre lesquels il n'existe guère d'autre lien logique que la numérotation des chapitres: nationalisme et internationalisme; — système corporatif; — trois figures de la III^e République: Briand, Millerand, Herriot; — enfin, un plan d'alimentation des enfants dans la France occupée, fort bien étudié mais dont l'intérêt est purement rétrospectif.

L'essai sur l'organisation internationale fait écho aux préoccupations du jour, mais s'en tient à des généralités et n'apporte aucun élément nouveau sur la question.

Dans son étude sur le corporatisme, l'auteur sait faire preuve d'esprit critique. Il condamne avec raison le corporatisme d'État à la mode fasciste; il estime qu'en fait les corporations sont inexistantes au Portugal; il discerne clairement que le principal objectif de la Charte du Travail de feu Vichy n'était autre qu'une « lutte acharnée et définitive contre les syndicats ». Mais lorsqu'il s'agit de construire, les faiblesses apparaissent. Il n'accepte la corporation que sur le terrain social, car dans le domaine de la production elle comporte un double danger: malthusianisme économique et étatisme. Mais la question primordiale de l'organisation de l'économie est passée sous silence. En réalité, nous retombons dans le libéralisme pur et simple. Solution qui plaira sans doute aux hommes d'affaires: il est permis toutefois de rester sceptique sur son efficacité.

Paul CHAMBAREAUD.

POÉSIE ET LITTÉRATURE

Edmond LABELLE: *La Quête de l'Existence*. Essai suivi de récitatifs. — Montréal, Éditions Fides, 1944. 145 pp., 19 cm.

CET OUVRAGE débute par un éloge de « l'existential ». Effort vigoureux, bel et bien conduit, pour réclamer la primauté (trop souvent méconnue en théorie comme en pratique) de l'existence sur l'essence, du singulier sur l'universel et donc de la poésie sur les connaissances pratiques et spéculatives. Pourquoi ne fait-on pas à « l'existential » sa part, la principale? Routines et préjugés. Car notre savoir porte d'abord sur des réalités singulières, solidaires les unes des autres, qui nous poussent à leur source, Dieu, l'Être en plénitude. La connaissance de « l'existential » n'est pas un pauvre jugement d'existence, c'est l'intuition des existences singulières à laquelle l'homme concourt tout entier, sans but spéculatif ni pratique: c'est la contemplation pure. Un bonheur de première qualité en résulte: joie poétique, à la fois plaisir et tourment des âmes humaines. Le véritable amour (complaisance réciproque d'existences unifiées), et les meilleurs souvenirs (avant-goût des extases futures) sont des fruits savoureux de la connaissance existentielle.

Vivre sera, par-dessus tout, agir selon le meilleur de nous-mêmes: dispenser l'être, produire des œuvres existentielles. En littérature, le style devra donc suggérer les personnes et les choses dans leur complexité ontologique. Et, pour exprimer l'ineffable, les mots cumuleront les sens les plus divers; ils s'avanceront par des analogies nouvelles à la conquête de l'objectivité inédite. Finalement, joies et douleurs existentielles nous amèneront au Christ Médiateur et par lui à Celui qui s'est révélé l'Existence même: « Je suis Celui qui Est. » Pages admirables par la noblesse et l'élévation de pensée, elles stimulent le goût du parfait. Mais le processus de l'esprit humain est abstraitif, le poète n'y échappe pas; sa tâche est de corriger cette imperfection par un ensemble de connaissances sensibles et intellectuelles qu'il oriente vers de belles œuvres, singulières dans leur originalité. L'A. a-t-il fait ressortir suffisamment cette donnée psychologique?

Seize délicieux poèmes viennent couronner son brillant essai. Il se défend de vouloir ainsi illustrer sa théorie poétique, mais ses récitatifs n'en sont pas moins une reprise de la quête de l'existence; cette fois-ci, chantée, rythmée, rayonnante. De la poésie authentique! Thèmes à la fois lyriques et descriptifs, inspiration qui a la fraîcheur du « jeune dieu qui s'éveille en sa grâce et bondit », mouvement rythmé qui s'enclôt dans une expression sagement raffinée! Poésie du cœur, celui du jeune homme qui se refuse au vieillissement et dont la pénible expérience a déjà assombri le grand rêve ébauché. Poésie mystique, celle que pénètre une présence amie, le Verbe que l'A. invoque au terme de son ouvrage: « O Maître bien-aimé, montre-moi ton Visage! »

Pierre Termier et d'autres ont chanté la joie de connaître du savant, nous leur en savons bon gré; remercions Edmond Labelle d'avoir célébré par la parole et l'exemple la grandeur de l'œuvre poétique.

Frédéric SAINTONGE.

L'Immaculée-Conception.

Édouard MONTPETIT: *Souvenirs. I. — Vers la Vie.* — Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944. 214 pp., 19,2 cm.

QUELQUES JALONS sur l'enfance et la jeunesse à Montréal, puis une large tranche de souvenirs parisiens: tel est ce livre. Les premières pages rappellent la vie au Collège de Montréal et celle de l'avocat en devenir. Ensuite, évocation émue de Paris; l'École libre des Sciences politiques; conférences à travers la France sur le Canada; vacances au bord de l'Atlantique; académiciens: naissance et mort...; visites à Faguet, Lamy, Bazin et autres, aussi officiels. Le livre se termine avec douze pages consacrées à Hector Fabre, premier commissaire canadien à Paris.

Discretion tout attique. « L'auteur, écrit-il, risque de n'intéresser que lui-même. » Souvent nous désirons plus; mais il vaut mieux se tenir en deçà que de se livrer au verbiage, tentation du mémorialiste. L'A. s'éclipse souvent. Il raconte plutôt les choses qu'il a vues que celles qui lui sont arrivées, avec le grand souci d'objectivité qu'on lui a toujours connu.

René GIRARD.

Comtesse DE NOAILLES: *Choix de poésies.* — Paris, Éditions Fasquelle; Montréal, Éditions Variétés, 1944. 284 pp., 19 cm.

PRÊTRESSE de la Nature, la comtesse de Noailles n'en finit plus de processionner dans le temple de la création: jardins frémissants dans l'embrun du soir, collines rieuses sous un soleil généreux, tout sert d'autel aux immolations éperdues de son « cœur innombrable ». Avec une intempérance toute païenne, elle prodigue les encens les plus capiteux de son Orient aux divinités fugaces créées en vain par son désir, en quête d'un objet éternel.

Sa véhémence s'accroît de son insatisfaction, la soulevant toute palpitante d'ivresse amoureuse au milieu d'un monde dont l'incompréhension — si bien signifiée par cette « gloire indélébile et calme qu'ont les choses » — la torture, justement parce qu'elle vient à lui le cœur prévenu. Ce monde, reflet même de l'Esprit créateur, ne lui pardonne pas de s'accrocher à ce mensonge: « ma vie est faite avec la matière du monde... » et de promener avec la même aisance profane ses doigts de virtuose sur tous les claviers, transposant le merveilleux chant catholique de l'univers en la pauvre mélodie fragmentaire de son âme isolée.

Peu à peu cependant — surtout dans les « Vivants et les Morts » — de ce néant inexorable qui l'obsède dès qu'elle se penche sur la mort, semble surgir une indication plus profonde, réponse peut-être à une telle frénésie d'amour et de désir, et c'est d'un cœur tout près de la vérité que jaillit l'interrogation douloureuse: « Si vous parliez, Seigneur, je vous entendrais bien. » Pascal faisait dire au Jésus du Mystère: « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé... » Espérons que le Seigneur parla et qu'Anne de Noailles l'entendit.

Sans doute, cette parole et les trop rares poèmes à même résonance détonnent dans l'ensemble panthéiste et obstinément païen de l'œuvre. Il faut en tenir compte toutefois, crainte de dénaturer une œuvre qui prend valeur de confiance. Cette confiance, seuls doivent s'y prêter les esprits doués d'une robuste santé; elle pourra alors venir vers eux à une allure toute romantique, et non sans quelque recherche d'éloquence et d'érudition: ils l'accueilleront quand même avec sympathie et pitié.

Sault-au-Récollet.

Claude DESJARDINS.

Charles MAURRAS: *La Musique intérieure.* — Paris, Grasset, 1925; Montréal, Éditions Variétés, 1943. 275 pp., 19,3 cm.

LES POÈMES de ce recueil ne survivront sans doute pas aux écrits philosophiques et politiques de Charles Maurras. Dans la pensée des disciples et des admirateurs, *la Musique intérieure* couronne l'œuvre du maître et la pare d'immortalité;

aux yeux du lecteur désintéressé, le livre prend trop souvent les allures prosaïques du plaidoyer et presque du document. A tel point que les poèmes de jeunesse, dans leur désintéressement, paraissent porter plus de sève que les dernières strophes.

La longue introduction (pp. 1-105) (essai de justification qui met le lecteur en défiance) ne constitue pas la partie la moins intéressante ni la moins instructive de ce cahier. Elle est écrite dans la langue aérienne que Maurras avait dérobée aux Grecs, ses maîtres; seulement, la langue, ici, trahit quelque fatigue; elle se fait même coquette par endroits: la langue d'un vieux gentilhomme, chargé d'expérience, et retiré en province, à la demande de ses amis, pour écrire ses mémoires.

L'Immaculée-Conception.

Claude DABLON.

Claude AUBRY: *La Vengeance des hommes de bonne volonté.* — Montréal, Éditions Fides, 1944. 70 pp., 20,5 cm.

PROFONDEMENT canadien, par son inspiration, son décor, ses personnages, ce ravissant conte de Noël! Comme scène, « le coin le plus reculé des Laurentides », que l'A. connaît si bien, pour y avoir promené son enfance aventurière. Aussi, est-ce tout imbu des visions d'une nature amoureusement observée qu'il nous trace le paysage évocateur de son drame. Il s'y révèle artiste de la description. Son œil de peintre saisit le réel, et son imagination de poète en idéalise les formes.

Histoire d'un vieux loup, ancien chef de bande, aujourd'hui rhumatisé, abandonné, mais toujours « grimaçant sa faim ». Il se risque, un soir, à bout de ressources, dans un village endormi... C'est la veille de Noël. Quelle est donc cette agitation nocturne? Et cette grande maison « aux carreaux écarlates » où s'engouffrent tous les habitants?... La porte est restée entrebâillée. Le loup s'approche, « coule son long museau dans la raie éclatante » et pénètre... dans l'église!... Là, sa gloutonnerie lui fait perpétrer un horrible forfait, mais là aussi, il reçoit, en punition de son crime... un vivifiant pardon! C'est *La Vengeance des hommes de bonne volonté*, en cette nuit où l'on chante: *Pax hominibus bonae voluntatis*... Et le vieux loup, en pleurs, fait une amusante conversion!...

Récit plein de charme, tout imprégné de la candeur des nuits de Noël.

Le style glisse, aisé, rapide. L'image abonde, heureuse, vivante, concrète, détaillant le panorama, peignant d'un trait les physionomies, jetant partout de la couleur, du pittoresque. Cet ouvrage méritait à bon droit les honneurs d'un premier prix que lui a décerné le département de l'Instruction publique. Ajoutons que le texte, captivant par lui-même, est serti de nombreuses illustrations, dues au crayon puissant de Marcel Martin.

L'Immaculée-Conception.

Gustave GAUVREAU.

Jules ROMAINS: *Journées dans la montagne.* — New-York, Éditions de la Maison Française, 1943. 303 pp., 19,5 cm.

POUR LE LECTEUR qui aime une intrigue cohérente et forte, l'action logique de caractères bien tranchés, ce roman est décevant.

Car il y a de tout là-dedans: — une tournée pré-électorale, une discussion sur ce qu'aurait pu être la paix — Romains a toujours prétendu jouer au diplomate averti — une double affaire de poisons, des doctrines sur l'art d'élever les enfants — ou plutôt l'Enfant unique! — la Société des Nations... et par-dessus tout cela une histoire de saint François Régis, jésuite! Quant aux personnages, c'est la même chose: vous ne savez pas d'où ils viennent (sauf si vous avez lu les vingt romans précédents et la série), et après avoir vécu un moment devant vous, ils vous quittent sans vous dire où ils vont.

Nous sommes en présence d'un roman-fleuve (et nous sommes au XXI^e épisode!), traité, de plus, selon les thèmes littéraires bien connus de Jules Romains. Si vous acceptez la formule, vous jouirez de la bonhomie du ton, du naturel de certaines conversations vraiment « parlées », de l'allure très fantaisiste du récit qui est à cent lieues de ce qu'on appelle communément un récit composé.

Le style est ordinairement ferme, précis, alerte avec quelques passages plus lourds et trainants.

Collège Sainte-Marie.

Georges-Henri D'AUTEUIL.

Marcel DUGAS: *Paroles en liberté*. — Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944. 174 pp., 19.5 cm.

LES MESQUINERIES de la critique n'empêcheront pas ce petit livre de faire son chemin. Est-ce vraiment une œuvre de jeunesse? L'allure oratoire de quelques fragments, le retour périodique de mots et d'images juvéniles, de réminiscences littéraires, de thèmes baudelairiens, pourraient nous le faire croire. On souhaiterait en tout cas un choix plus sévère. Car la maturité est là qui nourrit l'inspiration un peu grêle du jeune homme et assure la maîtrise à ce vigoureux et délicat artisan du verbe. Certains morceaux de facture moderne dont les multiples dissonances se résolvent dans l'unité révèlent une originalité, une sûreté de métier plutôt rares chez nous.

Attitude de jeune homme devient parfois tourment de l'âge mûr. Promesses des sens, joies de l'art, mirages de la créature divinisée: désenchantement et scepticisme. Pourquoi faut-il qu'un paganisme, que l'on croyait dérobé à quelque souvenir d'humanités, trahisse parfois, avec la sûreté de son emprise, une perfection technique et une froideur sensuelle de décadence? Ce n'est certes pas jeu d'amateur. La désespérance, qui ne va pas toujours sans romantisme, lève de ces pages et laisse un goût âcre à la bouche; et la prière spontanée du poète, sûre d'elle-même autant sinon plus que de ses mots, demeure sans réponse. On songe à Chopin, mais à un Chopin plus intellectuel dont l'esprit déjouerait le cœur.

Bonheur de trouver la littérature servie par la vérité. Si vraie cette chanson mâle, que l'éclat désuet des Olympiens, la fantaisie, la joliesse, s'y trouvent mal à l'aise, comme le sourire d'un étranger dans la maison en deuil. Œuvre gratuite, œuvre rare. Si le petit livre de Marcel Dugas nous plaît tant, c'est sans doute parce qu'au pays de Québec il est vraiment trop peu de *Paroles en liberté*.

Claude DABLON.

L'Immaculée-Conception.

Georges DUHAMEL: *La Possession du Monde*. — Paris, Mercure de France, 1939; Montréal, Éditions Variétés 1944. 233 pp., 19 cm.

PARU il y a vingt-cinq ans, ce livre, écrit vers la fin de la dernière guerre, a gardé toute son actualité. Possession du monde, non pas celle qui se débat « autour des canons », mais celle qui se conquiert par la vie intérieure: voilà ce que vous offre l'auteur. Retour à la vie, à la paix, à la quiétude. « Le bonheur est avant tout une chose de l'âme. Le culte de l'âme est en la perpétuelle découverte d'elle-même et de l'univers qu'elle reflète » (pp. 30-31). En avançant dans la lecture on a l'impression de faire avec l'auteur la découverte de ce trésor dont la richesse se dévoile toujours plus: valeur des souvenirs, des espoirs; mais surtout valeur du présent, faite de la prise de possession intime, profonde, des mille beautés que la nature nous offre par les couleurs, les sons, les voix, les âmes.

Malgré ses déficiences, du point de la foi, l'ouvrage de Duhamel est de grande valeur. Livre tonifiant qui contient maints secrets de l'enthousiasme et de la joie.

Marcel VIAU.

Sault-au-Récollet.

Maurice GENEVOIS: *Laframboise et Bellehumeur*. — Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943. 130 pp., 19.5 cm.

PLUTÔT une nouvelle qu'un vrai roman. Le sujet est assez mince d'ailleurs: la nostalgie de la forêt qui s'empare de deux trappeurs de chez nous et les fait prendre la *trail* en dépit des conseils, des intérêts, des devoirs même.

L'A. décrit avec sympathie et vérité la grande forêt solitaire où s'enfoncent, pour y vivre durement et dangereusement, tout un hiver, deux hommes que la civilisation, avec son confort mais aussi ses obligations et conventions gênantes, n'a pu asservir.

L'histoire, en soi, pourrait être quelque peu banale. L'analyse de cette vie libre et des effets de celle-ci sur les hommes lui donne son intérêt humain et l'élève jusqu'au document psychologique.

La langue de l'A. est riche, précise et facilement colorée. Elle sait être simple, directe, elliptique et savoureuse dans la bouche de ses personnages.

Georges-Henri D'AUTEUIL.

Collège Sainte-Marie.

SCOUTISME

PLUME-AGILE: *Première Classe*. — Montréal, Éditions Servir, 1944. 164 pp., 15 cm.

CE LIVRE, souhaité depuis quinze ans, et richement illustré, fera la joie de nos scouts les plus âgés. Ils y trouveront une foule de trucs intelligemment ordonnés et expliqués. Les familiers des ouvrages étrangers sur le scoutisme y reconnaîtront le souci d'adaptation. Présenté sous un format simple et pratique et dans une typographie impeccable, l'équipe de Plume-Agile peut se réjouir à bon droit de cet essai. Bien que le livre ne dise pas qu'il s'inspire et bénéficie de nombreuses expériences, recherches et d'autres publications, on ne peut nier qu'il marque un progrès sur les autres manuels canadiens-français.

L'ouvrage est cependant sujet à certains perfectionnements de détail. Dans le dessin nous préférons la netteté, le soigné et la souplesse de Pierre Roux, à la dureté, à la ligne, grasse parfois jusqu'à la confusion, d'André Rochon. Le dernier dessin de la dernière page est à tout le moins discutable.

Le style est simple, correct, généralement clair, malgré l'abus du mot formidable. Nous n'aimons pas entendre dire à l'auteur que Jésus était « plein d'astuces », quand il veut dire « plein de prudence ». Le texte pourrait parfois s'en tenir à expliquer l'« épreuve » en question. Il y aurait profit à répéter avant chaque chapitre le texte même des épreuves expliquées.

Nos félicitations enfin aux auteurs et éditeurs. Voilà qui fera progresser notre scoutisme. Nous sommes pour nos scouts canadiens-français plus exigeants, dans le nombre et la difficulté des épreuves, qu'on ne l'est ailleurs. Bien des épreuves sont expliquées et conçues dans l'idée de servir, toutes devraient l'être. Ce manuel rendra de grands services.

Guy MÉNARD.

Immaculée-Conception.

NOUVEL AN

Le Calendrier de la Survivance Française. — Le Comité Permanent de la Survivance, Québec, Université Laval. 33 x 55 cm.

LE COMITÉ de la Survivance Française en Amérique vient de publier son calendrier patriotique pour 1945. Il se compose de douze pages grand format, magnifiquement illustrées par Mlle Simone Hudon et M. Henri Beaulac.

Les gravures inédites qui l'ornent racontent l'histoire religieuse de la race française en Amérique: épopée merveilleuse écrite sur notre continent par les missionnaires, le clergé, les communautés religieuses d'hommes et de femmes. C'est à M. l'abbé Albert Tessier que revient le mérite d'avoir choisi ce thème.

Le calendrier de la Survivance Française devrait pénétrer de plus en plus dans nos foyers et nos maisons d'éducation. Il peut grandement contribuer, par ses riches images, à développer le sens religieux et national des enfants, petits et grands.

René GIRARD.

Abbé Albert TESSIER: *Terre d'élection*. Pour survivre. Vol. VI, n° 4. — Le Comité Permanent de la Survivance, Québec, Université Laval. 47 pp., 16 cm.

CETTE PLAQUETTE contient les commentaires sur le calendrier de la Survivance Française pour 1945.

M. l'abbé Tessier, ce grand éducateur national, montre tout le profit que les enfants peuvent retirer des gravures du calendrier, si parents et maîtres savent les leur expliquer. Il commente lui-même chaque image d'une façon captivante; il suggère des applications pratiques, des leçons concrètes adaptées au temps présent. Les pages de cette plaquette sont à lire, à méditer, et à faire revivre devant les enfants, à l'école, au couvent, au collège et surtout dans les foyers.

René GIRARD.

Relations

4^{ème} année

École Sociale Populaire, Montréal

1944

TABLES DE L'ANNÉE 1944

(Numéros 37-48)



I. — AUTEURS

Auteurs d'articles et de chroniques

ANGERS, F.-A. — Un siècle d'action coopérative: 185.
ARCHAMBAULT, J.-P. — Droit syndical et fonctionnaires publics: 37.
AUDET, L.-P. — Un universitaire catholique: 270.
BEAULIEU, M. H. — Famille et délinquance juvénile: 91.
BELL, A. F. — Le déclin de la paysannerie: 34.
BÉRAULT, G.-P. — Catholiques et communistes dans la résistance française: 171.
BERNARD, H. — La culture intellectuelle aux États-Unis: 46.
BERNIER, A. — Le chant d'ensemble à l'église: 41.
— Liturgie en mission: 247.
— La Petite Maitrise de Montréal suspend ses opérations...: 298.
BOUCHARD, C. — Mamans modernes et aides domestiques: 242.
BOUCHARD, L. — En pleine bonzerie: 271.
BOURASSA, L.-P. — En pleine bonzerie: 271.
BOUVIER, E. — Un projet d'allocations familiales: 202.
— Les allocations familiales à Ottawa: 240.
— L'avant-projet de loi d'assurance-santé: 286.
BRUCHÉSI, J. — Pour le peuple de France, s'il vous plaît: 125.
BRUNET, J.-A. — L'école des bibliothécaires: 279.
CADIEUX, L. — Vieille histoire au Nouvel-Ontario: 265.
CAMPEAU, C.-E. — Les espaces libres: 231.
— Les espaces libres à Montréal: 258.
CASGRAIN, T.-F. — La grande pitié de nos institutrices rurales: 130.
CHATEL, L. — Notre Québec à Niagara: 246.
CLÉMENT, B. — L'école des parents: 139.
— Jeunes filles en service: 190.
COTTINGHAM, H. — L'Hydro manitobaine: 145.
COUSINEAU, J. — Que sera notre révolution?: 157.
DALLAIRE, F. — Que deviendront-elles?: 156.
DALTON, J.-F. — On a les délinquants qu'on mérite: 75.
DE LÉRY, L. C. — Afrique du Sud et laïcisme: 11.
— Le laïcisme scolaire au Canada: 32.
— Pour éviter le laïcisme: 72.
— Législation bienfaisante (1856-1875): 178.

— Période d'organisation (1876-1910): 234.
— Période de rendement (1910-1944): 283.
— Martyr ou jacobin?: 323.
DELORME, J. — Les écoles techniques: 83.
DÉSAUTELS, M.-M. — Les ménagères et le plafond des prix: 17.
D'ESCHAMBAULT, A. — L'artisanat s'implante au Manitoba français: 300.
DESJARDINS, P. — Majorité en tutelle (1789-1841): 123.
— Vers l'émancipation (1841-1856): 148.
DUGRÉ, Ad. — Nos soldats en Angleterre: 8.
— La nouvelle loi sur l'éducation: 244.
DUGRÉ, Al. — On souhaite des hommes: 3.
— Lettre à M. Leacock et al.: 62.
— Même sang, autre sol — et l'avenir?: 151, 205.
— Acadie montante: 320.
— Charlevoix, le père de notre histoire: 332.
FILION, G. — Nos ruraux s'organisent: 19.
FILTEAU, B.-O. — L.-O. Pagé, inspecteur d'écoles: 301.
GARIEPY, W. — Terrains de jeux et paroisses: 65.
— Terrains de jeux et éducation: 102.
GÉRIN-LAJOIE, Sœur M. — La protection des jeunes filles à Montréal: 268.
GERVAIS, E. — La belle équipe des parents et des maitres: 160.
— A six ans? sept ans?: 237.
— Un écran de fumée: 262.
GINGRAS, B. — Le scandale de l'ascèse: 292.
GRENIER, H. — La bibliothèque des instituteurs: 167.
— Les matinées symphoniques: 307.
GRISÉ-ALLARD, J. — Vides creusés par la guerre: 39.
GRONDIEN, F.-X. — Les arts graphiques après la guerre: 52.
GROULX, L. — D'où nous sommes partis: 93.
HAMMOND, F.-M. — Les Noirs à la conquête de la culture: 181.
HARDY, A. — Les démobilisés et le retour à la terre: 318.
HARDY, B. — La vie familiale: 10.
— Notre-Dame du Foyer: 128.
— La vie morale personnelle: 290.
KRZESINSKI, A. — Le sacrifice de la Pologne: 16.

LABONTÉ, A. — Ce qu'on doit à l'alcool: 106.
LACOURSIÈRE, L. — Le centre paroissial de Thetford-les-Mines: 77.
LAPLANTE, R. — Et ces grands aventuriers: les pères de famille: 215.
LEDIT, J.-H., chroniqueur habituel de l'Horizon international.
— La politique extérieure du Vatican: 59.
— Nuit de Pâques en Russie: 100.
— Les frontières orientales de Pologne: 132.
— Le dernier concordat avec la Russie: 143.
— Le problème des races aux États-Unis: 255.
LEDoux, B. — Cartels internationaux: 87.
— Le cartel des allumettes: 119.
— Les cartels à l'œuvre: 198.
— La M. L. H. & P. voulait se vendre: 227.
— Le cartel et l'éclairage fluorescent: 311.
LE FRANÇOIS, J. — « Our Race and our Capital »: 48.
LE NORMAND, M. — Guerre et jeune maternité: 184.
LIGNOT, J. — Une Française regarde le Canada: 175.
LUSTOSA, E. — La législation ouvrière au Brésil: 18.
MAGNAN, J.-C. — Les agronomes en congrès: 217.
PATTEE, R. — Le régime constitutionnel à Porto-Rico: 44.
— La question argentine: 330.
PENVERNE, J. — Le rapport Cannon et la prostitution: 212.
PLANTE, A. — Une réussite aux Trois-Rivières: 314.
POULIN, G. — Esquisse d'une politique familiale pour le Québec: 6.
ROBITAILLE, E. — Que sera notre hydro?: 67.
— Québec a son hydro: 117.
SAINT-PIERRE, J.-M. — La bibliothèque des enfants: 336.
SCHMIEDELER, E. — « To be or not to be »...: 296.
TESSIER, A. — Encore les « grosses familles »: 95.
TREMBLAY, J. — Un mage en route: 188.
VALLERAND, J., chroniqueur habituel du cinéma. Voir section IV, *Le Cinéma*.
VIGNAUX, P. — Renaissance du syndicalisme chrétien: 328.

II. — MATIÈRES

Éditoriaux (Edit.), Commentaires (Comm.), Articles, Chroniques, Horizon international (Hor.), Correspondance (Corr.), Signes des Temps et Citations (Cit.), Livres récents (Bibl.)

ABITIBI. — L'— coopératif (Comm.): 327.
ACADIE. — Voix d'— (Corr.): 13.
— L'— coopérative (Corr.): 209.
— Problème d'— (Comm.): 266.
— — montante, Al. DUGRÉ: 320.
ADOPTION. — Solitude - Plénitude, L. LACOMBE: 97.
AFRIQUE DU SUD. — — et laïcisme, L. C. DE LÉRY: 11.
AGRICULTURE. — Nos ruraux s'organisent, G. FILION: 19.
— Le déclin de la paysannerie, A. F. BELL: 34.
— La terre au séminaire (Comm.): 42.

— Les agronomes en congrès, J.-C. MAGNAN: 217.
— Pour la terre (Comm.): 326.
— V. Colonisation.
AIDES DOMESTIQUES. — Guerre et jeune maternité, M. LE NORMAND: 184.
— Jeunes filles en service, B. CLÉMENT: 190.
— Mamans modernes et —, C. BOUCHARD: 242.
ALCOOL. — Ce qu'on doit à l'—, A. LABONTÉ: 106.
— V. Bière.
ALLOCATIONS FAMILIALES. — La santé de la nation (Comm.): 43.
— Taux croissant ou décroissant? (Edit.): 57.

— La dénatalité en Occident (Comm.): 154.
— Un bill à amender (Edit.): 197.
— Un projet d'—, E. BOUVIER: 202.
— Procédé peu démocratique (Edit.): 226.
— Les — à Ottawa, E. BOUVIER: 240.
— V. Famille.
AMÉRIQUE LATINE. — Le communiste chilien Laferte (Hor.): 274.
APRÈS-GUERRE. — Comment préparons-nous l'—? (Edit.): 3.
— Les démobilisés et le retour à la terre, A. HARDY: 318.
— L'épiscopat américain et l'— (Edit.): 309.
— Avertissement... d'outre-mer (Comm.): 326.

ARGENT. — Pour vivre demain (Comm.): 43.
 ARGENTINE. — La question —, R. PATTEE: 330.
 — Importations et exportations de 1943 et 1944 (Hor.): 335.
 ARTISANAT. — L'— s'implante au Manitoba français, A. D'ESCHAMBAULT: 300.
 ARTS GRAPHIQUES. — Les — après la guerre, F.-X. GRONDIN: 52.
 ASSURANCE-SANTÉ. — L'avant-projet de loi d'—, E. BOUVIER: 286.
 ATELIER FERMÉ. — La C. T. C. et l'— (Comm.): 266.
 AUSTRALIE. — Un vaste projet de colonisation (Hor.): 304.
 BACCALAURÉAT. — Le B. Sc. (Edit.): 30.
 BIBLIOTHÈQUE. — La — des instituteurs, H. GRENIER: 167.
 — La — des enfants, J.-M. SAINT-PIERRE: 336.
 BIÈRE. — La — est reine (Comm.): 14.
 — Ce qu'on doit à l'alcool, A. LABONTÉ: 106.
 — « Northland Breweries Limited » (Comm.): 294.
 BILINGUISME. — Un écran de fumée, E. GERVAIS: 262.
 BONNE ENTENTE. — Pierres de — (Comm.): 266.
 BONZERIE. — En pleine —, L. BOUCHARD et L.-P. BOURASSA: 271.
 BOUCHARD (M. le sénateur T.-D.). — Sabordé (Edit.): 170.
 — Martyr ou jacobin?, L. C. DE LÉRY: 323.
 BRÉSIL. — La législation ouvrière au —, E. LUSTOSA: 18.
 CANADA FRANÇAIS. — « Our Race and our Capital », J. LE FRANÇOIS: 48.
 — Fierte et optimisme (Comm.): 155.
 — Que sera notre révolution? J. COUSINEAU: 157.
 — Une Française regarde le Canada, J. LIGNOT: 175.
 — Sa Majesté la langue française (Comm.): 326.
 CANCER. — « Manslaughter » (Edit.): 86.
 CANTONS DE L'EST. — « Our Race and our Capital », J. LE FRANÇOIS: 48.
 CARTELS. — — internationaux, B. LEDOUX: 87.
 — Le Canada aux Canadiens (Comm.): 99.
 — Les — des allumettes, B. LEDOUX: 119.
 — Les — à l'œuvre, B. LEDOUX: 198.
 — Notes sur un \$750 (Comm.): 209.
 — La « M. L. H. & P. » voulait se vendre: 227.
 — Les — sous observation (Comm.): 267.
 — Le — et l'éclairage fluorescent: 311.
 CHAGNON. — Le P. Louis — (Edit.): 86.
 CHANT D'ENSEMBLE. — Le — à l'église, A. BERNIER: 41.
 CHINE. — En pleine bonzerie, L. BOUCHARD et L.-P. BOURASSA: 271.
 — Crise militaire et communiste (Hor.): 335.
 CINÉMA. — Voir section IV.
 CIVILISATION. — Notre France (Comm.): 238.
 COLLÈGE DU TRAVAIL. — Un — (Edit.): 253.
 COLOMBIE. — Communisme (Hor.): 275.
 — Accusation contre les catholiques (Hor.): 303.
 COLONISATION. — Colonisons (Edit.): 114.
 — L'établissement des ruraux (Edit.): 253.
 — Héritages solides (Comm.): 294.
 — V. Agriculture; après-guerre.
 COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE. — Les ménagères et le plafond des prix, M.-M. DESAUTELS: 17.
 COMMISSIONS SCOLAIRES. — « Larger units »... avant l'Ontario (Comm.): 126.
 — Commissaires d'écoles et démocratie (Comm.): 164.
 COMMUNISME. — Catholiques et communistes dans la résistance française, G.-P. BÉRAULT: 171.
 — Manœuvres communistes (Hor.): 218.
 — Discours du Chilien Laferte: 274.
 — V. U. R. S. S.
 COOPÉRATISME. — Exemples d'épargne scolaire (Comm.): 98.
 — Un siècle d'action coopérative, F.-A. ANGERS: 185.
 — La coopération au collège (Comm.): 211.
 — A pleines voiles (Comm.): 266.
 — Des succès de coopératives (Comm.): 295.
 — L'Abitibi coopérative (Comm.): 327.
 COOPERATIVE COMMONWEALTH FEDERATION. — — et minorités (Comm.): 211.
 CONSCRIPTION. — Qui trop embrasse... (Edit.): 310.
 CRIMINALITÉ JUVÉNILE. — On a les délinquants qu'on mérite, J.-F. DALTON: 75.
 — (Comm.): 326.
 — Famille et délinquance juvénile, M. H.-BEAULIEU: 91.
 — Qui sont les coupables? (Comm.): 99.
 — L'enfance abandonnée (Edit.): 115.
 CULTURE INTELLECTUELLE. — La — aux Etats-Unis, H. BERNARD: 46.
 DIMANCHE. — Dieu premier servi (Comm.): 14.
 ÉCOLE DES ARTS GRAPHIQUES. — Les arts graphiques après la guerre, F.-X. GRONDIN: 52.
 — « Quebec shows the way » (Comm.): 183.
 ÉCOLE DES PARENTS. — L'—, B. CLÉMENT: 139.

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE. — Un collège du travail (Edit.): 255.
 ÉCOLES TECHNIQUES. — Les écoles techniques, J. DELORME: 83.
 ÉDUCATION. — Perspectives en — (Edit.): 58.
 — Crise scolaire (Comm.): 71.
 — Mgr Griffin et le peuple (Comm.): 71.
 — Pour éviter le laïcisme, L. C. DE LÉRY: 72.
 — Confusion et oubli (Edit.): 85.
 — D'où nous sommes partis, L. GROULX: 93.
 — Terrains de jeux et —, W. GARIÉPY: 102.
 — Manuels scolaires (Edit.): 113.
 — L'enfance abandonnée (Edit.): 115.
 — Majorité en tutelle: 1789-1841, P. DESJARDINS: 123.
 — « Larger units »... avant l'Ontario (Comm.): 126.
 — Pour des taxes plus équitables (Comm.): 126.
 — Subsidés fédéraux... de Baptiste (Comm.): 126.
 — Un manuel unique d'histoire (Edit.): 141.
 — « Législation à mûrir » (Edit.): 142.
 — Vers l'émancipation: 1841-1856, P. DESJARDINS: 148.
 — Commissaires d'écoles et démocratie (Comm.): 154.
 — La belle équipe des parents et des maîtres, E. GÉRAIS: 160.
 — La bibliothèque des instituteurs, H. GRENIER: 167.
 — Législation bienfaisante: 1856-1875, L. C. DE LÉRY: 178.
 — L'— d'après-guerre (Comm.): 182.
 — « Quebec shows the way » (Comm.): 183.
 — Merveille d'unité (Comm.): 210.
 — Période d'organisation (1876-1910), L. C. DE LÉRY: 234.
 — A six ans? sept ans? E. GERVAIS: 237.
 — Savoir et faire savoir (Comm.): 238.
 — Largesses fédérales — monopole fédéral (Comm.): 238.
 — La nouvelle loi sur l'—, Ad. DUGRÉ: 244.
 — Notre Québec à Niagara, L. CHATEL: 246.
 — Affaire d'argent (Comm.): 267.
 — L'— aux provinces, s. v. p. (Edit.): 281.
 — Période de rendement (1910-1944), L. C. DE LÉRY: 283.
 — Le scandale de l'ascèse, B. GINGRAS: 292.
 — — populaire (Comm.): 295.
 — L.-O. Pagé, inspecteur d'écoles, B.-O. FILTEAU: 301.
 — Une réussite aux Trois-Rivières, A. PLANTE: 314.
 — L'éternel débat: culture ou instruction (Comm.): 326.
 — Drôle d'attitude (Comm.): 327.
 — V. Criminalité juvénile; enfants; cinéma.
 ÉGLISE. — Regards sur 1943 (Hor.): 22.
 — L'— et les questions économiques et sociales (Edit.): 57.
 ÉLECTIONS. — Durant la tourmente (Edit.): 169.
 ÉLECTRICITÉ. — Le 10^e anniversaire du T. V. A. (Comm.): 42.
 — Québec à son hydro, E. ROBITAILLE: 117.
 — L'Hydro manitobaine, H. COTTINGHAM: 145.
 — La « M. L. H. & P. » voulait se vendre, B. LEDOUX: 227.
 — V. Fluorescence; cartels.
 EL SALVADOR. — L'insurrection (Hor.): 193.
 ENFANTS. — Le travail des — (Comm.): 126.
 — La bibliothèque des —, J.-M. SAINT-PIERRE: 336.
 — V. Criminalité juvénile; éducation; famille.
 EN TROIS MOTS. — 28, 56, 84, 112, 140, 168, 196, 252, 280, 308, 336.
 ÉPARGNE SCOLAIRE. — Exemples d'— (Comm.): 98.
 — La coopération au collège (Comm.): 211.
 ÉQUATEUR. — Communisme (Hor.): 276.
 ESPAGNE. — Prêtres massacrés (Hor.): 105.
 — Propagande anti-franquiste (Hor.): 335.
 ÉTATS BALTES ET SLAVES. — Annexion à l'U.R.S.S. de l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne orientale (Hor.): 302.
 ÉTATS-UNIS. — La culture intellectuelle aux —, H. BERNARD: 46.
 — La sixième journée orientale (Hor.): 135.
 — Le problème des races aux Etats-Unis, J.-H. LEDIT: 255.
 — L'épiscopat américain et l'après-guerre (Edit.): 309.
 FAMILLE. — Esquisse d'une politique familiale pour le Québec, G. POULIN: 6.
 — La vie familiale, B. HARDY: 10.
 — Vides creusés par la guerre, J. GRISÉ-ALLARD: 39.
 — Encore les « grosses familles », A. TESSIER: 95.
 — L'école des parents, B. CLÉMENT: 139.
 — Mieux que l'immigration, la — (Comm.): 183.
 — Guerre et jeune maternité, M. LE NORMAND: 184.
 — Et ces grands aventuriers, les pères de famille, R. LAPLANTE: 215.
 — V. Allocations familiales; aides domestiques.
 FEMMES. — Le féminisme et la guerre (Comm.): 70.
 — V. Famille; travail des femmes; aides domestiques.
 FLUORESCENCE. — La « M. L. H. & P. » voulait se vendre, B. LEDOUX: 227.
 — Le cartel et l'éclairage fluorescent, B. LEDOUX: 311.
 FONCTIONNARISME. — Droit syndical et fonctionnaires publics, J.-P. ARCHAMBAULT: 37.
 — Le pouvoir réel (Comm.): 182.
 — V. Syndicalisme; grève; ouvriers.
 FOYER. — La protection des jeunes filles à Montréal, Sr M. GÉRIN-LAJOIE: 268.
 FRANCE. — La voix de la — chrétienne dans l'épreuve (Comm.): 15.
 — Pour le peuple de France, s'il vous plaît, J. BRUCHÉSI: 125.
 — L'aurore se lève (Hor.): 192.
 — De nouveau, la — (Edit.): 225.

— Notre — (Comm.): 238.
 — Une — grande et forte (Edit.): 254.
 — Bouclier de la — (Comm.): 267.
 — De Gaulle et les communistes (Hor.): 334.
 FRANC-MACONNERIE. — Le laïcisme scolaire au Canada, L. C. DE LÉRY: 32.
 — « Our Race and our Capital », J. LE FRANÇOIS: 48.
 FRANCO-AMÉRICAINS. — Même sang, autre sol, et l'avenir? Al. DUGRÉ: 151, 205.
 « GAZETTE ». — V. Presse.
 GODEFROY. — A propos de l'article de Louis—, « Esquisse rationnelle de la Constitution britannique » (Corr.): 13.
 GRÈVE. — — inimaginable (Edit.): 1.
 — La dictature des irresponsables (Edit.): 58.
 — Illogismes d'une — (Edit.): 226.
 — V. Ouvriers; fonctionnarisme.
 GRIFFIN. — Mgr — et le peuple (Comm.): 71.
 GUERRE. — Les ménagères et le plafond des prix, M.-M. DESAUTELS: 17.
 — Vides creusés par la —, J. GRISÉ-ALLARD: 39.
 — La charité du Pape et la — (Comm.): 99.
 — Qui trop embrasse... (Edit.): 310.
 — Sur le front des armées et des âmes (Comm.): 327.
 — V. Après-guerre.
 HISTOIRE. — Un manuel unique d'— (Edit.): 141.
 — Charlevoix, père de notre —, A. D.: 332.
 HOMMES. — On souhaite des —, Al. DUGRÉ: 3.
 IMMIGRATION. — « Keep Canada Canadian » (Edit.): 29.
 INSTITUTRICES. — La grande pitié de nos — rurales — T.-F. CASGRAIN: 130.
 ITALIE. — Catholiques-communistes (Hor.): 304.
 JARDINS. — Jardins et banlieues (Comm.): 42.
 JEUNES FILLES. — Le rapport Cannon et la prostitution, J. PENVERNE: 212.
 — La protection des — à Montréal, Sœur M. GÉRIN-LAJOIE: 268.
 LAÏCISME. — Afrique du Sud et —, L. C. DE LÉRY: 11.
 — Le — scolaire au Canada, L. C. DE LÉRY: 32.
 — Pour éviter le —, L. C. DE LÉRY: 72.
 — Confusion et oubli (Edit.): 85.
 — mot équivoque (Corr.): 209.
 LALANDE. — Le Père Louis — (Comm.): 294.
 L'AVENIR DE L'ESPRIT. — Un mage en route, J. TREMBLAY: 188.
 LEACOCK. — Lettre à M. — et al., Al. DUGRÉ: 62.
 LECOMTE DU NOÛY (Pierre). — Un mage en route, J. TREMBLAY: 188.
 LÉGISLATION. — La — ouvrière au Brésil, E. LUSTOSA: 18.
 — V. Fonctionnarisme; grève.
 LIMITATION DES NAISSANCES. — « To be or not to be », E. SCHMIEDLER: 296.
 LITURGIE. — Le chant d'ensemble à l'église, A. BERNIER: 41.
 — — en mission, A. BERNIER: 247.
 MAGAZINES. — Monnayage du vice (Edit.): 29.
 MAL VÉNÉRIEN. — Costumes d'été (Edit.): 169.
 — Le rapport Cannon et la prostitution, J. PENVERNE: 212.
 — Instruction ou caractère? (Edit.): 254.
 MANITOBA. — « Sep » (Comm.): 14.
 — L'artisanat s'implante au — français, A. D'ESCHAMBAULT: 300.
 MARIE. — Notre-Dame du Foyer, B. HARDY: 128.
 MARIE-VICTORIN. — Un universitaire catholique, L.-P. AUDET: 270.
 MATINÉES SYMPHONIQUES. — Les —, H. GRENIER: 307.
 MEXIQUE. — Congrès eucharistiques et pèlerinages (Hor.): 50.
 — L'attentat contre Manuel Avila Camacho (Hor.): 156.
 — Emigration vers les villes et les Etats-Unis (Hor.): 162.
 — Synarchisme (Hor.): 192.
 — Manœuvres communistes (Hor.): 218.
 MINORITÉS. — — des deux Irlandes (Comm.): 154.
 — C. C. F. et — (Comm.): 211.
 — L'artisanat s'implante au Manitoba français, A. D'ESCHAMBAULT: 300.
 — Drôle d'attitude (Comm.): 327.
 MODE. — Costumes d'été (Edit.): 169.
 MONTRÉAL. — La Petite Maîtrise de — suspend ses opérations, A. BERNIER: 298.
 — V. Prostitution; urbanisme.
 MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONSOLIDATED. — Que sera notre hydro? E. ROBITAILLE: 67.
 — Québec à son Hydro, E. ROBITAILLE: 117.
 — La — voulait se vendre, B. LEDOUX: 227.
 NOIRS. — Les — à la conquête de la culture, F.-M. HAMMOND: 181.
 — Le problème des races aux Etats-Unis, J.-H. LEDIT: 255.
 NOUVELLE-ANGLETERRE. — Même sang, autre sol — et l'avenir? Al. DUGRÉ: 151, 205.
 ONTARIO. — Vieille histoire au Nouvel-Ontario, L. CADIEUX: 265.

OUVRIERS. — La législation ouvrière au Brésil, E. LUSTOSA: 18.
— V. Grève.
PAGÉ. — L.-O. —, inspecteur d'écoles, B.-O. FIL-
TRAU: 301.
PAPE. — La charité du — et la guerre (Comm.): 99.
— V. Eglise; Saint-Siège; Uruguay.
PAROISSE. — Le centre paroissial de Thetford-les-
Mines, L. LACOURSÈRE: 77.
— V. Terrains de jeux.
PAYSANNERIE. — Le déclin de la —, A. F. BELL: 34.
— Notre — (Corr.): 209.
PÉTAINE. — Bouclier de la France (Comm.): 267.
PETITE-MAÎTRISE DE MONTRÉAL. — La — sus-
pend ses opérations, A. BERNIER: 298.
PRIX. — Les ménagères et le plafond des —, M.-M.
DESAUTELS: 17.
POLICIERS. — V. Grève.
POLITIQUE FAMILIALE. — V. Famille.
POLOGNE. — Le sacrifice de la —, A. KRZESINSKI: 16.
— Les frontières orientales de —, J.-H. LEDIT: 152.
— Le scandale de Varsovie (Hor.): 276.
POMPIERS. — V. Grève.
PORTO-RICO. — Le régime constitutionnel à —, R.
PATTEE: 44.
PORTUGAL. — Le Canada aux Canadiens (Comm.):
99.
— Noble chef, nobles paroles (Comm.): 127.
PROSTITUTION. — Le rapport Cannon et la —, J.
PENVERNE: 212.
PRESSE. — Monnayage du vice (Edit.): 29.
— La Free Press de Winnipeg vs la Gazette de Montréal
(Comm.): 154.
— La paille et la poutre (Comm.): 294.

QUÉBEC ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. — Des Anglo-
Canadiens regardent le Québec économique et social
(Comm.): 70.
RAPPORT CANNON. — Le — et la prostitution, J.
PENVERNE: 212.
RÉGIONALISME. — Pour un coin français (Comm.): 70.
RUSSIE. — Nuit de Pâques en —, J.-H. LEDIT: 100.
SAINT-SIÈGE. — Le discours de Noël (Hor.): 49.
— La fête du Pape (Edit.): 58.
— La politique extérieure du Vatican, J.-H. LEDIT: 59.
— Canonisation et béatification (Hor.): 78.
— Attaques des *Izvestias* (Hor.): 78.
— Le respect des monuments du passé (Hor.): 103.
— Rubriques pour le temps de la guerre (Hor.): 135.
— Délivrance de Rome (Hor.): 191.
SCIENCES. — Le B. Sc. (Edit.): 50.
SEMAINE SOCIALE. — La XXI^e — (Comm.): 295.
« SEP », — (Comm.): 14.
SOCIÉTÉS SECRÈTES. — Ces — (Comm.): 294.
SEURS DU BON-PASTEUR. — Des guérisseuses
(Comm.): 294.
SOLDATS. — Nos — en Angleterre, Ad. DUGRÉ: 8.
— V. Guerre; après-guerre.
SPIRITUALITÉ. — La vie morale personnelle, B.
HARDY: 290.
— Le scandale de l'ascèse, B. GINGRAS: 292.
SYNARCHISME. — (Hor.): 192.
— Manœuvres communistes (Hor.): 218.
SYNDICALISME. — Droit syndical et fonctionnaires
publics, J.-P. ARCHAMBAULT: 37.
— Le bill n° 3 et la liberté syndicale (Edit.): 85.
— Que sera notre révolution?, J. COUSINEAU: 157.
— La C. T. C. C. et l'atelier fermé (Comm.): 266.
— Renaissance du syndicalisme chrétien, P. VIGNAUX:
328.
— V. Fonctionnarisme, grève.

TERRAINS DE JEUX. — et paroisses, W. GA-
RIÉPY: 65.
— et éducation, W. GARIÉPY: 102.
— Les — (Edit.): 170.
— Solution paroissiale (Edit.): 254.
THETFORD-LES-MINES. — Le Centre paroissial de
—, L. LACOURSÈRE: 77.
TRAVAIL DES FEMMES. — Pourquoi pas toutes?
(Edit.): 142.
— Que deviendront-elles? F. DALLAIRE: 156.
— V. Aides domestiques; femmes.
TROIS-RIVIÈRES. — Une réussite aux —, A. PLANTE:
514.
TUBERCULOSE. — « Manslaughter » (Edit.): 86.
UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS. —
Nos ruraux s'organisent, G. FILION: 19.
UNITÉ NATIONALE. — Lettre à M. Leacock et al.,
Al. DUGRÉ: 62.
— Un sain canadianisme (Edit.): 226.
— On réédite (Comm.): 259.
— Unité ou union nationale (Comm.): 266.
— V. Education.
URBANISME. — Les espaces libres, C.-E. CAMPEAU:
231.
— Les espaces libres à Montréal, C.-E. CAMPEAU: 258.
U. R. S. S. — Staline et les seize nations soviétiques
(Hor.): 79.
— L'attaque des *Izvestias* (Hor.): 105.
— Duplicité soviétique (Hor.): 137.
— Le dernier concordat avec la Russie, J.-H. LEDIT: 143.
— Le voyage de l'abbé Stanislas Orlemanski (Hor.): 161.
— V. Communisme.
URUGUAY. — Hommage au Pape (Hor.): 275.
VICE. — Monnayage du — (Edit.): 29.
— V. Prostitution.

III. — BIBLIOGRAPHIE

AUTEURS

Collection catholique: 357.
Collection « Notre Milieu ». *Montréal économique*: 165.
Collection « Présences ». *La Femme et sa mission*: 194.
SEMAINES SOCIALES DU CANADA. Congrès de la Colo-
nisation: 222.
— *La Tempérance, règle de vie*, XX^e Session, Valley-
field, 1943: 81.
ANONYME. *Cahier des Prisonniers*: 251.
— *Calendrier de la Survivance française (Le)*: 339.
— *Doctrines sociales pour tous (La)*: 139.
— *Marche en ma présence et tu seras parfait*: 194.
— *Œuvres Nouvelles (Les)*, IV: 223.
— *Race, Nation, Person*: 277.
— *Sous les drapeaux*: 194.
— *Vie de saint Dominique*: 222.
AGLION, R. *L'Épopée de la France combattante*: 138.
ARON, R. *L'Homme contre les tyrans*: 306.
AUBRY, C. *La Vengeance des Hommes de bonne vo-
lonté*: 338.
BAINVILLE, J. *Les Conséquences politiques de la Paix*: 54.
— *L'Allemagne* (2 vol.): 54.
— *La Russie et la barrière de l'Est*: 54.
BARABÉ, P.-H. *Obstacles*: 194.
BEAULIEU, M. H. *Le Mariage chrétien*: 108.
BEDEL, M. *Géographie de mille hectares*: 278.
BÉRAUD, H. *Qu'as-tu fait de ta jeunesse?*: 251.
BERGERON, J. *L'Agriculture et l'Eglise*: 194.
BERNADOT, M.-V. *Notre-Dame dans ma vie*: 138.
BERNANOS, G. *Nous autres, Français*: 165.
BIOT, R. *Au service de la personne humaine*: 26.
BRISSON, P. *Molière dans sa vie et dans ses œuvres*: 110.
BROUILLETTE, B. *Le Canada par l'image*: 278.
BRUCHÉSI, J. *Le Chemin des écoliers*: 305.
BRUNET, B. *Le Mariage blanc d'Armandine*: 111.
CAMIL, L. *Le Jugement dernier*: 195.
CARDINAUX, P. *Les Feux de l'Occident*: 164.
CHARLIER, H. *Peinture, sculpture, broderie et vitrail*: 109.
CHARMOT, F. *L'Art de se former l'esprit*: 224.
— *Esquisse d'une pédagogie familiale*: 305.
CHERUBINI, CONDON et BRIGGS. *Curso Practico de es-
panol*: 224.
CHESTERTON, G.-K. *La Barbarie de Berlin*: 195.
— *Saint François d'Assise*: 224.
— *Saint Thomas d'Aquin*: 224.
CLAUDEL, P. *Correspondance avec Rivière*: 224.
CORCOS, F. *Gaullisme contre Démocratie?*: 250.
CORDAY, P. *J'ai vécu dans Paris occupé*: 55.
CORDIER, D. *Problèmes de médecine de guerre*: 55.
COT, P. *Le Procès de la République*: 249.
DABLON, C. *Le Verger*: 82.
DAUDET, L. *Mes idées esthétiques*: 110.
DE LA TOUR DU PIN, P. *La Quête de Joie*: 224.
DE LA TOUR FONDUE, G. *Retour à la Vigie*: 83.
DE LAUNAY, L. *La Fin d'un monde et le Monde nou-
veau*: 108.
DE NOAILLES, comtesse. *Choix de poésies*: 338.
DE REYNOLD, G. *D'où vient l'Allemagne?*: 109.
DESMARCHAIS, R. *La Chesnate*: 278.
DE TONNANCOUR, J.-G. G. Roberts: 109.
DONCEUR, P. *La Sainteté de la Femme*: 249.

DUBUC, P.-C. *Jazz vers l'infini*: 307.
DUGAS, M. *Paroles en liberté*: 339.
DUHAMEL, G. *La Possession du Monde*: 339.
DURELLI, A.-J. *Libération de la liberté*: 306.
ELIK, R. *Borduas*: 109.
FARLEY, E. La « Perfection chrétienne » de Rodriguez:
222.
FLEURY, S. *Talleyrand*: 27.
FOCILLON, H. *Moyen Age, Surveillances et Réveils*: 250.
FRANC-NOHAIN. *L'Art de vivre*: 251.
GAGNON, M. *Peinture moderne*: 109.
— *Pellon*: 109.
GARNEAU, F.-X. *Histoire du Canada*: 165.
GAUVREAU, J.-M. *Secrets et ressources des bois du
Québec*: 224.
GENEVOIS, M. *Laframboise et Bellehumeur*: 339.
GHÉON, H. *Saint Vincent Ferrier*: 55.
— *L'Art du Théâtre*: 250.
GIDE, A. *Interviews imaginaires*: 278.
GINGRAS, A. *Jours de parole*: 55.
GIRAUDOUX, J. *Littérature*: 83.
— *Suzanne et le Pacifique*: 251.
GOFFIN, R. *Passeport pour l'au-delà*: 250.
GOSSET, R. *Le Coup d'Alger*: 250.
GRANDBOIS, A. *Les Îles de la Nuit*: 251.
GRANDWOOD, T. *Essais sur la Pensée géométrique*: 26.
GROUSSET, R. *Histoire de la Chine*: 194.
GUNTHER, J. *L'Amérique latine*: 53.
HALÉVY, D. *Trois Épreuves*: 27.
HEKKING, F. *Réflexions sur la mécanique administra-
tive*: 27.
HERTEL, F. *Mondes chimériques*: 307.
ISWOLSKY, H. *Soul of Russia*: 138.
JAMET, A. *Marguerite Bourgeoys*: 163.
KIRKCONNELL, W. *Seven Pillars of Freedom*: 164.
LABARTHE, A. *Retour au feu*: 194.
LABELLE, E. *La Quête de l'Existence*: 337.
LA FONTAINE. *Fables*: 195.
LALLEMANT, L. *Doctrines spirituelles*: 249.
LAMIRAND, G. *Le Rôle social de l'Ingénieur*: 165.
LANCÔT, G. *Images et Figures de Montréal sous la
France*: 165.
LANGLAIS-CAMPAGNA, A. *Effigies*: 108.
— *Vie*: 108.
LAUGIER, H. *Combat de l'exil*: 225.
LECLERC, F. *Adagio*: 225.
LECOMTE DU NOÛY, P. *L'Avenir de l'Esprit*: 188.
LEDIT, J.-H. *La Filosofía y los Mitos modernos*: 108.
LEMELIN, R. *Au pied de la Pente Douce*: 195.
LEPAGE, A. *Normandie et Bretagne*: 278.
L'ERMITE, P. *La Foi vivante. La Divine Providence.
La Science d'Aimer*: 53.
LINNÉ, A. *Les Champs secrets*: 194.
LOTI, P. *Pêcheur d'Islande*: 166.
LUDWIG, E. *La Méditerranée*: 82.
— *Comment traiter les Allemands*: 225.
MALAQUAIS, J. *Journal de guerre*: 55.
MALO, A. *La Charte du Royaume chrétien*: 81.
MARION, S. *Les Lettres canadiennes d'autrefois*: 56.

MARITAIN, J. *Principes d'une politique humaniste*: 277.
— *De Bergson à Thomas d'Aquin*: 305.
MARITAIN, R. *Lettre de nuit*: 251.
MARLIO, L. *Problèmes d'aujourd'hui*: 337.
MAROSELLI, A. *Des prisons de la Gestapo à l'exil*: 225.
MARTIN, P.-A. *Editions et lectures*: 111.
MATTE, J.-A. *Imprimerie à travers les siècles*: 111.
— *Art noir aux quatre points cardinaux*: 111.
MAURRAS, C. *La Musique intérieure*: 338.
MCDOWELL, F.-C. *La Route de Champlain*: 55.
MILLICENT. *Roses de Joie, de Souffrance et de Gloire*: 158.
MILLING, Chapman J. *Exile without an end*: 82.
MONTPETIT, E. *Souvenirs I*: 338.
MORIN, V. *L'Utile et le Futile*: 111.
MORISSEAU, H. *Le P. Arthur Paquette, O.M.I.*: 55.
MORISSET, G. *Collection Champlain*: 109.
NESSLER, E. *Les Champs secrets*: 194.
NEU, S. *Michel de Platonaz*: 166.
NIVELLE, R. *Mais la France sourit quand même*: 224.
NORMANDIN, R. *Bienheureux ceux qui croient*: 337.
OBERLING, C. *Le Problème du Cancer*: 55.
PARENT, R. *Etude bibliographique des publications du
Bureau international du Travail au ministère du
Travail, Québec*: 166.
PLUME-AGILE. *Première Classe*: 339.
POURRAU, H. *Vent de Mars*: 27.
RADIGUET, R. *Le diable au corps*: 166.
REVES, E. *Manifeste démocratique*: 222.
REYAM. *Les principes de Machiavel et la politique de la
France*: 164.
RICOUR, P. *La Conquête de la Paix*: 306.
RISTELHUEBER, R. *Mission française*: 139.
RIVARD, A. *Contes et Propos divers*: 306.
RIVIÈRE, J. *Le Français*: 251.
— *Correspondance avec Claudel*: 224.
ROLLAND, R. *Vie de Beethoven*: 278.
— *Jean Christophe*: 278.
ROMAINS, J. *Retrouver la foi*: 225.
— *Journées dans la montagne*: 338.
ROUSSEAU, A. *Littérature du vingtième siècle*: 110.
— *Le Prophète Péguy*: 251.
ROY, C.-E. *Organisation catéchistique*: 26.
RUMILLY, R. *Histoire de la Province de Québec*: 139.
SAINT-PIERRE, A. *Pointe au Chêne*: 111.
SAVARD, F.-A. *L'Abatis*: 110.
— *Ménard, maître-draveur*: 225.
SERTILLANGES, A.-D. *Recueillement - Affinités - De-
voirs - Spiritualité*: 277.
SERVIEN, P. *Orient*: 224.
SIEGFRIED, A. *Le Canada, puissance internationale*: 108.
SPELLMAN, F.-J. *Agis aujourd'hui*: 305.
TESSIER, A. *Terre d'élection*: 339.
VALÉRY, Paul. *Poésies*: 195.
VALOIS, M. *Figures de danse*: 109.
VANIER, major général. *Paroles de guerre*: 195.
VERCORS. *Les Silences de la mer*: 165.
VÉRINE. *L'art d'aimer ses enfants*: 81.
— *Délivrez-les du mal*: 81.
VIGNAUX, P. *France, prends garde de perdre ton âme*: 54.
VITRANT, J.-B. *Théologie morale*: 249.

LIVRES RECENSÉS

Abatis (L'). F.-A. SAVARD: 110.
 Adagio. F. LECLERC: 223.
 Agis aujourd'hui. F.-J. SPELLMAN: 305.
 Agriculture et l'Eglise (L'). J. BERGERON: 194.
 Allemagne (L'). J. BAINVILLE: 54.
 Amérique latine (L'). J. GUNTHER: 53.
 Art d'aimer ses enfants (L'). VÉRINE: 81.
 Art de se former l'esprit (L'). F. CHARMOT: 224.
 Art de pierre (L'). FRANC-NOHAIN: 251.
 Art du Théâtre (L'). HENRI GHÉON: 250.
 Au pied de la Pente Douce. R. LEMELIN: 195.
 Au service de la personne humaine. R. BIOT: 26.
 Avenir de l'Esprit (L'). P. LECOMTE DU NOÛY: 188.
 Barbarie de Berlin (La). G.-K. CHESTERTON: 195.
 Bienheureux ceux qui croient. R. NORMANDIN: 337.
 Borduas. R. ELIE: 109.
 Cahier des Prisonniers. ANONYME: 251.
 Calendrier de la Survivance française (Le): 339.
 Canada par l'image (Le). B. BROUILLETTE: 278.
 Canada, puissance internationale (Le). A. SIEGFRIED: 108.
 Champs secrets (Les). A. LINNÉ et E. NESSLER: 194.
 Charte du Royaume chrétien (La). A. MALO: 81.
 Chemin des écoliers (Le). J. BRUCHESI: 305.
 Chesnaie (La). R. DESMARCHAIS: 278.
 Choix de poésies. Comtesse DE NOAILLES: 338.
 Collection Champlain. G. MORISSET: 109.
 Combat de l'exil. H. LAUGIER: 223.
 Comment traiter les Allemands. E. LUDWIG: 223.
 Congrès de la Colonisation. SEMAINES SOCIALES DU CANADA: 222.
 Conquête de la Paix (La). P. RICOUR: 306.
 Conséquences politiques de la Paix (Les). J. BAINVILLE: 54.
 Contes et propos divers. A. RIVARD: 306.
 Correspondance. RIVIÈRE et CLAUDEL: 224.
 Coup d'Alger (Le). R. GOSSET: 250.
 Curso Practico de espanol. CHERUBINI, CONDON et BRIGGS: 224.
 De Bergson à Thomas d'Aquin. J. MARITAIN: 305.
 Délivrez-les du mal. VÉRINE: 81.
 Des prisons de la Gestapo à l'exil. A. MARSELLI: 223.
 Diable au corps (Le). R. RADIGUET: 166.
 Doctrine sociale pour tous (La): 139.
 Doctrine spirituelle. L. LALLEMANT: 249.
 D'où vient l'Allemagne? G. DE REYNOLD: 109.
 Editions et Lectures. P.-A. MARTIN: 111.
 Effigies - Vie. A. LANGLAIS-CAMPAGNA: 108.
 Épopée de la France combattante (L'). R. AGLION: 138.
 Esquisse d'une pédagogie familiale. F. CHARMOT: 305.
 Essais sur la Pensée géométrique. T. GREENWOOD: 26.
 Etude bibliographique des publications du Bureau international du Travail au ministère du Travail, Québec. R. PARENT: 166.
 Montréal économique. EN COLLABORATION: 165.
 Exile without an end. Chapman J. MILLING: 82.
 Fables. LA FONTAINE: 195.
 Femme et sa mission (La). Collection « Présences »: 194.
 Feux de l'Occident (Les). P. CARDINAUX: 164.
 Figures de danse. M. VALOIS: 109.
 Filosofia y los Mitos modernos (La). J.-H. LEDIT: 108.

Fin d'un monde et le Monde nouveau (La). L. DE LAUNAY: 108.
 Foi vivante (La). La Divine Providence. La Science d'aimer. P. L'ERMITE: 53.
 Français (Le). J. RIVIÈRE: 251.
 France, prends garde de perdre ton âme. P. VIGNAUX: 54.
 G. Roberts. J.-G. DE TONNANCOUR: 109.
 Gaullisme contre Démocratie. F. CORCOS: 250.
 Géographie de mille hectares. M. BEDEL: 278.
 Histoire de la Chine. R. GROUSSET: 194.
 Histoire de la Province de Québec, XII et XIII. R. RUMILLY: 139.
 Histoire du Canada. F.-X. GARNEAU: 163.
 Homme contre les tyrans (L'). R. ARON: 306.
 Îles de la Nuit (Les). A. GRANDBOIS: 251.
 Images et Figures de Montréal sous la France. G. LANTÔT: 165.
 Imprimerie à travers les siècles et Art noir aux quatre poëts cardinaux. J.-A. MATTE: 111.
 Interviews imaginaires. A. GIDE: 278.
 J'ai vécu dans Paris occupé. P. CORDAY: 55.
 Jazz vers l'infini. P.-C. DUBUC: 307.
 Jean Christophe. R. ROLLAND: 278.
 Journal de guerre. J. MALAQUAIS: 55.
 Journées de la montagne. J. ROMAINS: 338.
 Jours de parole. A. GINGRAS: 55.
 Jugement dernier (Le). CAMI: 195.
 Laframboise et Bellemeur. M. GENEVOIS: 339.
 Lettres canadiennes d'autrefois (Les). J. MARION: 56.
 Lettre de nuit. R. MARITAIN: 251.
 Libération de la liberté. A.-J. DURELLI: 306.
 Littérature. J. GIRAUDOUX: 85.
 Littérature du vingtième siècle. A. ROUSSEAU: 110.
 Mais la France sourit quand même. R. NIVELLE: 224.
 Maître et l'Elève (Le). Troisième Congrès annuel sur les méthodes scientifiques dans l'éducation, 24-27 juin 1942: 26.
 Manifeste démocratique. E. REEVES: 222.
 Marche en ma présence et tu seras parfait. CARMEL DE MONTRÉAL: 194.
 Marguerite Bourgeoys. DOM A. JAMET: 163.
 Mariage blanc d'Armandine (Le). R. BRUNET: 111.
 Mariage chrétien (Le). M. H.-BEAULIEU: 108.
 Méditerranée (La). E. LUDWIG: 82.
 Menaud, maître-drameur. F.-A. SAVARD: 223.
 Mes idées esthétiques. L. DAUDET: 110.
 Michel de Platanaz. S. NEU: 166.
 Mission française. R. RISTELHUEBER: 139.
 Molière dans sa vie et dans ses œuvres. P. BRISSON: 110.
 Mondes chimériques. F. HERTEL: 307.
 Moyen Age, Survivances et Révélés. H. FOCHILLON: 250.
 Musique intérieure (La). C. MAURRAS: 338.
 Normandie et Bretagne. A. LEPAGE: 278.
 Notre-Dame dans ma vie. M.-V. BERNADOT: 138.
 Nous autres, Français. G. BERNANOS: 165.
 Obstacles. P.-H. BARABÉ: 194.
 Œuvres Nouvelles, IV (Les). ANONYME: 223.
 Organisation catéchistique. C.-E. ROY: 26.
 Orient. P. SERVIER: 224.
 Paroles de guerre. Major général VANIER: 195.
 Paroles en liberté. M. DUGAS: 339.

Passeport pour l'au-delà. R. GOFFIN: 250.
 Pêcheur d'Islande. P. LOTI: 166.
 Peinture moderne. M. GAGNON: 109.
 Peinture, sculpture, broderie et vitrail. H. CHARLIER: 109.
 Pellan. M. GAGNON: 109.
 Père Arthur Paquette (Le). H. MORISSEAU: 55.
 « Perfection chrétienne » de Rodriguez (La). E. FARLEY: 222.
 Poésies. P. VALÉRY: 195.
 Pointe au Chêne. A. SAINT-PIERRE: 111.
 Possession du Monde (La). G. DUHAMEL: 339.
 Première Classe. PLUME-AGILE: 339.
 Principes de Machiavel et la politique de la France (Les). REYAM: 164.
 Principes d'une politique humaniste. J. MARITAIN: 277.
 Problèmes d'aujourd'hui. L. MARLIO: 337.
 Problèmes de médecine de guerre. D. CORDIER: 55.
 Problème du Cancer (Le). C. OBERLING: 55.
 Procès de la République (Le). P. COT: 249.
 Prophète Péguy (Le). A. ROUSSEAU: 251.
 Qu'as-tu fait de ta jeunesse? H. BÉRAUD: 251.
 Quête de Joie (La). P. DE LA TOUR DU PIN: 224.
 Quête de l'Existence (La). E. LABELLE: 337.
 Race, Nation, Person. ANONYME: 277.
 Recueillement - Affinités - Devoirs - Spiritualité. A.-D. SERTILLANGES: 277.
 Réflexions sur la mécanique administrative. F. KERING: 27.
 Retour à la Vigie. G. DE LA TOUR FONDUE: 85.
 Retour au feu. A. LABARTHE: 194.
 Retrouver la foi. J. ROMAINS: 223.
 Rôle social de l'Ingénieur (Le). G. LAMIRAND: 165.
 Roses de joie, de souffrance et de gloire. MILLICENT: 138.
 Route de Champlain (La). F.-C. MCDOWELL: 55.
 Russie et la barrière de l'Est (La). J. BAINVILLE: 54.
 Sainteté de la Femme (La). P. DONCEUR: 249.
 Saint François d'Assise. CHESTERTON: 224.
 Saint Thomas d'Aquin. CHESTERTON: 224.
 Saint Vincent Ferrier. H. GHÉON: 55.
 Secrets et ressources des bois du Québec. J.-M. GAUVREAU: 224.
 Seven Pillars of Freedom. W. KIRKCONNELL: 164.
 Silences de la mer (Les). VERCORS: 165.
 Soul of Russia. H. ISWOLSKY: 138.
 Sous les drapeaux. ANONYME: 194.
 Souvenirs I. E. MONTPETIT: 338.
 Suzanne et le Pacifique. J. GIRAUDOUX: 251.
 Talleyrand. S. FLEURY: 27.
 Tempérance, règle de vie (La). SEMAINES SOCIALES DU CANADA: 81.
 Terre d'élection. A. TESSIER: 339.
 Théologie morale. J.-B. VITTRANT: 249.
 Trois Épreuves. D. HALÉVY: 27.
 Utile et le Futile (L'). V. MORIN: 111.
 Vengeance des Hommes de bonne volonté (La). C. AUBRY: 338.
 Vent de Mars. H. POURRAT: 27.
 Verger (Le). C. DABLON: 82.
 Vie de Beethoven. R. ROLLAND: 278.
 Vie-Effigies. A. LANGLAIS-CAMPAGNA: 108.
 Vie de saint Dominique. ANONYME: 222.

IV. — CINÉMA

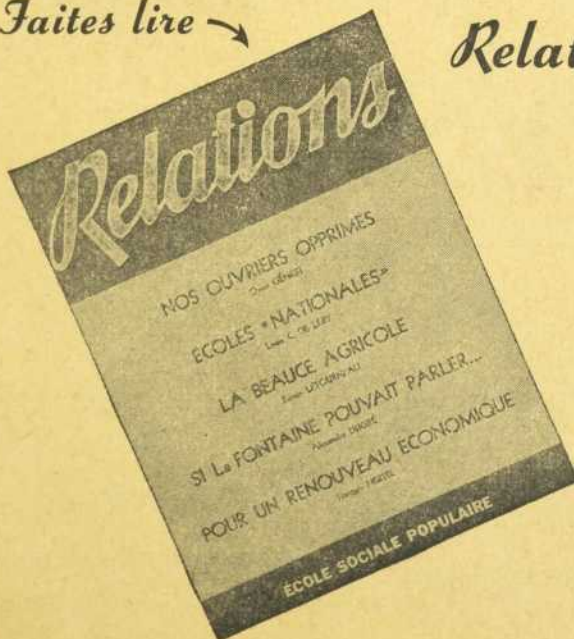
Aperçus généraux

En marge de Madame Curie, J. VALLERAND: 97.
 Watch on the Rhine, J. VALLERAND: 25.
 L'incompréhensible publicité, J. VALLERAND: 248.
 Le film éducatif à Québec (Edit.): 310.

Films recensés

It Happened Tomorrow: 248.
 Madame Curie: 97.
 Voices in the Wind: 248.
 Watch in the Rhine: 25.

Faites lire →



Relations offre une solution
 aux problèmes sociaux de chez nous

Agriculture
 Allocations familiales
 Après-guerre
 Bilinguisme
 Colonisation
 Communisme
 Coopératisme
 Démocratie
 Éducation
 Électricité

Famille
 Finances
 Habitation
 Humanisme
 Minorités
 Morale sociale
 Syndicalisme
 Travail
 Unité nationale
 Urbanisme, etc...

TÉL. FALKIRK 1116
ÉCHANGE PRIVÉ

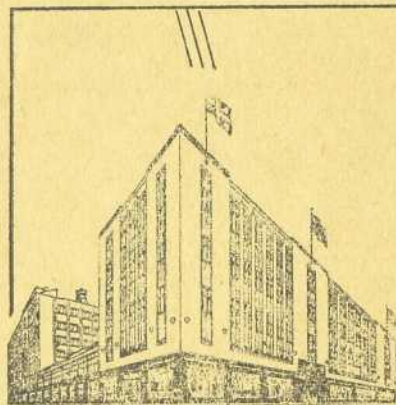
Charbonneau

Limitée

Fabricants de

BISCUITS
CONFISERIES
et
PÂTES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET
MONTRÉAL



MAGASIN A
RAYONS :

865 est, rue
Sainte-Catherine

Dupuis Frères
LIMITÉE

MONTRÉAL

Comptoir postal :
780, rue Brewster

Succ. magasin pour hommes :
Hôtel Windsor

*Achète
BIEN
qui achète
chez*

*Hommage
de*

La Compagnie d'Autobus de Charlesbourg, Limitée

Téléphone 8513

Dr G. BEAUDET
Président

GEO.-O. PARADIS
Vice-président

PIERRE GARON
Secrétaire-Trésorier

Les reliures Relations

Vous songez à faire relier
RELATIONS, expédiez-nous en
bon état vos numéros de 1944.
Notre reliure similicuir rouge
avec titres or coûte \$1.50,
plus les frais postaux (\$0.25).

Collections complètes de Relations

N. B. — Nous réservons aux
travailleurs sociaux, aux bi-
bliothèques, les séries 1941
et 1942 devenues très rares.

\$6.00 pour l'année 1941 et la table des matières
\$5.00 pour l'année 1942 et la table des matières
\$3.50 pour l'année 1943 et la table des matières
\$3.50 pour l'année 1944 et la table des matières

Ajouter \$1.50 par volume, si on désire la collection reliée.

UN PATRON PARLE à SES CONTREMAÎTRES

Onzième message

Le Service Social a été réalisé dans nombre d'usines. Aux Etats-Unis selon une enquête récente, 2,452 établissements industriels possèdent des services sociaux, couvrant plus de 4 millions et demi d'ouvriers.

Ce Service est un actif pour l'industriel. Il diminue chez les travailleurs la neurasthénie, la fatigue et le mécontentement. Par un choix plus sévère exercé sur l'embauchage et une meilleure utilisation du personnel, il économise aussi beaucoup de temps. De plus, il évite le gaspillage. Combien d'ouvriers se négligent dans l'utilisation de la matière première parce qu'ils sont distraits, troublés, inquiétés par quelque problème familial. En créant une atmosphère favorable à la collaboration et au travail, le Service Social industriel assure un meilleur rendement.



SLATER

POUR HOMMES ET FEMMES

Extrait de
« DIRECTIVES aux
CONTREMAÎTRES »

par
M. EUGÈNE GIBEAU
président de
The SLATER Shoe
et de
l'Association Professionnelle
des Industriels

La question nationale au Canada français
est d'abord une question économique !

Lisez donc

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

La seule revue du genre publiée
en langue française en Amérique

Elle vous tiendra au courant des principes et des faits économiques indispensables à la compréhension de nos problèmes.

La livraison d'octobre contient

- des articles sur la Conférence monétaire de Bretton-Woods, les Canadiens français et le sens des affaires, l'industrie de la brique dans la province de Québec et la question d'une société d'expansion industrielle, par Roger Picard, Esdras Minville, André Bergevin et Carolus Fortier.
- des commentaires sur les affirmations de M. Gilbert Jackson relativement à la main-d'œuvre canadienne-française.
- des analyses de nombreux ouvrages historiques, géographiques, économiques et sociaux ;
- un catalogue bibliographique précieux pour quiconque s'occupe d'économie, de sociologie, de commerce, de finance, d'industrie, d'agriculture, de géographie, etc.

On s'abonne à

L'École des Hautes Études Commerciales
535, AVENUE VIGER MONTRÉAL

Abonnement : \$3

En vente chez DÉOM et à la librairie du DEVOIR : l'exemplaire 35 cents

*Rien n'embellit les relations
comme d'abonner
à Relations*

Vous donnerez comme

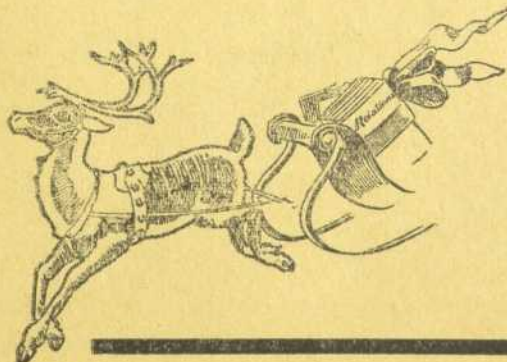
ÉTRENNES

cette année

Relations

Il nous fera plaisir de glisser dans le numéro de janvier, qui paraîtra à Noël, une carte artistique offrant vos vœux de bonne année, et l'abonnement à

Relations



PLACEMENTS RECOMMANDÉS

		ÉCHÉANCE	PRIX	REND.
\$ 50,000.00	Cité de Sorel	3 ¼ % 1952 à 1955	\$100.00	3.25
\$ 80,000.00	Ville de St-Joseph de Sorel	3 % 1945 à 1959	\$ 98.25	3.25
\$100,000.00	Les Soeurs de l'Hôtel-Dieu de St-Basile	3 ¼ % 1959	\$100.00	3.25
\$ 50,000.00	Fabrique St-François-d'Assise de Montréal	3 ¼ % 1964	\$100.00	3.25
\$ 50,000.00	Les Soeurs de Miséricorde de Montréal	3 % 1951 à 1959	\$100.00	3.00
\$ 3,000.00	Cimetière de l'Est de Montréal	3 ¼ % 1959	\$100.00	3.25

CRÉDIT INTERPROVINCIAL, Limitée

10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

BEIair 2614

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-Louis LÉVESQUE, président
J.-A. BOIVIN, N. P. (Berthierville), vice-président
J.-Georges DUBÉ (Rimouski), directeur
Vianney FAVREAU, secrétaire
Aimé DOMINGUE, directeur général
Représentants: Lucien AUBIN (Joliette) • René LAPLANTE (Beauharnois)

Votre testament!

Souvent trop occupé de ses propres affaires, l'exécuteur testamentaire particulier n'a pas le temps voulu et que demande l'administration efficace d'une succession.

Nommez cette Société votre Exécuteur testamentaire. Elle a été créée dans ce but et possède ces garanties:

COMPÉTENCE
PERMANENCE
SÉCURITÉ —

qu'aucune personne en particulier ne peut offrir

Le Sun Trust Limitée

JOSEPH SIMARD, O. B. E.
président

ALBERT HUDON

HON. J.-A. BRILLANT, C. L.
vice-présidents

HERVÉ PRÉVOST
directeur général

J.-H. CHRÉTIEN
gérant à Québec

GÉRARD FAVREAU
secrétaire

Siège social:
10 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

Succursale:
132, rue St-Pierre
QUÉBEC

*Avec
les hommages
de la maison*

**MONGEAU
& ROBERT**

Cie Ltée

CHARBON

HUILE À CHAUFFAGE

1600 est, rue Marie-Anne - Montréal

"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis

11
IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL